

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ENTRE ALLIÉS ET ADVERSAIRES : LES PRINCIPALES FIGURES
RÉPUBLICAINES DU CONGRÈS ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE
DÉFENSE DE BARACK OBAMA (111^E ET 112^E CONGRÈS)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
VINCENT BOUCHER

JANVIER 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais avant tout remercier mon directeur de recherche, Frédéric Gagnon (professeur en science politique à l'UQAM et directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand), pour ses conseils, son attention, sa confiance et son amitié. De plus, j'aimerais remercier Charles-Philippe David (professeur en science politique à l'UQAM et titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand), qui m'a appuyé durant ce projet.

Je souhaite également remercier mes collègues de la Chaire Raoul-Dandurand, plus particulièrement Christophe Cloutier et Amélie Escobar. Nos échanges ont grandement contribué à ce travail.

Sur une note personnelle, j'aimerais remercier ma famille (Manon Nicol, Daniel Boucher et Charles Boucher), mes ami(e)s et tout spécialement Marilyne Choquette-Landry pour leur patience et leur soutien tout au long de ma maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

LISTES DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.....	14
1.1 L'influence du Congrès : un acteur marginal ou négligé?.....	16
1.2 Du déclin à l'entrepreneuriat : le comportement du Congrès	19
1.3 Les facteurs internationaux, nationaux et individuels.....	23
1.3.1 Les facteurs de niveau international	23
1.3.2 Les facteurs de niveau national.....	24
1.3.3 Les facteurs de niveau individuel	25
1.3.4 Au-delà de l'explication partisane : une analyse à trois niveaux.....	26
1.4 Les moyens d'action des membres du Congrès	28
1.5 Cadre analytique	32
1.6. Méthodologie	34
1.6.1 La comparaison structurée et orientée	34
1.6.2 Sélection des sources	37
CHAPITRE II	
LA LONGUE ROUTE VERS UN «NOUVEAU DÉPART» : LA RATIFICATION DU TRAITÉ NEW START ET LES RÉPUBLICAINS DU CONGRÈS	39
2.1 Introduction.....	39
Quatre républicains face au traité d'Obama.....	41
2.2 Méfiance et inquiétudes : l'opposition républicaine au «reset» avec la	

	Russie et au traité New START	42
	2.2.1 Le prix d'un traité	43
	2.2.2 Des positions bien campées à l'aube d'un nouveau traité	47
2.3	Un nouveau traité scruté à la loupe par les commissions sénatoriales	48
	2.3.1 La ténacité de Lugar à la CSRE	50
	2.3.2 La CSFA et McCain : un problème de missiles et de préambule	51
2.4	Attendre que le fruit soit mûr : les partisans de New START et les élections de mi-mandat de novembre 2010.....	53
2.5	Un sprint tardif vers la ratification de New START	56
2.6	Un «sentiment anti-russe» et la «passion» du contrôle des armements.....	59
	2.6.1 «Sentiment antirusse» et prolifération nucléaire.....	60
	2.6.2 Une «lame-duck session» fort productive.....	63
	2.6.3 Un intérêt personnel et électoral pour la politique étrangère	66
2.7	Conclusion	73
 CHAPITRE III		
TROP OU PAS ASSEZ? OBAMA, LE CONGRÈS ET L'INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE		
		75
3.1	Introduction.....	75
3.2	L'action des principales figures républicaines du 112 ^e Congrès au sujet des opérations militaires en Libye	78
	3.2.1 Le faucon d'Arizona et la cause des rebelles libyens	80
	3.2.2 Les sceptiques de la Chambre.....	81
	3.2.3 Richard Lugar : l'épine dans le pied d'Obama	82
3.3	La première ronde d'audiences publiques des commissions du Congrès.....	83
	3.3.1 Les commissions sur les forces armées reçoivent Gates et Mullen ...	84
	3.3.2 Lugar et Ros-Lehtinen interrogent un représentant du département d'État.....	85
3.4	Chacun sa cause : de l'aide aux rebelles aux coupes à la Défense	86

3.4.1	McKeon, Ros-Lehtinen et les considérations budgétaires.....	86
3.4.2	Lugar et McCain : deux positions irréconciliables	88
3.5	Les résolutions Kucinich, Boehner et Kerry-McCain.....	91
3.6	La chute de Tripoli et la mort du colonel Kadhafi.....	98
3.7	D'Indianapolis à Tripoli : les facteurs explicatifs de l'action des quatre législateurs républicains sur l'intervention militaire en Libye.....	99
3.7.1	Les soubresauts politiques du Printemps arabe	100
3.7.2	Un Congrès sous influence : l'effet Tea Party et la crise du plafond de la dette	103
3.7.3	À chacun son combat : l'expérience et les préférences politiques personnelles.....	107
3.8	Conclusion	114
	CONCLUSION	115
	BIBLIOGRAPHIE	122

LISTES DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Polarisation partisane et idéologique à la Chambre des représentants du 111 ^e Congrès.....	7
1.2 Polarisation partisane et idéologique à la Chambre des représentants du 112 ^e Congrès.....	7
1.3 Les comportements institutionnels du Congrès en politique étrangère.....	20
1.4 Les comportements des membres du Congrès en politique étrangère.....	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Les facteurs explicatifs de l'action des membres du Congrès en politique étrangère.....	27
1.2 Canaux d'influence du Congrès sur la politique étrangère.....	29
1.3 Comparaison structurée et orientée.....	35

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AK	Alaska
AZ	Arizona
CA	Californie
CCAIE	Commission de la Chambre sur les affaires étrangères
CCFA	Commission de la Chambre sur les forces armées
CR	U.S. Congress Congressional Record
CRS	Congressional Research Service
CSFA	Commission sénatoriale sur les forces armées
CSRE	Commission sénatoriale sur les relations extérieures
CT	Connecticut
D	Démocrate
FL	Floride
GA	Géorgie
GOP	Grand Old Party (Parti Républicain)
HASC	House Armed Services Committee
HFAC	House Foreign Affairs Committee
I	Indépendant
ID	Idaho
KY	Kentucky
MA	Massachusetts
ME	Maine
MI	Michigan
MO	Missouri
MS	Mississippi

NC	Caroline du Nord
NE	Nebraska
NH	New Hampshire
NV	Nevada
OH	Ohio
OK	Oklahoma
OLC	Office of Legal Council
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PA	Pennsylvanie
R	Républicain
RPG	Résolution sur les pouvoirs de guerre (1973)
SASC	Senate Armed Services Committee
SC	Caroline du Sud
SFRC	Senate Foreign Relations Committee
TN	Tennessee
TNC	Transitional National Council
TX	Texas
UT	Utah
VT	Vermont
WY	Wyoming

RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur l'action du Congrès des États-Unis dans la formulation de la politique étrangère du pays. Le but de ce travail est de nuancer l'importance du facteur partisan dans l'explication du comportement des sénateurs et représentants sur les enjeux de politique étrangère. En ce sens, ce mémoire démontre que d'autres facteurs explicatifs, d'ordres international, national et individuel, permettent une explication plus complète de l'action de ces individus. De plus, il se veut une contribution à la littérature sur l'implication du Congrès en politique étrangère durant le premier mandat de Barack Obama (2009-2013). Celle-ci s'est très peu intéressée aux premiers républicains en importance (*ranking member*) des principales commissions de politique étrangère de la Chambre des représentants et du Sénat. Ainsi, cette recherche se penche sur les cas des représentants Howard Buck McKeon (Californie) et Ileana Ros-Lehtinen (Floride), de même que ceux des sénateurs Richard Lugar (Indiana) et John McCain (Arizona), sur deux enjeux spécifiques : le traité New START (2010) et l'intervention militaire en Libye (2011).

Dans un premier temps, ce mémoire démontre que durant le processus de ratification du traité New START, les républicains ont offert une vive opposition au président démocrate Obama. McCain, McKeon et Ros-Lehtinen ont tous critiqué cet accord international, tandis que Lugar décida de rompre avec son parti pour offrir son soutien au président. C'était le meilleur moyen à ses yeux de promouvoir un enjeu important pour lui : le contrôle des armements. Outre la partisanerie, la perception négative de la Russie véhiculée par McCain, McKeon et Ros-Lehtinen permet d'expliquer en partie l'action de ces législateurs sur cet enjeu.

Dans un deuxième temps, les rôles de ces quatre élus se sont inversés sur l'intervention en Libye, puisque Lugar était le seul opposant de taille à la politique d'Obama. McCain, McKeon et Ros-Lehtinen l'ont, à divers degrés, appuyée. Le défi électoral auquel Lugar faisait face en 2011 et le penchant pour les interventions militaires contre des États voyous de McCain sont des exemples de facteurs venant nuancer l'explication partisane du comportement des législateurs dans le cas de la Libye. En somme, les résultats de cette recherche suggèrent qu'il faut se tourner vers l'action des individus qui composent l'institution qu'est le Congrès pour nuancer l'importance du facteur partisan. Certains législateurs, comme les entrepreneurs bipartisans en politique étrangère, se servent de la collaboration avec des présidents et élus du parti adverse pour atteindre leurs objectifs sur des enjeux précis.

Mots-clés : États-Unis, Congrès, politique étrangère, Richard G. Lugar, John S. McCain III, Howard P. Buck McKeon, Ileana Ros-Lehtinen, Barack Obama, Libye, Russie, New START.

*« Come senators, congressmen
Please heed the call
Don't stand in the doorway
Don't block up the hall »*

Bob Dylan
The Times They Are A-Changin'

INTRODUCTION

Le Congrès des États-Unis est l'acteur le plus partisan de la politique étrangère du pays et contribue grandement aux divisions qui caractérisent la formulation de cette dernière. Les membres du Congrès ont une meilleure connaissance des enjeux internes qu'externes et ils n'ont qu'un faible intérêt pour les deuxièmes. Lorsque leur attention se porte sur la politique étrangère, c'est habituellement pour promouvoir les intérêts restreints de leur électorat ou de leur parti, ainsi que pour assurer leur propre réélection. Non seulement le pouvoir législatif est une «institution dysfonctionnelle» (Mann et Ornstein, 2006), mais la situation serait même irrémédiable. Il vaudrait mieux tout simplement se débarrasser du Congrès et mettre sur pied une nouvelle institution que de perdre du temps à le réformer. Cette vision alarmiste du pouvoir législatif est celle que proposait Howard J. Wiarda en 2009, alors que Barack Obama, le 44^e président des États-Unis, faisait son entrée à la Maison-Blanche¹.

Le Congrès s'avéra une institution effectivement déchirée par la partisanerie durant le premier mandat de ce président démocrate (2009-2013). La politique étrangère n'échappa pas à cette tendance et Obama se vit confronté à des républicains résolus à le défier sur les terrains des affaires étrangères et de la défense. Bien loin de l'époque où les querelles partisans s'arrêtaient aux frontières terrestres du pays (*politics stop at water's edge*), le commandant en chef dut composer avec des élus républicains dont le comportement répondait avant tout à des logiques partisans. Ils remirent en

¹ Il s'agit de propos de cet auteur tirés du chapitre portant sur le Congrès dans son livre intitulé *Divided America on the World Stage* (Wiarda, 2009).

question les décisions du président en politique étrangère dans les domaines budgétaire, diplomatique et militaire. Cette situation est cohérente avec l'explication partisane du comportement de l'institution législative et de ses membres en politique étrangère depuis la fin de la Guerre froide (DeLaet *et al.*, 2006; Howell et Pevehouse, 2005, 2007a; 2007b; Kriner, 2010; Lindsay, 2003; McCormick *et al.*, 1997; Peake *et al.*, 2012 Wittkopf et McCormick, 1990; 1998). Tant la composition partisane des deux chambres du Congrès que l'identification partisane de chaque législateur sont devenues des facteurs incontournables pour analyser le comportement de cette institution et des individus qui y siègent. Sous Obama, cette partisanerie a été identifiée comme une explication incontournable du comportement du Congrès sur des dossiers importants de politique étrangère (Kupchan et Trubowitz, 2010; Oleszek et Oleszek, 2012; Peake *et al.*, 2012).

Cependant, lorsque l'on se penche sur l'action de sénateurs et représentants républicains qui occupaient les postes de premier plan au sein des commissions sur les affaires étrangères, forces armées et relations extérieures durant les 111^e et 112^e Congrès, davantage de nuances sont nécessaires. Il s'avère que la partisanerie n'offre qu'une explication partielle de leur comportement individuel sur des enjeux précis. En effet, l'analyse du comportement de quatre républicains, Richard G. Lugar (Indiana) et John S. McCain III (Arizona) au Sénat et Howard P. Buck McKeon (Californie) et Ileana Ros-Lehtinen (Floride) à la Chambre des représentants, sur des enjeux centraux du premier mandat d'Obama (la ratification du traité New START en 2010 et l'intervention militaire en Libye en 2011) indique que le facteur partisan ne constitue qu'une seule facette de l'explication. Ainsi, le présent mémoire a pour objectif de nuancer la thèse de la partisanerie qui domine la littérature du champ d'études sur le Congrès et la politique étrangère en proposant la question de recherche suivante : quels autres facteurs que la partisanerie peuvent expliquer l'action de ces quatre législateurs républicains sur le traité New START et l'intervention militaire en Libye? Les cas de Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen démontrent qu'il faut

atténuer l'importance de la thèse de la partisanerie comme explication principale du comportement des membres du Congrès en politique étrangère.

En tenant compte de facteurs internationaux (crises, menaces à la sécurité nationale et événements survenant à l'extérieur des États-Unis), nationaux (popularité du président, composition partisane du Congrès, élections et prérogatives institutionnelles) et individuels (désir de réélection, caractéristiques et expériences personnelles et idéologie), nous serons en mesure de proposer une explication plus complète du comportement de ces quatre membres républicains du Congrès sur deux enjeux de la politique étrangère américaine. L'affiliation partisane demeure un facteur explicatif pertinent, mais ne permet qu'une compréhension partielle du comportement individuel de ces législateurs. Ce mémoire se veut aussi une contribution à l'étude du Congrès en politique étrangère par le biais d'analyses individuelles détaillées du comportement de sénateurs et représentants sur des enjeux précis (Crile, 2003; Carter et Scott, 2009; Gagnon, 2013; Nelson, 2008; Shaw, 2012a; Walker, 1996). Très peu de contributions de ce type se sont penchées sur l'action de sénateurs et représentants des 111^e et 112^e Congrès (Hendrickson, 2013b), et surtout sur celle des républicains Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen².

Afin de bien saisir la pertinence de la réflexion du présent mémoire, un retour sur différentes problématiques liées à l'étude du Congrès et de la politique étrangère durant le premier mandat de Barack Obama s'avère incontournable : les dynamiques de la partisanerie et de la bipartisanerie au Congrès en politique étrangère ; la polarisation partisane ; les relations exécutif-législatif durant les 111^e et 112^e Congrès ; et leurs particularités dans le domaine de la politique étrangère.

² Dans son livre sur la carrière de Richard G. Lugar au Sénat, John T. Shaw (2012a) a analysé l'implication du républicain de l'Indiana sur plusieurs dossiers de politique extérieure durant la première décennie des années 2000. Shaw consacre un chapitre au rôle de Lugar dans le processus de ratification du traité New START duquel nous nous inspirerons pour notre analyse. Néanmoins, il n'aborde pas l'action du sénateur Lugar sur l'intervention militaire en Libye.

L'effritement du consensus bipartisan

Parallèlement à la prépondérance du facteur partisan dans l'étude du comportement du Congrès et de ses membres, plusieurs auteurs affirment que la bipartisanerie sur les grands dossiers de politique étrangère et de défense serait en déclin depuis le début des années 1970 (Marshall et Prins, 2002, p.200; McCormick *et al.*, 1997, p.134; Meernik, 1993; Prins et Marshall, 2001, p.668; Trubowitz et Mellow, 2011, p.167)³. Bien que le comportement du Congrès en politique étrangère n'ait pas été totalement exempt d'épisodes de bipartisanerie depuis le début de la présidence Obama, le contexte de polarisation partisane exacerbée qui a marqué le travail des 111^e (2009-2011) et 112^e (2011-2013) Congrès est venu miner les chances de voir les sénateurs et représentants des partis démocrate et républicain collaborer sur les enjeux de politique étrangère. Ce degré élevé de partisanerie est d'ailleurs l'élément principal qu'ont dégagé plusieurs auteurs de leur étude du comportement du Congrès et de ses membres dans ce domaine durant le premier mandat de Barack Obama (Kupchan et Trubowitz, 2010; Oleszek et Oleszek, 2012; Peake *et al.*, 2012). L'époque où des législateurs faisaient preuve de collaboration bipartisane sur des enjeux de politique étrangère semble bel et bien révolue, si l'on se fie à ces contributions et à la littérature du champ de recherche sur le Congrès et la politique étrangère.

³ Plutôt que de traduire *bipartisanship* par bipartite, comme le fait Justin Vaïsse (2008, p.341), nous utiliserons l'expression *bipartisanerie* comme l'inverse de la partisanerie afin d'éviter toute confusion avec le bipartisme, qui désigne un système politique où deux partis dominent la joute politique. De manière générale, la bipartisanerie fait référence à des périodes de coopération entre les deux grands partis politiques sur les enjeux de politique intérieure et extérieure (Woods, 2002, p.155). De plus, il faut éviter de présenter la collaboration bipartisane comme l'antithèse de la partisanerie, comme le souligne John L. Hilley : « Bipartisanship is not an absence of partisanship; it is partisans coming together to reconcile their competing political and policy objectives [...] » (2008, p.xi).

L'omniprésente polarisation partisane

L'effritement de la bipartisanerie en politique étrangère est en grande partie due à l'augmentation de la polarisation partisane à partir des années 1960 et 1970 (Mann et Ornstein, 2006, p.11-12; Theriault, 2008, p.7-8). Au Congrès, cette polarisation est caractérisée par l'homogénéisation idéologique des deux grands partis et un pourcentage plus élevé d'élus qui votent avec la majorité de leurs co-partisans. Elle touche autant le travail législatif de la Chambre des représentants (Rhode, 1991) que celui du Sénat (Lee, 2009; Sinclair, 2006; 2013b). Les deux partis au Congrès sont de plus en plus homogènes au plan idéologique et la plupart des débats au sein de l'institution s'articulent autour de la division entre libéraux et conservateurs. De plus, le nombre de conservateurs et libéraux «radicaux» au sein de la législature fédérale a augmenté depuis les années 1960, alors que les modérés, c'est-à-dire les démocrates conservateurs et les républicains libéraux, se font de plus en plus rares (McCarty *et al.*, 2006, p.23-24). Comme le souligne Robert A. Kaiser, la polarisation des deux partis au Congrès en deux blocs idéologiquement homogènes peut donner l'impression qu'il n'existe plus de terrain d'entente entre eux : « Increasingly, Republicans and Democrats just disagree, fundamentally, about nearly everything. » (2013, p.384) L'expression *polarisation partisane* fait maintenant partie intégrante du vocabulaire de la recherche sur la législature fédérale américaine. Ce phénomène n'a pas épargné les deux premiers Congrès de la présidence Obama.

La polarisation partisane au Congrès durant le premier mandat de Barack Obama

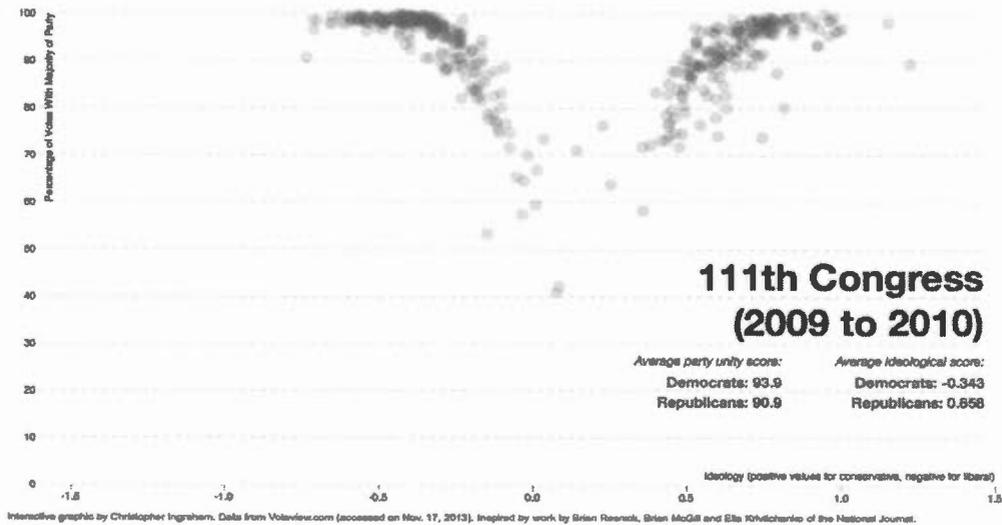
Dans leurs analyses du travail des 111^e et 112^e Congrès, plusieurs auteurs ont souligné la primauté de la polarisation partisane pour décrire tant les interactions entre les élus des deux partis à la Chambre et au Sénat, qu'entre la législature et la Maison-Blanche (Foreman, 2012, p.247; Dodd et Oppenheimer, 2013; Mann et

Ornstein, 2012, p. 51; Owens, 2011; 2013b; Rhodes, 2014, p. 136; Sinclair, 2011; 2012; 2013a; Wayne, 2013). Ce phénomène allait façonner l'approche choisie par le président démocrate pour aborder ses relations avec le Congrès durant son premier mandat. Le vœu pieux d'Obama de réinstaurer un climat bipartisan à Washington D.C. se heurta vite à la réalité de la polarisation partisane. Ces relations prirent rapidement la forme d'un dialogue de sourds entre un président démocrate fermé aux idées du parti adverse et peu enclin à entretenir des rapports avec ses élus, et des législateurs républicains «allergiques» au compromis et hostiles aux initiatives du président.

Le phénomène de polarisation partisane qui a caractérisé les 111^e et 112^e Congrès se porte bien à des représentations graphiques fort éloquentes. Les deux nuages de points suivants dans lesquels les démocrates sont représentés en bleu (à gauche) et les républicains en rouge (à droite) l'illustrent bien (Ingraham, 2013). Chaque élu de la chambre est associé à un point et celui-ci est situé en fonction du pourcentage de votes lors desquels un représentant s'est rangé du côté de la majorité de son parti (axe des Y) et de son classement idéologique (axe des X)⁴. Durant les deux premiers Congrès de la présidence Obama, les élus des deux partis votèrent avec la majorité de leur parti en moyenne sur plus de 90% des votes enregistrés. De plus, avec une moyenne des pointages idéologiques se situant en deçà de -0,3 pour les démocrates et au-delà de 0,6 pour les républicains durant ces deux mêmes législatures, il apparaît clair que les deux grands partis politiques américains étaient polarisés tant au plan partisan qu'idéologique tout au long du premier mandat d'Obama.

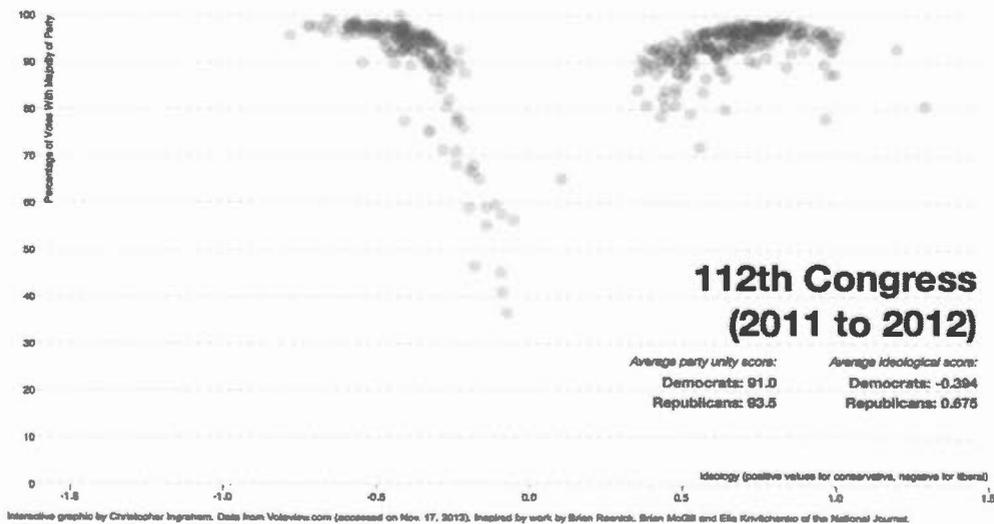
⁴ Ces pointages sont calculés sur une échelle allant de -1,0, pour les législateurs les plus libéraux, et 1,0, pour les plus conservateurs.

Figure 1.1 Polarisation partisane et idéologique à la Chambre des représentants du 111^e Congrès



(Ingraham, 2013)

Figure 1.2 Polarisation partisane et idéologique à la Chambre des représentants du 112^e Congrès



(Ingraham, 2013)

L'espoir et le changement que Barack Obama avait promis lors de la campagne de 2008 firent vite place à l'adoption d'un agenda législatif ambitieux grâce à l'aide des leaders des majorités démocrates du Congrès. Surtout, les principaux projets de loi promus par Obama furent entérinés avec très peu de soutien de la part des élus républicains (Edwards, 2012a, p.483; 2012b, p.1086; 2012c, p.61; Milkis *et al.*, 2012, p.57-58; Owens, 2011, p.116; Rhodes, 2014, p.137; Rudalevige, 2012, p.1290; Sinclair, 2011, p.98-99; 2012, p.203; 2013a, p.124; Skidmore, 2012, p.111; Skinner, 2012, p.427; Wayne, 2013, p.36)⁵. Obama, qui n'appréciait pas particulièrement le fait de tenir des rencontres et de socialiser avec les membres du Congrès, ne se força pas pour entretenir de bons rapports avec Mitch McConnell (R-KY), le leader de la minorité républicaine au Sénat, et John Boehner (R-OH), le leader de la minorité à la Chambre (Oleszek et Oleszek, 2013, p.263-264)⁶. La «raclée» (*shellacking*), pour reprendre l'expression du président démocrate (Lee et Thrush, 2010), que subirent les démocrates aux élections de mi-mandat de novembre 2010 vint creuser davantage le fossé entre la Maison-Blanche et les républicains du Congrès⁷. Avec une majorité à la Chambre composée en partie d'une cohorte de nouveaux élus affiliés au mouvement conservateur du *Tea Party*, les législateurs républicains se retrouvaient dans une meilleure position pour confronter le président démocrate (Dodd et Oppenheimer,

⁵ Les leaders démocrates du 111^e Congrès (2009-2011) étaient la *speaker* de la Chambre des représentants Nancy Pelosi (Californie) et le leader de la majorité au Sénat Harry Reid (Nevada). Obama dictait les grandes lignes des réformes et politiques qu'il souhaitait voir adopter, mais il laissait le soin à ces leaders du Congrès de déterminer les détails législatifs des projets de loi (Hoffman et Howard, 2012, p.1328; Oleszek et Oleszek, 2013, p.262; Sinclair, 2012, p.207; Wayne, 2012, p.131).

⁶ Comme l'illustrent les propos somme toute vulgaires du premier chef de cabinet d'Obama, Rahm Emanuel, si l'Administration Obama avait assez de voix au Congrès pour faire adopter un de ses projets, il n'y avait pas d'intérêt à courtiser un plus grand nombre de républicains : « We have the votes. F___ 'em. » (Oleszek et Oleszek, 2013, p.264)

⁷ Outre le manque d'ouverture envers les figures de proue républicaines du Congrès manifesté par Barack Obama et son travail en vase clos avec les majorités démocrates des deux chambres du 111^e Congrès, le penchant du président démocrate pour un certain unilatéralisme dans son exercice des pouvoirs présidentiels vint envenimer davantage les rapports entre les républicains du Congrès et la Maison-Blanche (Fisher, 2011; 2012; 2013a, p.233-265; 2013b; Hendrickson, 2010; McCrisken, 2011; Milkis *et al.*, 2012; Owens, 2013; Pious, 2011; Savage, 2007; Silverstein, 2009).

2013, p.51; Oleszek et Oleszek, 2013, p.267; Sinclair, 2012, p.220; 2013a, p.126-127). Le 112^e Congrès fut donc marqué par de nombreux blocages partisans (*gridlock*) et une stratégie du «bord du gouffre» (*brinksmanship*) dont la crise du plafond de la dette de l'été 2011 demeure l'exemple le plus emblématique (Dodd et Oppenheimer, 2013, p.47-48; Milkis *et al.*, 2012, p.62; Rockman, 2012, p.1076; Rudalevige, 2012, p.1286-1287; Sinclair, 2013a, p.127-133; Woodward, 2012).

Le Congrès de la politique étrangère de la première Administration Obama

Les sénateurs et représentants s'intéressèrent à une multitude d'enjeux de politique étrangère durant le premier mandat de Barack Obama, comme l'illustre le nombre de projets de loi liés aux affaires internationales introduits durant les 111^e (789 projets) et 112^e Congrès (599 projets) (Gagnon, 2015, p.417)⁸. Un survol des faits saillants législatifs compilés dans le *Congressional Quarterly Almanac* pour les quatre sessions parlementaires s'étant déroulées sur la période 2009-2013 suggère que tant l'activité que l'inertie du Congrès façonnèrent plusieurs aspects de la politique extérieure américaine⁹.

⁸ Ces données ont été recueillies sur le site *GovTrack.us* à l'aide du moteur de recherche intitulé *Advanced Search for Legislation*. Nous avons sélectionné respectivement les 111^e et 112^e Congrès et ciblé les projets de loi ayant pour sujet les affaires internationales (*international affairs*) (GovTrack.us, 2015).

⁹ Parmi les dossiers importants de politique étrangère et de défense sur lesquels le Congrès fut actif entre 2009 et 2013, notons la fermeture avortée de la prison de Guantanamo Bay (Austin, 2009a; Fisher, 2013a), l'aide économique non militaire au Pakistan (Austin, 2009b; Indyk *et al.*, 2012, p.101-102; Sanger, 2012, p.23; Shaw, 2012a, p.132), la clause *Buy American* du plan de relance de l'économie américaine (Scott et Carter, 2013, p.139-141), les sanctions économiques pour freiner le programme nucléaire iranien (Austin, 2010c; 2009d), le financement des guerres en Afghanistan et en Irak (Austin, 2009c), le budget de la Défense (Austin, 2012; Kandel, 2012, p.35; Sanger, 2012, p.168), la lutte contre les pirates somaliens (Hendrickson, 2010; 2011; 2015) et le déploiement de 100 soldats américains en Afrique centrale pour débusquer Joseph Kony et contrer l'Armée de résistance du Seigneur, en octobre 2011 (Ibid., 2013b; 2015).

La polarisation partisane au Congrès n'influença pas seulement les relations entre le pouvoir législatif et la Maison-Blanche d'Obama en politique intérieure, mais aussi le comportement des législateurs en politique extérieure. Par exemple, l'intense partisanerie au Sénat ralentit le processus de ratification des traités internationaux sous Obama. Ces heurts incitèrent le président à privilégier les accords en forme simplifiée (*executive agreements*) pour conclure des ententes internationales (Peake *et al.*, 2012, p.1313). Cette dynamique affecta aussi les activités de surveillance (*oversight*) des politiques de sécurité nationale du président démocrate (Oleszek et Oleszek, 2012, p.47). Ces conclusions font écho à la thèse selon laquelle le facteur partisan est déterminant pour expliquer le comportement du Congrès en politique étrangère.

Toutefois, sur des dossiers de grande envergure comme la fermeture la prison de Guantanamo Bay (Austin, 2009a; Fisher, 2013a) et les sanctions imposées à la République islamique d'Iran pour contrer ses ambitions nucléaires (Austin, 2010c; 2009d; Clinton, 2014, p.533; Indyk *et al.*, 2012, p.206; Mann, 2012, p.205; Scott et Carter, 2013, p.140), l'Administration Obama fit face à une opposition ne venant pas seulement des élus du *Grand Old Party* (GOP). Plusieurs démocrates influents, tel le leader de la majorité au Sénat Harry Reid (D-NV)¹⁰, refusèrent de consentir à certaines initiatives du président et joignirent leurs efforts à ceux de législateurs républicains qui s'opposaient aussi aux politiques du président¹¹.

¹⁰ Reid critiqua sévèrement la décision de fermer le centre de détention de Guantanamo, car il refusait d'envisager que des présumés terroristes soient traduits en justice en sol américain et qu'ils puissent en suite obtenir leur liberté aux États-Unis : « We will never allow terrorists to be released into the United States. » (Fisher, 2013b, p.236)

¹¹ D'importantes coalitions bipartisanes en opposition au président existent toujours, selon Jordan Tama, qui s'est penché sur les sanctions internationales à l'égard de la Chine, de l'Iran et de la Russie durant la présidence Obama (2014, p.1).

Problématique et structure du mémoire

Ces deux exemples d'enjeux controversés qui liguent démocrates et républicains par-delà leurs différences partisans contre certaines politiques d'Obama attestent que d'autres mécanismes que la partisanerie sont à l'œuvre lorsque les législateurs prennent des décisions en politique étrangère. De plus, des représentants et sénateurs républicains coopérèrent aussi avec le président sur d'autres dossiers de politique extérieure et de défense. À ce titre, deux enjeux capitaux retiennent notre attention : la ratification du traité New START (2010) et l'intervention militaire en Libye (2011). Malgré l'opposition d'une majorité de républicains des deux chambres à ce traité de réduction conjointe des arsenaux nucléaires avec la Russie, Obama réussit à obtenir la ratification de New START grâce à la collaboration de Richard Lugar. Ce sénateur républicain rallia douze autres sénateurs du GOP en faveur du traité, le 22 décembre 2010. Quand est venu le temps d'affronter le régime du colonel Mouammar Kadhafi pour qu'il cesse la répression violente contre la population libyenne au printemps 2011, des figures républicaines importantes des commissions parlementaires traitant des enjeux de politique extérieure et de défense offrirent aussi leur soutien à l'occupant démocrate de la Maison-Blanche. C'est le cas du sénateur John McCain et des représentants Buck McKeon et Ileana Ros-Lehtinen¹². Ces quatre républicains adoptèrent une position défiant les logiques partisans sur deux pierres angulaires de la politique étrangère du premier mandat de Barack Obama. Le facteur partisan ne peut donc pas offrir une explication satisfaisante de leur comportement.

¹² À la Chambre des représentants, McKeon occupa le poste de premier républicain en importance (*ranking member*) sur la commission sur les forces armées (*House Armed Services Committee*) à partir de juin 2009. Puis, il en devint le président, suite à la victoire républicaine aux élections de mi-mandat de novembre 2010. Ros-Lehtinen profita elle aussi de la nouvelle majorité républicaine pour accéder à la présidence de la commission sur les affaires extérieures de la Chambre (*House Foreign Affairs Committee*). Elle avait été la première républicaine en importance de cette même commission durant le 111^e Congrès. Au Sénat, Lugar et McCain servirent respectivement à titre de premier républicain en importance au sein des commissions sur les relations extérieures (*Senate Foreign Relations Committee*) et sur les forces armées (*Senate Armed Services Committee*) durant le premier mandat de Barack Obama.

Ainsi, nous proposons la question de recherche suivante : quels autres facteurs que la partisanerie peuvent expliquer l'action de ces quatre législateurs républicains sur le traité New START et l'intervention militaire en Libye ? Une analyse multicausale qui tient compte à la fois de la partisanerie, mais aussi d'une série d'autres facteurs de niveaux international, national et individuel permettra de nuancer la thèse de la domination du facteur partisan.

Le présent mémoire prendra la forme suivante. Le premier chapitre sera consacré à une revue de la littérature sur le Congrès et la politique étrangère. Celle-ci s'attardera sur les grandes tendances de l'étude de l'action du Congrès dans ce domaine en fonction des principales questions au sujet de l'influence, du comportement, des facteurs explicatifs et des moyens d'action sur lesquelles ce champ s'est penché. Cette revue de la littérature nous permettra de présenter les éléments constitutifs du cadre analytique de ce mémoire, qui consiste en trois niveaux de facteurs explicatifs (international, national et individuel) du comportement des élus, ainsi que les moyens dont ils disposent pour influencer la politique extérieure. Enfin, il sera question de la méthodologie employée, en l'occurrence la comparaison structurée et orientée, et de la sélection des sources.

Le second chapitre portera sur la première étude de cas de ce mémoire : le processus de ratification du traité New START en 2010. Après avoir brièvement mis en contexte l'enjeu étudié, nous analyserons l'action de chacun des quatre législateurs républicains sur ce dossier. Par la suite, nous tenterons d'expliquer, à l'aide des questions retenues pour notre comparaison structurée et orientée, le comportement de chacun de ces individus dans le cas de New START. Le troisième chapitre présentera la deuxième étude de cas : l'intervention militaire en Libye au printemps 2011. L'analyse pour cet enjeu sera structurée de la même manière que celle présentée dans le second chapitre.

En guise de conclusion, nous reviendrons sur les résultats des deux études de cas et leur implication pour la recherche sur le Congrès et la politique étrangère. Il sera avant tout question des leçons que permet de tirer l'étude des comportements de Lugar sur le traité New START et de McCain sur l'intervention en Libye. Ces deux cas nous amènent à suggérer des modifications au concept d'entrepreneur en politique étrangère au Congrès afin de tenir compte du fait que certains élus décident de collaborer avec un président du parti adverse pour faire avancer leur position sur un enjeu précis. Nous évoquerons des pistes de recherche sur cette dynamique, étant donné que la collaboration bipartisane s'avère un outil de choix pour des législateurs souhaitant atteindre leurs objectifs sur des dossiers de politique étrangère et de défense.

CHAPITRE I

LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Constitution des États-Unis lance, selon la formule consacrée d'Edward Corwin (1957), une «invitation à la lutte» (*invitation to struggle*) entre les pouvoirs exécutif et législatif pour la conduite de la politique étrangère des États-Unis¹³. Cette lutte, qui met aux prises la présidence et le Congrès, n'est pas fixée dans le temps, mais est plutôt soumise aux rapports de forces politiques changeants. Le «va-et-vient du pendule» de la politique extérieure ne doit donc pas être uniquement abordé comme étant le résultat de discordes constitutionnelles (Lindsay, 2012a, p.224). Une telle interprétation suggère que les deux pouvoirs entretiendraient une relation d'adversité. Elle a amené plusieurs commentateurs, chercheurs et praticiens de la politique étrangère à débattre de positions polarisées en ce qui a trait à la place du Congrès dans ce domaine : le Congrès est-il «impérial» vis-à-vis une présidence «déplumée», ou évolue-t-il «aux marges» de la politique étrangère (Lindsay, 1994, p.2-3)?

L'étude du Congrès et de la politique étrangère américaine a elle aussi donné lieu à plusieurs conclusions divergentes quant au rôle et à l'influence de l'institution législative. Ces différents résultats dépendent avant tout de la manière choisie pour

¹³ Les relations entre les pouvoirs exécutif et législatif peuvent aussi être vues sous l'angle de la coopération, comme le souligne Justin Vaïsse : « [...] le dispositif institutionnel américain appelle les deux branches à tenter de coopérer, d'atteindre des compromis, pour exercer un pouvoir partagé. » (2008, p.339) Cette vision fait écho à celle proposée par Lee H. Hamilton et Jordan Tama (2002), qui parlent d'une « tension créatrice » (*creative tension*) pour décrire le partenariat entre le Congrès et la présidence.

étudier la législature fédérale. Sur quelle(s) unité(s) se penchent les analyses : le Congrès, le Sénat, la Chambre des représentants, les commissions permanentes, les sénateurs ou les représentants? Quels enjeux de politique étrangère et de défense sont analysés : les guerres et interventions militaires, les traités internationaux, les politiques budgétaires, etc.? Quelles activités du Congrès sont tenues en compte dans l'analyse : les projets de lois, résolutions et amendements, les débats, les audiences publiques, les apparitions médiatiques, etc.? Par exemple, en portant leur attention sur le Congrès en tant qu'institution et sur son action sur les décisions d'intervenir militairement à l'étranger, plusieurs auteurs ont conclu que le pouvoir législatif a une influence limitée par rapport à l'exécutif, qui a étendu ses pouvoirs de guerre depuis 1945 (Fisher, 2000; 2013a; Hendrickson, 2002). Cependant, d'autres auteurs ont démontré que les sénateurs et représentants les plus actifs sur les enjeux de politique étrangère peuvent arriver à influencer les relations diplomatiques des États-Unis et la conduite d'une opération militaire (Hersman, 2000; Carter et Scott, 2009; Gagnon, 2013).

Un survol de la littérature du champ *Congress & foreign policy* s'impose pour situer le cadre analytique de ce mémoire dans le contexte de la recherche sur l'institution législative et la politique étrangère américaine. Quatre questions résument bien les grandes orientations de la recherche dans ce champ : 1.1 est-ce que le Congrès est un acteur important ou marginal en politique étrangère américaine? ; 1.2 quel est le comportement du Congrès et de ses membres sur les enjeux de politique extérieure? ; 1.3 quels facteurs influencent ce comportement? ; 1.4 par quels moyens le Congrès et ses membres peuvent-ils influencer la politique étrangère¹⁴ ?

¹⁴ Cette manière de présenter la littérature du champ *Congress & foreign policy* s'inspire de celle proposée par Marie T. Henehan (2000, p.7-35).

1.1 L'influence du Congrès : un acteur marginal ou négligé?

« Si la vie de l'Union était sans cesse menacée, si ses grands intérêts se trouvaient tous les jours mêlés à ceux d'autres peuples puissants, on verrait le pouvoir exécutif grandir dans l'opinion, par ce qu'on attendrait de lui, et par ce qu'il exécuterait. » (Tocqueville, 2002, p.114)¹⁵ Au début des années 1830, Alexis de Tocqueville entrevoyait l'expansion des pouvoirs présidentiels qui allait caractériser les rapports exécutif-législatif en politique étrangère au XX^e siècle. Cette expansion allait avoir des conséquences particulièrement importantes sur les questions de pouvoirs de guerre. C'est d'ailleurs sur la base d'analyses du comportement du Congrès sur les dossiers de guerre et de paix que plusieurs auteurs ont conclu que le pouvoir législatif n'a qu'une influence marginale en politique étrangère (Deering, 2005; Fisher, 2000; 2013a; Hendrickson, 2002; Meernik, 1995; Rudalevige, 2005a). Même l'instrument législatif dont s'est doté le Congrès pour tenter de dompter la «présidence impériale» (Schlesinger, 1973), la résolution sur les pouvoirs de guerre (RPG) de 1973, n'a pas été à la hauteur des attentes (Fisher, 2004, p.687; Rudalevige, 2005a, p.197). Certains l'ont qualifiée de véritable «monument de futilité législative» (Irons, 2005)¹⁶. Non seulement le Congrès est considéré comme un acteur marginal quand vient le temps

¹⁵ La référence à cette citation de Tocqueville est inspirée de l'usage qu'en a fait James M. Lindsay dans un chapitre sur l'influence du Congrès en politique étrangère dans l'ouvrage *The Domestic Sources of American Foreign Policy* dirigé par James M. McCormick (2012a, p.227).

¹⁶ Dans ses grandes lignes, la résolution sur les pouvoirs de guerre exige du président qu'il fournisse un rapport au Congrès dans un délai de 48 heures advenant le cas où des troupes américaines auraient été déployées dans des situations où ont lieu des hostilités, c'est-à-dire des combats, sans l'autorisation préalable de la législature. Par la suite, le président doit mettre fin à l'intervention militaire si le Congrès ne lui fournit pas une autorisation dans les 60 jours suivants. Par contre, la législature peut décider de repousser ce délai. Sans l'autorisation du Congrès, le président a 30 jours supplémentaires pour retirer les troupes (Grimmett, 2010, p.7-8). En septembre 2012, les présidents avaient soumis 132 rapports au Congrès sur la base de cette résolution depuis 1973 (Grimmett, 2012, p.14). Toutefois, la RPG est bien moins contraignante pour la présidence qu'elle ne semble l'être puisque, bien souvent, le décompte des 60 jours n'a pas lieu. Les présidents ne font que très rarement référence à la section 4 (a) (1) de la résolution, qui prévoit le déclenchement de ce décompte (Fisher, 2004, p.693; Rudalevige, 2005a, p.195). Pour Louis Fisher, cette résolution a non seulement échoué à restaurer les pouvoirs du Congrès, mais elle a donné le droit au président de lancer une opération militaire sans l'aval de la législature pour 90 jours (2013a, p.144).

de parler des pouvoirs de guerre, mais il remplit aussi difficilement ses responsabilités dans d'autres domaines, comme la surveillance (*oversight*) du comportement de l'exécutif (Zegart, 2011). De manière plus générale, l'influence du Congrès en politique extérieure serait bien moins importante qu'elle apparaît lorsque l'on se penche sur les projets de loi adoptés par la législature (Hinckley, 1994). Il règnerait même au sein de cette institution une «culture de la délégation» (*culture of deference*), constituée d'un ensemble de normes, croyances et coutumes qui confinent la législature fédérale aux marges de la prise de décision en politique étrangère (Weissman, 1995, p.17).

Or, plusieurs auteurs se sont affairés à réfuter ces thèses qui soutiennent que le Congrès n'est qu'un acteur marginal de la politique extérieure. L'influence de la législature serait effectivement plus grande dans cette sphère d'activité, et elle varierait selon le type de politiques dont il est question. Lindsay et Ripley (1993) en distinguent trois sur lesquelles le Congrès exerce un ascendant fluctuant :

- a. Les *politiques structurelles* traitent de la manière dont les ressources sont allouées pour la conduite de la politique étrangère et de défense. Notamment, ces politiques déterminent les modalités de l'aide étrangère américaine, le financement des organisations internationales, ainsi que le financement, l'organisation et le déploiement des forces armées. C'est sur ce type d'enjeux que le Congrès peut arriver à exercer le plus d'influence en politique étrangère (Lindsay, 1994, p.156-159).
- b. Les *politiques stratégiques* sont celles qui touchent aux grands objectifs et aux tactiques de la politique étrangère, par exemple la nature des relations des États-Unis avec d'autres pays. Le Congrès a une grande capacité d'influence dans ce domaine, puisque ses élus courent moins de risques électoraux en s'opposant au président sur ce type d'enjeux que sur les politiques de crises.

De plus, les pouvoirs de l'exécutif sont plus clairement balisés par la Constitution sur ces questions (Lindsay, 1994, p.153-156).

- c. Les *politiques de crises* désignent les situations où les législateurs et l'exécutif perçoivent une menace à la sécurité des États-Unis ou bien lorsqu'une intervention militaire est lancée par le président. La présidence se retrouve dans une position décisionnelle privilégiée par rapport au Congrès en ce qui a trait à ce type de politiques (Ibid., p.147-153).

Pour certains auteurs, l'institution législative exercerait même un plus grand ascendant qu'on l'estime sur ces politiques de crises. En effet, la législature jouirait d'une influence non négligeable sur les décisions de lancer une intervention militaire et sur la conduite de celle-ci (Howell et Pevehouse, 2005; 2007a; 2007b; Kriner, 2010; 2014; Kriner et Shen)¹⁷. De plus, il est aussi possible de réévaluer son influence lorsque l'on se tourne vers d'autres enjeux que ceux de guerre et de paix et que l'on tient compte des activités non législatives des membres du Congrès (Carter, 1986; Carter et Scott, 2009; Hersman, 2000; Howell et Pevehouse, 2005; 2007a; 2007b; Kriner, 2010; Lindsay et Ripley, 1993). Au-delà de la question de l'influence du Congrès en politique étrangère, c'est celle de son comportement qui a retenu le plus d'attention dans ce champ de recherche.

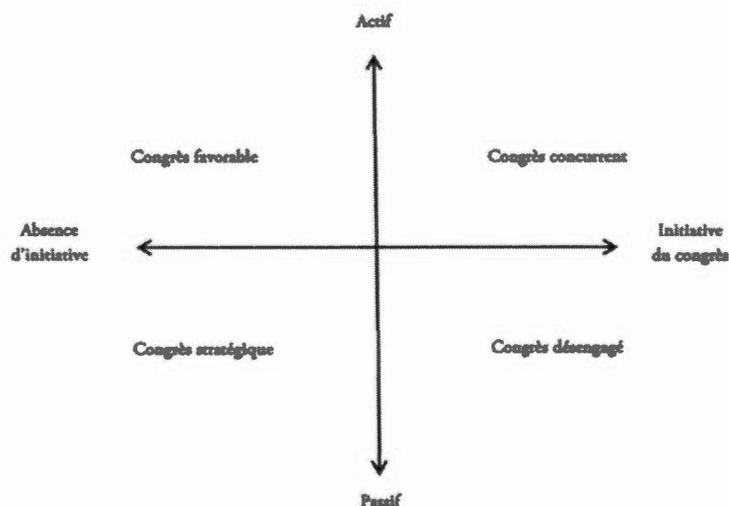
¹⁷ Les tenants de la thèse qui présente le Congrès comme un acteur marginal de la politique étrangère ont réagi à la publication d'un article de Howell et Pevehouse (2007a) dans la revue *Foreign Affairs*. Ils sont venus nuancer la réévaluation de l'influence de cette institution sur les questions de guerre et l'importance des moyens d'action non législatifs (Fisher *et al.*, 2008).

1.2 Du déclin à l'entrepreneuriat : le comportement du Congrès

L'étude du comportement du Congrès et de ses membres en politique étrangère a donné lieu à l'emploi de nombreuses dichotomies pour décrire les périodes lors desquelles la législature cède le pas à l'exécutif ou défend ses pouvoirs. Les oppositions binaires délégation-défiance (*deference-defiance*) (Lindsay, 2003; Weissman, 1995), montée et déclin (*(re)surgence-decline*) (Ripley et Lindsay, 1993; Rudalevige, 2006; Sundquist, 1981) et acceptation-affirmation (*acceptation-assertiveness*) (Henehan, 2000) sont celles qui ont été les plus utilisées dans ce champ de recherche pour décrire le comportement de la législature. Or, James M. Scott et Ralph G. Carter ont proposé une typologie sur deux axes pour tenir compte à la fois du niveau d'activisme (*activism*) et d'affirmation (*assertiveness*). En allant au-delà des oppositions binaires évoquées plus haut, leur classification permet d'identifier quatre gammes de comportements de l'institution législative (Figure 1.3). Scott et Carter soutiennent que le Congrès peut être le *concurrent* du président, il peut être *désengagé* de la politique étrangère, *favorable* aux initiatives présidentielles, ou encore impliqué de manière *stratégique* (2002, p.164)¹⁸.

¹⁸ Cette traduction de la typologie proposée par Scott et Carter (*Competitive Congress, Disengaged Congress, Supportive Congress* et *Strategic Congress*) provient d'un article sur le Sénat et la politique étrangère américaine traduit par Anne Gaborit que ces auteurs ont publié dans la revue *Politique américaine* (Scott et Carter, 2013, p.125).

Figure 1.3 Les comportements institutionnels du Congrès en politique étrangère



(Scott et Carter, 2013, p.125)

Soulignant le rôle central que jouent les individus au sein de l'institution législative en politique étrangère (Carter *et al.*, 2004, Carter et Scott, 2004, 2009; 2010; Hersman, 2000; Howell et Pevehouse, 2007b; Rudalevige, 2005b, p.428), Carter et Scott (2009; 2010) ont aussi développé une typologie pour caractériser le comportement des membres du Congrès dans ce domaine (Figure 1.4). Celle-ci permet d'identifier trois types de comportements différents (Carter *et al.*, 2004, p.280; Carter et Scott, 2004, p.36-37; 2009, p.19). Tout d'abord, l'*activisme* regroupe toutes les actions des législateurs visant à appuyer ou s'opposer aux politiques de l'exécutif. Puis, l'*affirmation* désigne les actions des membres du Congrès qui viennent remettre en question le leadership de l'administration sur un enjeu. Enfin, s'inspirant de la métaphore de l'entrepreneuriat politique souvent employée pour parler des membres du Congrès les plus actifs en politique étrangère (Carter *et al.*, 2004, p.281; Carter et Scott, 2009, p.21; Kriner, 2010, p.58; Kriner et Shen, 2014,

p.157; Lindsay et Ripley, 1993, p.33; Lindsay, 1994, p.49) Carter et Scott ont proposé le concept d'*entrepreneur en politique étrangère du Congrès* pour qualifier le comportement des législateurs les plus actifs et les plus affirmatifs dans ce domaine¹⁹.

Figure 1.4 Les comportements des membres du Congrès en politique étrangère



(Carter et Scott, 2009, p.19)

¹⁹ Nous emploierons l'expression «entrepreneur en politique étrangère au Congrès» pour traduire le concept de *congressional foreign policy entrepreneur* de Carter et Scott plutôt qu'«entrepreneur législatif», qui est la traduction proposée dans leur article publié dans la revue *Politique américaine* (Scott et Carter, 2013, p.121). L'adjectif «législatif» suggère que l'action de ces entrepreneurs est avant tout législative, alors que Carter et Scott insistent sur l'importance des canaux d'influence non législative. De plus, l'expression «entrepreneur législatif» se rapproche plutôt du concept de *legislative entrepreneur* de Gregory Wawro (2001). Wawro s'intéresse à l'entrepreneuriat législatif à la Chambre des représentants et définit le concept d'«entrepreneurs législatifs» comme étant des individus qui investissent leurs ressources en termes de temps et de personnels pour acquérir une connaissance de domaines politiques précis. Ces entrepreneurs font ensuite la promotion de leur projet à travers le processus législatif et travaillent à la construction et au maintien de coalition pour en assurer l'adoption (Wawro, 2001, p.2).

Ces auteurs se sont appuyés sur la littérature sur l'entrepreneuriat dans le domaine des politiques publiques pour développer ce concept²⁰. Les entrepreneurs en politique étrangère au Congrès sont des individus qui cherchent à agir sur un enjeu qui les interpelle plutôt que d'attendre que l'administration le fasse (Carter et Scott, 2009, p.20-21; 2010, p.420). Ils prennent l'initiative de s'impliquer sur un dossier puisqu'il n'y a pas de politique en place (*policy vacuum*) pour s'attaquer au problème qui les intéresse, ou pour corriger l'approche choisie par l'administration pour y faire face (*policy correction*) (Carter et Scott, 2009, p.21). Ce concept a été réutilisé tel quel par certains auteurs (Karcic, 2013; Roehrig et Wessel, 2011), alors que d'autres s'en sont fortement inspirés pour développer leur propre analyse de l'action de membres du Congrès sur des enjeux de politique étrangère (Gagnon, 2013; Hendrickson, 2013b). En portant l'attention de la recherche sur les individus plutôt que sur l'institution, le concept d'entrepreneur en politique étrangère au Congrès permet d'identifier des changements de politiques déclenchés par des législateurs qui sont parfois difficiles à déceler lorsque l'on se concentre sur l'institution dans son ensemble.

²⁰ Le concept d'entrepreneur en politique étrangère au Congrès a été développé sur la base de la littérature sur l'entrepreneuriat dans le domaine des politiques publiques. Un entrepreneur de politiques est un individu prêt à investir ses ressources en termes de temps, énergie, réputation et même en argent pour attirer l'attention des décideurs sur un problème précis et proposer une solution pour y répondre (Jeon et Haider-Markel, 2001, p.217; Kingdon, 2003, p.122; Polsby, 1984, p.171). La question de l'innovation est aussi centrale dans l'entrepreneuriat politique, puisque ces individus ont tendance à proposer des solutions qui sortent des sentiers battus ou qui rompent avec les politiques en place (Polsby, 1984, p.144; Roberts, 1992, p.56). Les concepts d'inscription à l'agenda (*agenda-setting*), la définition des enjeux (*issue framing*) et d'entrepreneur de politiques (*policy entrepreneur*) sont aussi repris. Ils permettent de démontrer comment des membres du Congrès proactifs participent à attirer l'attention d'autres acteurs sur un enjeu politique qui les interpelle et à définir les solutions acceptables à ce problème particulier et la manière dont l'enjeu est débattu (Jeon et Haider-Markel, 2001; Kingdon, 2003; Baumgartner et Jones, 2009). Dans l'étude de la politique étrangère américaine, le concept d'entrepreneur a été utilisé pour comprendre le rôle de certains individus au sein de l'exécutif (Mazarr, 2007; David, 2015a; David et Barthe, 2013), alors que Carter et Scott (2009) l'ont adapté pour repenser la manière d'aborder l'action du Congrès en politique étrangère.

1.3 Les facteurs internationaux, nationaux et individuels

Qu'est-ce qui permet d'expliquer que le Congrès s'avère le concurrent du président sur certains dossiers de politique étrangère alors qu'il est désengagé sur d'autres? Pourquoi un membre du Congrès agit-il à titre d'entrepreneur en politique étrangère sur un enjeu et se contente-t-il d'être actif sur un autre? Pour tenter d'offrir une réponse à ces questions, il faut se tourner vers les facteurs explicatifs du comportement de l'institution et de ses élus qui peuvent être regroupés en trois niveaux selon leur origine : international, national et individuel²¹.

1.3.1 Les facteurs de niveau international

Les guerres, crises et menaces à la sécurité nationale des États-Unis exercent une grande influence sur la manière dont les sénateurs et représentants agissent sur les enjeux de politique étrangère (Henehan, 2000; Lindsay, 2003). Une crise sur la scène internationale, l'implication du pays dans un conflit à l'étranger et le nombre de victimes américaines qui y périssent peuvent influencer le soutien des législateurs à la politique étrangère du président (Wittkopf et McCormick, 1999, p.17). Tous ces événements internationaux peuvent représenter une «fenêtre d'opportunité» (*policy window*) pour les membres du Congrès (Kingdon, 2003, p.166; Mazarr, 2007, p.13-15). C'est surtout le cas pour les entrepreneurs en politique étrangère souhaitant faire grimper un enjeu au sommet des priorités de la nation, ou proposer une initiative pour faire face à un problème qui en découlerait (Carter et Scott, 2009, p.32). Outre les

²¹ Ces trois niveaux de facteurs (international, national et individuel) ont été avancés dans des analyses de l'action des membres du Congrès sur les enjeux de politique étrangère par Wittkopf et McCormick (1999) et Gagnon (2012; 2013). Ce type d'analyse permet de tenir compte d'une pluralité de facteurs provenant de différents contextes avec lesquels les législateurs interagissent : « Like all foreign policy makers, members of Congress exist in a multifaceted setting and react to a wide variety of stimuli... international factors, societal factors, institutional factors, and individual factors. » (Carter, 1998, p.116)

événements d'envergure (guerres et crises), des législateurs peuvent aussi s'intéresser à des éléments du contexte international qui retiennent moins l'attention de leurs collègues et de l'exécutif. De tels événements peuvent malgré tout être significatifs à leurs yeux et les pousser à agir sur un enjeu précis (ex. résultats des élections dans différents pays, expiration d'un traité international, politique d'utilisation de l'aide étrangère américaine par un État bénéficiaire, etc.).

1.3.2 Les facteurs de niveau national

Plusieurs auteurs se sont tournés vers le contexte national pour expliquer l'implication des élus du Congrès en politique étrangère. Comme nous l'avons évoqué plus tôt, la partisanerie est sans contredit l'un des facteurs les plus dominants dans la littérature (Ahn, 2011; DeLaet *et al.*, 2006; Howell et Pevehouse, 2007b; Kriner, 2010; Lindsay, 2003; McCormick *et al.*, 1997; Wittkopf et McCormick, 1998). Alors que les élus du parti adverse au président ont plutôt tendance à s'opposer à ses initiatives, ceux de son parti sont plus enclins à les soutenir. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que les élus du Congrès du même parti que le président tendent à partager la vision du monde de celui-ci. De plus, ils sont plus susceptibles d'avoir confiance en l'information que l'exécutif achemine au Congrès et ils voient leur destin électoral lié aux succès et échecs de l'occupant de la Maison-Blanche (Howell et Pevehouse, 2007b, p.37-39; Kriner, 2010, p.53-57).

La composition partisane des deux chambres du Congrès fait partie de ce que certains auteurs ont désigné comme les «conditions politiques internes» (*domestic political conditions*) qui influencent le comportement de l'institution et de ses membres (Hendrickson, 2002, p.165). L'opinion publique, la popularité du président et de ses politiques, les cycles électoraux et leurs résultats, ainsi que l'état de l'économie

américaine sont les principales composantes de ce contexte politique national (Kingdon, 2003, p.145; Lindsay, 2003, p.531; Scott et Carter, 2014, p.191-192; Wittkopf et McCormick, 1999, p.18-19). D'autres éléments de ce contexte, plus particulièrement la popularité du président, peuvent aussi jouer sur la capacité des législateurs à influencer le débat sur la politique extérieure des États-Unis (Carter et Scott, 2009, p.243).

1.3.3 Les facteurs de niveau individuel

S'inspirant de la thèse classique de David Mayhew (1974), plusieurs auteurs ont démontré que la décision d'être actif sur des enjeux de politique étrangère dépendait avant tout de considérations électorales (Burgin 1991, 1993b). L'explication électorale du comportement des législateurs sous-tend que ces derniers ont tendance à déléguer leurs prérogatives de manière importante à l'exécutif quand vient le temps d'élaborer la politique extérieure. Ils prennent position publiquement sur certains enjeux dans le but d'attirer l'attention de l'électorat et s'impliquent principalement sur les questions qui touchent leur circonscription (Lindsay, 1994, p.34-37). Toutefois, comme l'a démontré Richard F. Fenno (1973), la réélection n'est qu'un objectif parmi d'autres que cherchent à atteindre les législateurs (leur désir d'acquérir de l'influence au sein de l'institution et leur conception de bonnes politiques publiques) (Bartels, 1991, p.468).

En ne se limitant pas aux considérations électorales, il est possible d'expliquer l'action des élus du Congrès grâce à leurs caractéristiques individuelles. Le genre (Swers, 2013), l'origine ethnique (Uscinski *et al.*, 2009), la religion (Walker, 1996; Collins *et al.*, 2013) et l'expérience militaire (Gelpi et Feaver, 2002) sont des facteurs individuels dont l'importance a été démontrée par plusieurs auteurs. Ces

caractéristiques font aussi partie du concept de «préférences politiques» (*policy preferences*) qu'emploient certains auteurs pour expliquer la décision des membres du Congrès d'être actifs sur un enjeu (Burden, 2007; Lamb, 1998). Ces préférences sont une combinaison de caractéristiques propres à chaque individu, comme les valeurs, les expériences familiales et personnelles, l'idéologie et le désir d'acquérir de l'influence au sein de l'institution. Elles peuvent représenter une source de motivation cruciale lorsqu'un membre du Congrès s'intéresse à des enjeux de politique étrangère (Burden, 2007; Carter et Scott, 2009; Hendrickson, 2013b; Lamb, 1998). Pour les besoins de ce mémoire, nous retiendrons les éléments de ces préférences qui représentent les «facteurs endogènes» (*endogenous factors*), pour reprendre l'expression de Carter et Scott. Il s'agit des expériences personnelles et familiales, des valeurs des législateurs et de leur désir d'acquérir de l'influence au sein de l'institution (Carter *et al.*, 2004, p.280-281; Carter et Scott, 2009, p.32-36). Nous ne ferons pas référence au concept dans son ensemble, car il recoupe d'autres facteurs dont nous tenons déjà compte dans notre analyse. Enfin, l'idéologie des législateurs s'avère un facteur incontournable pour expliquer l'action des membres du Congrès sur les enjeux de politique étrangère (Carter et Scott, 2009; Hildebrant *et al.*, 2013; McCormick et Mitchell, 2007; Wittkopf et McCormick, 1999).

1.3.4 Au-delà de l'explication partisane : une analyse à trois niveaux

Parmi les principaux facteurs employés dans la littérature pour expliquer le comportement des élus du Congrès en politique étrangère, nous en avons sélectionné une série qui complètera le cadre analytique de ce mémoire (voir Tableau 1.1). Ces facteurs nous permettront d'expliquer l'action des républicains Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lethinen sur deux enjeux de politique étrangère ayant marqué le premier mandat de Barack Obama. Ainsi, nous démontrerons que plusieurs autres

facteurs que la partisanerie doivent être pris en compte pour expliquer l'action des législateurs dans ce domaine.

Tableau 1.1 Les facteurs explicatifs de l'action des membres du Congrès en politique étrangère

Niveaux d'analyse	International	National	Individuel
Facteurs	Guerres	Popularité du président ²²	Réélection
	Menaces à la sécurité nationale	Cycles électoraux	Caractéristiques individuelles
	Crises internationales	Composition partisane du Congrès	Facteurs endogènes
	Événements significatifs	Institution ²³	Idéologie

²² Pour évaluer la popularité du président, nous utiliserons les résultats de sondages *Gallup* pour la période du premier mandat de Barack Obama. La question de sondage est demeurée la même sur l'ensemble de la période : « Do you approve or disapprove the way Barack Obama is handling his job as president? » (Gallup, 2015a)

²³ Les législateurs tendent à réagir vivement lorsqu'ils estiment que les politiques du président empiètent sur la juridiction du Congrès, particulièrement en politique étrangère (Scott et Carter, 2014, p.192). Nous prendrons donc en compte la protection des prérogatives législatives comme un facteur explicatif du comportement de ces élus. De plus, nous porterons notre attention sur le rôle des leaders des deux chambres du Congrès et des présidents des principales commissions de politique étrangère et de défense sur les deux enjeux ; ces individus peuvent grandement influencer la manière dont les enjeux de politique étrangère sont débattus au sein de l'institution (Hendrickson, 2002; Gagnon, 2013).

1.4 Les moyens d'action des membres du Congrès

De la prise de position publique à l'adoption d'un projet de loi, les membres du Congrès possèdent un large éventail de moyens pour tenter d'influencer la formulation de la politique étrangère sur des enjeux spécifiques. Par contre, ces activités n'exploitent pas les mêmes canaux et n'ont pas toutes la même portée. À l'instar de Carter et Scott, il nous apparaît pertinent de présenter ces moyens d'action, ou «canaux d'influence» (*avenues of influence*) pour reprendre leur expression, sur deux grands axes : législatif/non législatif et direct/indirect (2009, p.13-14)²⁴.

²⁴ James M. Lindsay a été le premier à concentrer son analyse de l'action du Congrès en politique étrangère sur les moyens d'influence indirects qui s'offrent aux législateurs. À ce titre, il a décrit les moyens d'action indirects suivants : réactions anticipées, les changements dans le processus décisionnel au sein de l'exécutif et les épisodes où les législateurs «jouent pour la galerie» (*political grandstanding*) (Lindsay, 1992). Lindsay a par la suite cessé d'utiliser l'expression «jouer pour la galerie», puisque cette activité peut être perçue par certains critiques comme une tentative d'un législateur d'attirer l'attention sur sa personne pour des raisons électorales plutôt que sur un enjeu spécifique (Lindsay et Ripley, 1993, p.32-33). Pour sa part, Eileen Burgin a établi la distinction entre les activités législatives et non législatives (1993b). Enfin, James M. Scott a regroupé ces deux typologies pour représenter les moyens d'action des membres du Congrès sur deux axes : législatif/non législatif et direct/indirect (1997, p.49).

Tableau 1.2 Canaux d'influence du Congrès sur la politique étrangère

	Direct	Indirect
Législatif	Législation Vote des crédits Traités (Sénat)	Législation non-contraignante Manœuvre procédurale Confirmation (Sénat)
Non législatif	Lettres/appels téléphoniques Consultations/conseils Audiences publiques Surveillance Actions en justice	Inscription à l'agenda Déroulement du débat public Contacts à l'étranger

(Scott et Carter, 2013, p.123)

Tels que représentés dans le Tableau 1.2, les moyens d'action regroupés sous les canaux législatifs sont les activités qui s'apparentent à l'adoption d'un projet de loi, tandis que celles faisant partie des canaux non législatifs ne sont pas liées à un tel projet (Carter et Scott, 2009, p.13-14). Ces canaux d'influence sont aussi divisés en moyens directs, qui touchent à un enjeu spécifique, et indirects, qui visent à influencer le contexte politique dans son ensemble (Carter et Scott, 2009, p.19). Bien que ce tableau tienne compte de l'essentiel des moyens d'action auxquels ont recours les législateurs, un élément incontournable doit y être ajouté : les «réactions anticipées» (*anticipated reactions*). Qualifiées de «moyens d'influence indirecte» du Congrès par Lindsay, elles représentent les tentatives du président d'anticiper les réactions du Congrès à une décision de politique étrangère qu'il envisage d'adopter (1992, p.613; 1994, p.94; Lindsay et Ripley, 1993, p.25-28). Justin Vaïsse présente ce moyen d'action comme étant le «pouvoir invisible» du Congrès :

C'est ce qu'on peut appeler le «pouvoir invisible» du législatif, qui ne se manifeste pas par des actes officiels ni par un affrontement au grand jour avec l'exécutif, mais par une inflexion en amont de la politique du président, ce dernier anticipant et intégrant dans ses calculs la réaction du Congrès pour ne pas subir un échec plus tard. (2008, p.348)

Ce mécanisme est particulièrement important dans les décisions d'intervenir militairement, puisqu'un président devant composer avec un Congrès où siègent des majorités du parti adverse s'attend à faire face à une plus grande opposition de la législature à ses politiques (Howell et Pevehouse, 2007b, p.26; Kriner, 2010, p.48). L'anticipation des réactions du Congrès par l'exécutif n'est pas seulement l'apanage des questions de guerre. En effet, le président peut aussi décider ne pas soumettre un traité pour ratification au Sénat s'il estime qu'il sera rejeté par les élus de la chambre haute. Le président peut ainsi éviter de subir un revers comme ce fut le cas pour Clinton avec le rejet du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en octobre 1999 (Deibel, 2002). À son entrée à la Maison-Blanche en 2009, Barack Obama souhaitait soumettre à nouveau ce traité au Sénat. Cependant, les difficultés qu'il a rencontrées pour obtenir la ratification de New START semblent l'avoir découragé de tenter d'obtenir la ratification du TICE (Jones et Marsh, 2014, p.220; Warren, 2013, p.80).

De plus, quelques précisions additionnelles doivent être faites pour mieux comprendre les possibilités d'influence des sénateurs et représentants. D'entrée de jeu, tous les projets de loi portant sur la politique étrangère n'ont pas les mêmes objectifs, c'est pourquoi il est impératif d'en distinguer deux types : les *substantive legislations*, qui déterminent les grandes orientations de la politique étrangère américaine, et les *procedural legislations*, qui affectent la manière dont la politique étrangère américaine est mise en œuvre (Lindsay et Ripley, 1993; Gagnon, 2012, p.296-297; 2015, p.414-419). Par exemple, les membres du Congrès peuvent

modifier les procédures de la conduite de la politique extérieure et ainsi influencer la prise de décision en identifiant quels sont les acteurs qui participent à ce processus, en créant des institutions au sein de l'exécutif et en contraignant ce pouvoir à produire des rapports et à respecter certaines exigences (Lindsay et Ripley, p.28-30).

Pour ce qui est des moyens d'action appartenant aux canaux d'influence non législative, les activités visant à inscrire un enjeu à l'ordre du jour politique et à influencer le déroulement d'un débat à son sujet illustrent la sensibilité qu'ont les législateurs à l'égard de l'opinion publique, ainsi que l'influence qu'ils peuvent exercer sur celle-ci. Par le biais d'interventions publiques pouvant prendre la forme d'audiences des commissions du Congrès, de rapports, de discours et d'apparitions radiophoniques et télévisuelles, les législateurs ont une occasion de jouer sur le même terrain que le président en politique étrangère (Lindsay et Ripley, 1993, p.32; Lindsay, 1994, p.134). Selon Mayhew (2000; 2005), ces prises de position dans la sphère publique sont des parties intégrantes de l'activité des élus du Congrès depuis le début de la République américaine. En intervenant sur la place publique, les sénateurs et représentants peuvent tenter de pallier l'inefficacité de l'influence législative (Lindsay, 1994, p.134), comme dans le cas des interventions militaires. Il appert que les membres du Congrès disposent d'une position privilégiée pour influencer le déroulement du débat entourant une opération militaire. En effet, les médias ont tendance à relayer les propos des législateurs faisant office d'«opinions de l'élite» (*elite opinions*) pour critiquer les politiques du président (Howell et Pevehouse, 2007b, p.156; Kriner, 2010, p.66). À noter que, même si l'exécutif possède un avantage en ce qui a trait au renseignement, il arrive que les élus du Congrès disséminent dans les médias des informations confidentielles fournies par les agences et les départements de l'exécutif ou obtenues par leur propre personnel. Ces fuites leur permettent d'attirer l'attention de l'opinion publique sur un enjeu ou d'influencer un débat d'idées (Prémont, 2012, p.5). Pour les législateurs, les publicités électorales peuvent elles aussi s'avérer d'excellents véhicules pour prendre

position sur les grands enjeux de politique étrangère du moment. Elles sont particulièrement utilisées par les entrepreneurs en politique étrangère du Congrès (Trumbore et Dulio, 2013). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme les pages web des élus et leurs comptes *Facebook* et *Twitter* offrent de nouvelles possibilités aux élus cherchant à faire connaître leurs positions et influencer les débats de politique extérieure (Carter et Scott, 2012, p.50; Gagnon, 2013, p.269; Malecha et Reagan, 2012).

1.5 Cadre analytique

L'analyse proposée dans ce mémoire se concentrera avant tout sur le comportement de deux sénateurs et deux représentants républicains des 111^e et 112^e Congrès. Bien qu'il est possible d'étudier le rôle du Congrès en politique étrangère américaine en s'intéressant à l'institution dans son ensemble (Carter et Scott, 2002; Henehan, 2000; Lindsay, 2003), au Sénat (Auerswald, 2012; Auerswald et Maltzmann, 2003; Blechman, 1990; DeLaet *et al.*, 2006 Evans et Oleszek, 2003; Jewell, 1962; Krutz et Peake, 2009; Lindsay 2012b; O'Brien, 2003; Peake *et al.*, 2012; Scott et Carter, 2013), à la Chambre des représentants (Cobb, 1969; McCormick et Wittkopf, 1990; McCormick *et al.*, 1997; Whalen, 1982; Wittkopf et McCormick, 1998; 1999), aux commissions permanentes (Deering, 1993; Fowler, 2015; Fowler et Law, 2008; Gagnon, 2013; Kandel, 2012, p.32; Lindsay, 1994, p.53; Maguire, 2013; McCormick, 1993; Smith *et al.*, 2011, p.171), spéciales ou *ad hoc* (Tama, 2011) et aux caucus thématiques qui regroupent les législateurs (McCormick et Mitchell, 2007; Scott et Hendrickson, 2009), nous privilégierons une analyse axée sur les sénateurs et représentants en tant qu'individus. Reconnaisant qu'une grande partie de l'activité et des tentatives d'affirmation des prérogatives du Congrès en politique étrangère est l'affaire de quelques-uns de ses membres, certains auteurs ont recouru à des

expressions comme «intellectuels de la sécurité nationale» (*national security intellectuals*) (Zegart, 1999, p.32) et «leaders d'enjeu» (*issue leaders*) (Hersman, 2000, p.29) pour désigner ces individus. Afin d'analyser l'action des sénateurs Lugar et McCain et des représentants McKeon et Ros-Lehtinen, ce mémoire utilisera plutôt la typologie du comportement élaborée par Carter et Scott (2009) (activisme, affirmation et entrepreneuriat) pour qualifier le comportement de ces législateurs sur le traité New START et l'intervention militaire en Libye. De plus, nous recenserons les moyens d'action (législatifs–non législatifs) qu'ils ont employés pour tenter d'influencer la politique étrangère américaine sur ces deux enjeux. Dans le but d'offrir une réponse à la question de recherche de ce mémoire (quels autres facteurs que la partisanerie peuvent expliquer l'action de ces quatre législateurs républicains sur le traité New START et l'intervention militaire en Libye?), nous effectuerons une analyse à l'aide des facteurs explicatifs de niveaux international, national et individuel présentés dans ce chapitre. Ceci nous permettra de démontrer la nécessité de nuancer l'explication partisane du comportement du Congrès et de ses élus en politique étrangère.

En dépit du fait que l'analyse de ce mémoire porte avant tout sur les individus siégeant au Congrès, elle offrira aussi une perspective sur le fonctionnement et les prérogatives de chacune des chambres du Congrès et leurs principales commissions permanentes responsables des dossiers de politique étrangère et de défense. En effet, les sénateurs Lugar et McCain étaient respectivement membres des commissions sénatoriales sur les relations extérieures (CSRE) et sur les forces armées (CSFA), alors que les représentants McKeon et Ros-Lehtinen siégeaient respectivement aux commissions de la Chambre sur les forces armées (CCFA) et sur les affaires étrangères (CCAÉ).

1.6. Méthodologie

1.6.1 La comparaison structurée et orientée

La comparaison structurée et orientée (*structured focused comparison*) se veut une méthode de recherche visant à appliquer une série de questions générales à différents cas d'étude (George, 1979, p.62; Mitchell, 2005, p.35). La formulation de ces questions s'appuie sur un corpus théorique riche pour identifier les conditions dans lesquelles un phénomène est le plus susceptible de se produire et celles dans lesquelles il ne se produit pas (Homan, 2013, p.60). Cette méthode vise à faire ressortir les aspects des cas d'études liés aux questions et ne prétend pas pouvoir proposer une description complète ou un récit historique de ces cas (Mitchell, 2005, p.33). La méthode de la comparaison structurée et orientée a été employée par plusieurs auteurs dans l'étude de la présidence en politique étrangère américaine (Homan, 2013, p.68) et plus récemment sur le Congrès dans ce même domaine (Gagnon, 2008; Homan, 2013).

Pour les besoins de ce mémoire, les questions formulées pour mener l'analyse s'appuieront sur les principaux facteurs influençant l'action des membres du Congrès sur les enjeux de politique étrangère et de défense identifiés préalablement dans le Tableau 1.1. Cette méthode nous permettra d'évaluer l'importance de l'affiliation partisane et des autres facteurs internationaux, nationaux et individuels pour expliquer l'action des sénateurs Lugar et McCain et des représentants McKeon et Ros-Lehtinen.

Tableau 1.3 Comparaison structurée et orientée

Facteurs internationaux :

Est-ce qu'une crise ou menace à la sécurité nationale en lien avec les enjeux étudiés dans ce mémoire a retenu l'attention des décideurs de la politique étrangère de l'exécutif et du Congrès?

Y avait-il d'autres événements internationaux significatifs aux yeux de chacun des quatre législateurs républicains qui les ont amenés à s'intéresser aux deux enjeux de politique étrangère étudiés dans ce mémoire?

Est-ce que les législateurs ont identifié directement ces crises, menaces ou autres événements internationaux dans leurs discours au Congrès et interventions publiques à propos de ces enjeux?

Facteurs nationaux :

Quelle était la composition partisane des deux chambres du Congrès au moment où ces dossiers étaient débattus?

Quels étaient les contextes sociétaux (popularité du président, opinion publique et élections) et institutionnels (discipline de parti et idéologie des élus) au moment où ces enjeux étaient débattus?

Quelle était la dynamique des relations entre les pouvoirs exécutif et législatif?

Facteurs individuels :

Est-ce que les élus ont démontré durant leur carrière un intérêt marqué pour le type d'enjeux étudié?

Quelles étaient les caractéristiques individuelles (expériences personnelles et familiales, genre, origines ethniques, etc.) pertinentes de chaque législateur relativement aux enjeux en question?

Les considérations électorales de ces sénateurs et représentants et les attitudes des électeurs des États ou circonscriptions qu'ils représentaient sont-elles intervenues dans leur prise de position sur ces enjeux²⁵ ?

Notre analyse de l'action de ces quatre élus républicains prendra la forme d'études de cas²⁶ de leur action sur deux enjeux spécifiques. Pour les besoins de ce mémoire, notre attention se portera sur les cas de deux représentants (McKeon et Ros-Lehtinen) et deux sénateurs (Lugar et McCain) républicains qui ont siégé durant les 111^e et 112^e Congrès²⁷. Nous analyserons leur action et tenterons d'expliquer leur comportement à l'aide des facteurs de niveaux international, national et individuel dans le cas de deux

²⁵ Ces questions pour comparer les cas à l'étude sont inspirées de celles utilisées par Gagnon (2008, p.49) pour évaluer l'influence des présidents de la commission sénatoriale sur les relations extérieures depuis 1945.

²⁶ Par étude de cas, nous entendons l'étude détaillée d'une unité précise afin de comprendre un plus grand nombre d'unités (Gerring, 2004, p.342). Chaque cas représente un aspect bien défini d'un événement historique qui fait l'objet d'une analyse (George et Bennett, 2005, p.18). Un cas peut consister en un État, un type de gouvernement ou de système économique, une personne, une personnalité, un parti politique, une élection et une révolution. De plus, ce cas peut être associé à un moment précis ou à une période délimitée dans le temps (Gerring, 2004, p.342; George et Bennett, 2005, p.17-18).

²⁷ Avec 435 représentants, 100 sénateurs et une multitude d'enjeux de politique étrangère sur lesquels se sont impliqués les membres du Congrès durant le premier mandat de Barack Obama (2009-2013), il nous faut limiter l'analyse à un nombre restreint de législateurs. Nous avons donc tenu compte de deux enseignements de la recherche sur le Congrès et la politique étrangère pour cibler les législateurs à étudier. Premièrement, la majorité des entrepreneurs de politique étrangère proviennent des commissions traitant des enjeux de politique extérieure et de défense (Carter et Scott, 2009, p.225). Deuxièmement, la majeure partie du travail législatif sur ces mêmes enjeux s'effectue dans ces commissions (Lindsay, 1994, p.53). Ainsi, notre choix s'est arrêté sur quatre républicains qui occupaient les principaux postes en importance au sein des commissions de politique étrangère et de défense des deux chambres. McKeon et Ros-Lehtinen étaient respectivement membres de la CCFA et de la CCAE, alors que Lugar et McCain étaient respectivement membres de la CSRE et de la CSFA. De plus, ces individus faisaient partie des républicains les plus influents en politique étrangère, selon la revue *Foreign Policy*. Dans la liste des 50 républicains les plus «puissants» dans ce domaine publiée en août 2012 par cette prestigieuse revue, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen occupaient respectivement les 1^{er}, 5^e et 8^e rangs. Lugar était exclu de cette liste suite à sa défaite aux primaires de l'Indiana, en mai 2012 (Anderson, 2012).

enjeux spécifiques : le traité New START (2010) et l'intervention militaire en Libye (2011)²⁸.

1.6.2 Sélection des sources

La démarche de recherche de ce mémoire s'appuiera sur une variété de sources primaires, secondaires et journalistiques. Celles-ci serviront à mettre en lumière les actions législatives et non législatives de chacun des élus sur les cas du traité New START et de l'intervention militaire en Libye. Elles offriront aussi des pistes pour identifier les facteurs importants pour expliquer ces actions.

Nous nous appuierons sur les sources primaires que sont les comptes rendus des débats au Congrès compilés dans le *Congressional Record* et les procès-verbaux des audiences publiques des quatre commissions dont ces quatre républicains étaient membres entre 2009 et 2013. Ces ressources seront utiles pour identifier les actions législatives et non législatives de ces quatre membres du Congrès sur les deux enjeux retenus. Notre attention se portera aussi sur leurs déclarations publiques, les lettres qu'ils ont adressées à des membres de l'Administration Obama ou à leurs collègues de la législature au sujet des enjeux qui nous intéressent, de même que sur les textes d'opinion qu'ils ont publiés dans les grands quotidiens américains. De plus, des sources secondaires comme les contributions académiques qui ont déjà analysé les

²⁸ Ces deux enjeux ont été sélectionnés sur la base de la typologie des politiques sur lesquelles le Congrès a une influence fluctuante dans le domaine de la politique extérieure mise de l'avant par Lindsay et Ripley (1993). Ainsi, le traité New START (politique stratégique) et l'intervention militaire en Libye (politique de crise) sont des exemples de deux des trois types de politiques identifiés par ces auteurs et permettent un regard sur les différentes facettes de l'implication du pouvoir législatif dans la formulation de la politique étrangère. Faute d'espace, ce mémoire ne comprend pas d'étude d'un cas d'une politique structurelle. Or, l'analyse du comportement des quatre mêmes élus dans le cadre de la révision stratégique de la politique américaine en Afghanistan et l'adoption de la stratégie de «sursaut» (*surge*) par l'Administration Obama en décembre 2009 serait des plus pertinentes.

enjeux qui retiennent notre attention sous des angles différents, ainsi que les résumés de débats clés au Congrès publiés dans le *Congressional Quarterly Almanac*, viendront compléter notre analyse. Enfin, plusieurs sources journalistiques seront utiles pour retracer les débats sur ces enjeux, comme les articles publiés dans les quotidiens nationaux (*The New York Times* et *The Washington Post*). Dans le cas des représentants McKeon et Ros-Lehtinen, les quotidiens locaux publiés dans leur circonscription (*Los Angeles Times*, *The Santa Clarita Valley Signal*, et *Miami Herald*) seront fort utiles pour dénicher de l'information sur leurs positions et activités relatives aux enjeux étudiés. Les archives des journaux qui suivent les activités du Congrès des États-Unis (*The Hill* et *Roll Call*) seront aussi scrutées. Enfin, les archives du blogue *The Cable*, qui couvre spécifiquement les activités du Congrès sur les questions de politique étrangère, de sécurité nationale et de défense, disponibles sur le site web de la revue *Foreign Policy* seront aussi consultées.

En ce qui concerne les facteurs qui vont nous permettre d'expliquer l'action de ces républicains du Congrès, nous recourons à un nombre restreint de sources primaires, faute de pouvoir effectuer des entrevues avec ces individus. En ce sens, les écrits de ces législateurs seront utiles pour identifier leurs positions sur la politique étrangère américaine et ses principaux enjeux. De plus, des sources secondaires d'ordres biographique et journalistique nous permettront d'identifier les expériences personnelles et familiales de ces individus, leurs valeurs, leur idéologie, ainsi que les éléments déterminants du contexte politique national et international qui pourraient expliquer leur comportement²⁹.

²⁹ Aucun livre ou article scientifique n'a été publié sur la carrière des représentants McKeon et Ros-Lehtinen, contrairement aux sénateurs Lugar et McCain. Ces derniers ont retenu l'attention de plusieurs auteurs en raison de leurs ambitions présidentielles et de leur expertise sur les enjeux de politique étrangère (Alexander, 2002; Bergner, 2003; Bowling *et al.*, 2008; Brock et Waldman, 2008; Drew, 2002; Karaagac, 2000; Kozar, 2002; Lamb, 1998; Lugar, 1988; McCain et Salter, 1999; 2002; Povich, 2009; Schecter, 2008; Shaw, 2012a; Timberg, 2007; Welch, 2007). Il nous faudra donc nous contenter d'articles journalistiques et des informations disponibles sur la page web officielle de ces deux représentants.

CHAPITRE II

LA LONGUE ROUTE VERS UN «NOUVEAU DÉPART» : LA RATIFICATION DU TRAITÉ NEW START ET LES RÉPUBLICAINS DU CONGRÈS

2.1 Introduction

239 : C'est le nombre de jours que prit le Sénat durant la seconde session du 111^e Congrès pour donner son avis et sa recommandation (*advice and consent*) au sujet du traité New START (*New Strategic Arms Reduction Treaty*) avant de finalement le ratifier le 22 décembre 2010, par un vote de 71-26 (Auerswald, 2012, p. 199; Austin, 2010b). Ce traité, signé par le président Obama et son homologue russe Dmitri Medvedev à Prague, le 8 avril 2010, avait pour objectif de réduire les arsenaux nucléaires des deux pays. Il établit une limite de 1 550 ogives nucléaires déployées sur un maximum de 700 missiles antibalistiques intercontinentaux et 800 lanceurs de missiles (déployés et non déployés) pour les deux pays signataires (Bureau of Arms Control, Verification and Compliance, 2015; David, 2015b, p.976-977; Gottemoeller, 2010). New START vint succéder à START I, un traité signé en 1991, qui arriva à échéance le 5 décembre 2009. Ce nouvel accord s'inscrit au cœur de la stratégie de l'Administration Obama visant à réinitialiser (*reset*) les rapports avec la Russie, pour reprendre l'expression du vice-président Joe Biden (Blank, 2010, p.336; Carter et Scott, 2011, p.177; Cimbala, 2015, p.126; Goodell et Simpson, 2011, p.470; Indyk *et al.*, 2012, p.13-14 et 263; Mann, 2012, p.207; Stent, 2012, p.126). Obama et les membres de son cabinet – la secrétaire d'État Hillary Clinton au premier chef – voyaient ce nouvel accord comme la «pièce maîtresse» de cette réinitialisation

(Deyermond, 2013, p.502). Le président démocrate souhaitait tourner la page sur des années difficiles dans les relations russo-américaines. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, plusieurs événements nuisirent à ces relations : l'expansion de l'OTAN aux pays baltes sous Clinton, les efforts vains de George W. Bush pour inclure la Géorgie et l'Ukraine dans cette alliance, le déploiement d'un système de défenses antimissiles en Pologne et en République tchèque, ainsi que l'invasion de la Géorgie par la Russie de Vladimir Poutine à l'été 2008 (Indyk *et al.*, 2012, p.13). La collaboration russe était nécessaire pour s'attaquer à des dossiers chers à Obama, comme la lutte contre la prolifération nucléaire et le programme nucléaire iranien (Cimbala, 2010, p.261; 2011, p.1-2; Deyermond, 2013, p.502; Futter, 2012, p.6; Mann, 2012, p.207; Pauly, 2012, p.253; Stent, 2012, p.125-126). Il fallait donc entreprendre un rapprochement avec Moscou et New START était au cœur de la stratégie pour y arriver.

Avant de signer ce nouveau traité, Obama y alla d'une concession importante pour gagner la confiance des Russes et montrer qu'il comptait bien rompre avec l'approche de son prédécesseur. Une telle rupture prit la forme d'un recul sur le déploiement de défenses antimissiles en Pologne et de systèmes de radars en République tchèque (Carter et Scott, 2011, p.187; Cimbala, 2011, p. 5; Indyk *et al.*, 2012, p.195; Lindsay, 2011, p.775). Selon Andrew Futter, l'Administration Obama décida de sacrifier ces défenses antimissiles en Europe de l'Est pour favoriser la conclusion d'un nouveau traité de réduction des arsenaux nucléaires russes et américains (2012, p.6). Améliorer les relations avec la Russie permettait donc de faire un pas en avant pour conclure un traité suivant START I et augmenter la pression de la communauté internationale pour convaincre l'Iran de laisser tomber ses ambitions nucléaires. Voilà deux objectifs qui permettraient de cheminer vers le but ultime énoncé par le président Obama : «un monde sans armes nucléaires» (Office of the Press Secretary, 2009a). Au Congrès, c'est un accueil mitigé, voire même méfiant chez certains républicains, qui fut réservé à la fois au nouveau ton que voulait donner le président

aux rapports russo-américains et au traité New START. Or, même à la Chambre, qui ne participe pas au processus d'«avis et de recommandation» réservé au Sénat, un sentiment anti-russe se manifesta chez les représentants du GOP. Plusieurs d'entre eux dénoncèrent non seulement le nouveau traité, mais aussi les concessions en termes de défenses antimissiles consenties par Obama (Deyermond, 2012, p.76).

Des récits et analyses du processus de ratification du traité New START se dégagent les noms de deux sénateurs républicains qui se distinguèrent de leurs collègues de par leur engagement sur cet enjeu : Richard Lugar et Jon Kyl (R-AZ) (Auerswald, 2012; Shaw, 2012a; Peake et *al.*, 2012; Zolotukhina, 2011). Kyl, le *whip* de la minorité républicaine et négociateur désigné par son parti pour New START, rallia l'opposition républicaine au Congrès en convainquant plusieurs de ses collègues de voter contre le traité. Pour ce qui est de Lugar, il défendit bec et ongles le nouvel accord signé par le président démocrate et fut un véritable «facilitateur» pour que l'Administration en obtienne la ratification (Spear, 2011, p.244).

Quatre républicains face au traité d'Obama

Parmi les quatre principaux républicains siégeant aux commissions abordant les dossiers de politique étrangère et de défense, Lugar fut sans contredit le plus actif sur cet enjeu. Il proposa même une résolution, en novembre 2009, pour remédier aux conséquences de l'échéance de START I et réclamer qu'un nouveau traité avec la Russie soit conclu par l'Administration Obama. Cette initiative visait avant tout à répondre à la fin des vérifications mutuelles des stocks nucléaires qui allait survenir en décembre 2009. Une fois le traité signé par Obama au début avril 2010, Lugar s'imposa comme le véritable «champion» républicain de ce nouvel accord bilatéral. Sans son travail acharné et sa collaboration bipartisane avec le président de la CSRE,

John Kerry (D-MA), la secrétaire d'État Clinton, le vice-président Biden et le président Obama, il aurait été peu probable que New START ait été ratifié avant la fin du 111^e Congrès. Donc, dans le cas de ce traité, Lugar agit à titre d'*entrepreneur en politique étrangère au Congrès*. Quant à John McCain, il se rallia à Kyl, le sénateur junior de son État, en dénonçant plusieurs aspects du traité dont surtout les conséquences de l'accord pour l'avenir des défenses antimissiles des États-Unis. Ayant ultimement voté contre le traité, son comportement peut être qualifié d'*affirmatif*. Les représentants ne pouvaient pas amender ou se prononcer par un vote sur le traité, mais cela ne signifie pas qu'ils ne s'y intéressèrent pas. McKeon et Ros-Lehtinen critiquèrent les concessions sur les défenses antimissiles en Europe de l'Est et introduisirent des résolutions pour influencer le contexte de négociation du traité. Donc, ils firent aussi preuve, dans une moindre mesure que McCain, d'un comportement relevant de l'*affirmation*. Nous verrons comment ces comportements se traduisirent en actions chez chacun de ces quatre législateurs, avant d'analyser quels facteurs permettent d'en expliquer la nature.

2.2 Méfiance et inquiétudes : l'opposition républicaine au «reset» avec la Russie et au traité New START

Avant même que New START ne soit signé par les présidents Obama et Medvedev en avril 2010, bon nombre de législateurs républicains étaient réticents à l'idée de voir les États-Unis amorcer un rapprochement avec Moscou. Faisant partie de ces élus démontrant une forte méfiance envers le gouvernement russe – et le tandem Medvedev-Poutine –, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen décriaient les violations des droits et libertés individuelles qui survenaient dans ce pays. Ils n'étaient pas en reste aussi devant les agissements de la Russie à l'égard de ses voisins régionaux, comme la Géorgie. Par-dessus tout, ils rejetaient l'idée que les États-Unis puissent faire des

concessions sur l'installation d'un système de défenses antimissiles en Europe de l'Est, ce qui fut chose faite à la mi-septembre 2009. Pour ces trois élus et plusieurs de leurs collègues du GOP, c'est une frontière que l'Administration Obama n'aurait jamais dû franchir pour mettre en branle sa politique de réinitialisation avec la Russie.

2.2.1 Le prix d'un traité

Dès le début du 111^e Congrès, l'Administration Obama trouva en la personne de Richard Lugar un allié de taille pour soutenir sa politique de rapprochement à l'égard de la Russie. Le sénateur de l'Indiana souhaitait qu'un nouveau traité soit conclu avec Moscou pour remplacer START I et il était prêt à coopérer avec les démocrates pour qu'un tel accord soit signé («Nunn-Lugar Program Destroys...», 2009; SFRC, 2009a, p.43; 2009b, p.20; Shaw, 2012a, p.184). À l'occasion de l'audience publique de la CSRE du 13 janvier portant sur la nomination de Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État, Lugar affirma qu'il était «vital» que le traité START I soit renouvelé. Il déplorait que la relation stratégique russo-américaine se trouvait alors dépendante d'un accord qui s'apprêtait à expirer le 5 décembre 2009 (SFRC, 2009a, p.5). Lugar réitéra son appui à un nouveau traité lors des audiences sur d'autres nominations du département d'État («Gottmoeller Introduction...», 2009; SFRC, 2009b, p.20). Néanmoins, les co-partisans du sénateur Lugar au Congrès ne partageaient pas son enthousiasme à l'égard de la stratégie de réinitialisation préconisée par la Maison-Blanche.

D'entrée de jeu, plusieurs républicains du 111^e Congrès accueillirent avec un grand scepticisme cette volonté d'améliorer les rapports avec la Russie. Ces législateurs redoutaient que le président Obama fasse d'importantes concessions à Moscou pour obtenir la collaboration qu'il souhaitait sur le nucléaire iranien. Ils ne croyaient pas

qu'il vaille la peine de faire un tel «cadeau» à la Russie pour arriver à s'entendre sur un nouveau traité de réduction des arsenaux nucléaires. Alors que la CCAE tenait une audience sur la relation russo-américaine le 25 février, Ileana Ros-Lehtinen décréta qu'une politique de réinitialisation ne servirait pas les intérêts et les valeurs américaines. Elle s'opposait à un tel rapprochement, car la corruption et l'autoritarisme étaient la marque de commerce du gouvernement russe (HFAC, 2009a, p.3-5)³⁰.

Rapidement, la rumeur selon laquelle la Maison-Blanche serait prête à reculer sur l'installation de défenses antimissiles en Europe de l'Est se répandit et fit réagir certains de ces élus. Le 4 mars 2009, une quarantaine de représentants républicains, dont Buck McKeon, adressèrent une lettre au président Obama. Dans cette missive, ils affirmèrent ne pas estimer que mettre fin au plan d'installer des défenses antimissiles en Europe de l'Est, dans le but que la Russie se joigne aux États-Unis pour faire face à l'Iran, permettrait d'atteindre les objectifs de sécurité nationale du pays («Letter to Barack ...», 2009). Dans le même esprit, John McCain se dit inquiet des conséquences d'un tel changement de cap pour les alliés européens des États-Unis, lors d'une audience publique sur le budget de la Défense, le 24 mars (SASC, 2009a, p.217). C'est dans ce contexte que Ros-Lehtinen proposa, le 2 avril, une résolution non contraignante (H. Res. 319) invitant le président Obama à installer de manière «expéditive» un système de défenses antimissiles en Europe (Congressional Record, 2009, p.H4523)³¹.

³⁰ Simultanément, Ros-Lehtinen proposa une résolution (H. Con. Res. 61) à la Chambre des représentants indiquant que l'appartenance du gouvernement de la Fédération russe au G8 devait être conditionnelle à son respect des obligations internationales et son adhésion aux principes démocratiques (CR, 2009, p.H2835). Les membres de la CCAE, à laquelle fut transférée cette résolution, n'y donnèrent pas suite.

³¹ Après que cette résolution fut transférée à la sous-commission sur les forces stratégiques de la CCFA, Ros-Lehtinen en proposa une seconde version, le 25 juin (CR, 2009, p.H7446). Cette résolution reçut l'appui de 49 autres représentants, dont Buck McKeon. Toutefois, cette mesure vit aussi son parcours s'arrêter au sein de la même sous-commission que sa première version.

Tout au long du printemps et de l'été 2009, ce trio de législateurs républicains manifesta à la fois ses inquiétudes quant à l'avenir des défenses antimissiles en Europe de l'Est, mais aussi sa méfiance à l'égard de la Russie et de son comportement dans la région («Ros-Lehtinen Calls on Russia...», 2009; HASC, 2009a, p.3; 2009b, p.3-4). Par exemple, le 10 juin, McCain prononça un discours dans le cadre de la conférence de la *Central and East European Coalition*, à Washington D.C. À cette occasion, il affirma qu'il ne fallait pas laisser croire à la Russie que les États-Unis lui permettraient de rétablir sa sphère d'influence dans la région. Selon McCain, le pays ne devait donc pas abandonner la Pologne et la République tchèque pour arriver à négocier un nouveau traité avec la Russie («Address To The Central...», 2009). De plus, alors que le Sénat débattait du budget de la Défense pour l'année 2010, le 23 juillet 2009, McCain accorda son soutien à un amendement de Joe Lieberman (I-CT) portant sur les défenses antimissiles en Europe (CR, 2009, p.S7982; Towell, 2009, p.62)³². Puis, le 16 septembre, le journaliste Josh Rogin (2009a) rapporta que Ros-Lehtinen et McKeon avaient adressé une lettre au président Obama au sujet d'un éventuel nouveau traité. Les deux républicains lui demandaient de ne pas précipiter les négociations avec la Russie, afin que les États-Unis ne soient pas contraints de faire trop de concessions à Moscou. Ainsi, le scénario de l'abandon du plan de disposer des défenses antimissiles en Europe de l'Est ne convenait pas à plusieurs élus républicains influents sur les enjeux de politique étrangère et de défense, tels que McCain, McKeon et Ros-Lehtinen.

Or, le 17 septembre, la Maison-Blanche annonça qu'elle revenait sur la décision du président George W. Bush de déployer ce système de défenses antimissiles dans la région. Avec ce changement de cap, Obama rompait la promesse américaine d'installer un radar en République tchèque et dix intercepteurs de missiles placés au

³² Dans son intervention au sujet de cet amendement (S.A. 1744) au *National Defense Authorization Act for Fiscal Year 2010* (S.1390), John McCain invita l'Administration Obama à clarifier la situation sur l'engagement pris par les États-Unis envers la Pologne et la République tchèque (CR, 2009, p.S7983).

sol en Pologne (Office of the Press Secretary, 2009c). Cette annonce survenait un peu plus de deux mois après la publication d'une déclaration commune des présidents Medvedev et Obama sur les principes guidant les négociations d'un nouveau traité pour remplacer START I (Office of the Press Secretary, 2009b). L'Administration Obama faisait ainsi fi des doléances des législateurs républicains à ce sujet. Afin de s'adapter à la menace posée par l'Iran, le président Obama opterait plutôt pour une série d'intercepteurs installés sur des navires en Méditerranée. Ces défenses seraient installées plus tard en sol européen (Baker, 2009). John McCain réagit à cette nouvelle par le biais d'une déclaration rendue publique la même journée. Il qualifia de «mal orientée» la décision de l'Administration. À son avis, un tel changement au niveau des engagements sécuritaires des États-Unis envers ces deux pays viendrait miner la perception du leadership américain en Europe de l'Est («Statement by Senator ...», 2009). À la fin septembre, Buck McKeon déplora à son tour la décision d'Obama en insistant sur l'incertitude entourant le programme nucléaire iranien. Le représentant de la Californie mettait en doute la confiance manifestée par l'Administration envers la Russie pour l'aider à faire face à l'Iran (CR, 2009, p.H9983; «McKeon: Iran's...», 2009). Quant à Ros-Lehtinen, elle se dit en désaccord avec la nouvelle politique. Elle qualifia d'«insulte» le fait que ce changement fut annoncé la journée du 70^e anniversaire de l'invasion de la Pologne par l'Union soviétique (CR, 2009, p.H11322). Enfin, Lugar, qui militait en faveur de la signature d'un traité pour succéder à START I, ne critiqua que modérément cette décision d'Obama. Il se contenta d'évoquer les conséquences néfastes de ce changement pour l'OTAN («Lugar Says Its...», 2009).

2.2.2 Des positions bien campées à l'aube d'un nouveau traité

Cette décision controversée marqua une étape cruciale dans les négociations d'un nouveau traité avec la Russie. De ce fait, les républicains du Sénat sceptiques envers la politique d'Obama émirent leurs mises en garde dans un rapport du *U.S. Senate Republican Policy Committee* divulgué le 30 septembre (Woolf, 2010, p.26). Durant la période entre l'annonce des modifications du plan d'installation des défenses antimissiles en Europe de l'Est, en septembre 2009, et la cérémonie de signature de New START, en avril 2010, chacun des quatre législateurs républicains allait proposer ses propres directives de négociations à l'Administration Obama. Inquiet de l'arrêt des vérifications mutuelles de la conformité des parties signataires de START I avec l'expiration du traité le 5 décembre 2009, Dick Lugar présenta un projet de loi au Sénat le 4 novembre. Cette initiative avait pour but d'éviter qu'un tel scénario ne se produise. Le *START I Treaty Inspections and Monitoring Protocol Continuation Act of 2009* (S. 2727) visait à prolonger les mesures de vérifications mutuelles du traité jusqu'en juin 2010. Toutefois, il ne représentait qu'une solution temporaire selon Lugar. Il souhaitait malgré tout qu'un nouvel accord soit signé avec la Russie (CR, 2009, p.S11141). La chambre haute ne donna pas suite à son projet de loi.

Du côté de la Chambre des représentants, Ros-Lehtinen et McKeon introduisirent, le 3 décembre 2009, une résolution concurrente (H. Con. Res. 217) qui émettait une série de directives à l'attention de l'Administration Obama pour guider les négociations d'un nouveau traité avec la Russie. Ils cherchaient à garantir que les capacités de dissuasion de l'arsenal nucléaire stratégique américain seraient maintenues malgré les pourparlers (CR, 2009, p.H13520). Le texte de cette résolution suggérait même qu'il était «prématuré» et «potentiellement dommageable pour la sécurité nationale» que des négociations sur n'importe quel accord de réduction des armements aient lieu avant que l'Administration ne divulgue sa *Nuclear Posture Review* (Rogin, 2009b). Le 16 décembre, Ros-Lehtinen proposa aussi une résolution

non contraignante (H. R. 982) invitant la France et les autres pays membres de l'OTAN à cesser de vendre des systèmes d'armements et de l'équipement militaire à capacités offensives à la Russie (CR, 2009, p.H15502). Même si ces représentants républicains n'étaient pas en mesure de voter pour déterminer le sort d'un éventuel traité, la Maison-Blanche se devait de tenir compte de leurs revendications. En plus de disposer d'une tribune de choix pour tenter d'influencer le débat public, les élus de la Chambre jouent un rôle important dans la mise en œuvre de tels accords internationaux (Krutz et Peake, 2009).

2.3 Un nouveau traité scruté à la loupe par les commissions sénatoriales

Pendant les premiers mois de 2010, Dick Lugar poursuivit sa campagne en faveur d'un nouveau traité («Nunn-Lugar Program...», 2010; «Nunn-Lugar and...», 2010). Or, le 26 mars, la Maison-Blanche confirma que la délégation américaine en était arrivée à un accord avec la Russie ; un nouveau traité serait signé par les deux partis (Office of the Press Secretary, 2010). Le sénateur de l'Indiana s'empressa de saluer cette annonce («Statement by Sen. ...», 2010). Peu après la cérémonie de signature du traité le 8 avril à Prague, les réactions des élus du Congrès se multiplièrent. La journée même, McCain publia une déclaration commune avec son collègue de l'Arizona, Jon Kyl. Ce dernier allait devenir le fer-de-lance de l'opposition républicaine au traité³³. Dans cette déclaration, les deux sénateurs républicains dénoncèrent les références aux défenses antimissiles dans le traité. Celles-ci

³³ McCain travailla de près avec le sénateur junior de son État sur le dossier du traité New START. Vers la fin de l'année 2010, il dit que Kyl effectua un travail remarquable sur ce dossier («Remarks by Senator...», 2010) et qu'il était la «personne la plus respectée» sur cet enjeu (CR, 2010, p.S10459). Les deux républicains, qui formèrent la délégation sénatoriale de l'Arizona entre 1995 et 2013, l'année de la retraite de Kyl, entretenaient une très bonne relation. Ils partageaient des positions similaires sur les dossiers de politique étrangère et de défense (Robb, 2015).

pouvaient à leur avis contraindre les États-Unis dans le développement de tels projets à l'avenir («Statement by Senators...», 2010). Durant les mois qui suivirent, McCain s'attaqua au traité sous cet angle à l'occasion de quelques audiences publiques de la CSFA (SASC, 2010a, p.919; 2010b, p.55). Par le biais d'un texte d'opinion publié en ligne par le *Daily Caller* en date du 12 avril, Buck McKeon souligna que de nombreux défis attendaient le président Obama alors que débutait le Sommet sur la Sécurité Nucléaire à Washington D.C. Parmi ceux-ci, il releva le fait que le président devait convaincre les Américains que le traité New START et la *Nuclear Posture Review* d'avril 2010 renforceraient la sécurité de leur pays (McKeon, 2010). Ros-Lehtinen souleva pour sa part le malentendu qui existait entre les États-Unis et la Russie au sujet du lien entre la réduction des forces nucléaires stratégiques et les défenses antimissiles (HFAC, 2010b, p.28). Les Russes soutenaient que le traité prescrivait un tel lien, alors que les Américains niaient que New START contenait une telle contrainte.

C'est donc avec une bonne dose de scepticisme alimenté par une méfiance envers le gouvernement russe que plusieurs sénateurs et représentants républicains, dont McCain, McKeon et Ros-Lehtinen, accueillirent le traité New START. Ainsi, obtenir les 67 voix nécessaires pour le ratifier n'allait pas s'avérer une mince tâche pour le président Obama. Il allait devoir compter sur le travail de Joe Biden et Hillary Clinton, ses principaux lieutenants sur ce dossier. La collaboration de John Kerry, le président de la CSRE – la commission responsable de transmettre au Sénat une résolution de ratification pour le traité –, allait aussi être cruciale. Or, ces démocrates disposaient d'un allié clé chez les républicains en la personne de Dick Lugar. Ce sénateur s'avéra très actif lors des audiences publiques de la CSRE sur New START (Gottmoeller, 2010, p.86). Il interrogea de nombreux intervenants afin de rassurer ses collègues du GOP sur certains aspects du traité. C'est ainsi qu'il comptait rallier leur soutien en prévision du vote final à la chambre haute.

2.3.1 La ténacité de Lugar à la CSRE

Entre la fin avril et la mi-juillet 2010, la CSRE tint une série de dix audiences publiques sur le traité New START³⁴. Dès la première audience, le 29 avril, Dick Lugar manifesta sans équivoque son soutien au traité : « I support the New START Treaty, and believe it will enhance the United States national security. » (SFRC, 2010a, p.3) Ce marathon d'audiences donna l'occasion au sénateur de l'Indiana de jouer un rôle important dans la définition des termes du débat sur le traité. C'est précisément ce qu'il tenta de faire en répondant aux inquiétudes de ses collègues sur différents sujets : les impacts de l'accord sur les défenses antimissiles, les mesures de vérifications mutuelles et la nécessité de moderniser l'arsenal et les infrastructures nucléaires américaines (SFRC, 2010a, p.4 et 13; 2010b, p.52-54; 2010c, p.138; 2010e, p.229-230 et 233; 2010f, p.269-270 et 284; 2010g, p.316-317; 2010h, p.380, 2010i, p.428). Lugar cherchait à éviter que la méfiance envers la Russie ne vienne trop obscurcir l'évaluation du traité faite par certains de ses collègues. Lors de l'audience du 25 mai, il dit reconnaître que l'accord ne pouvait pas à lui seul «réinitialiser» les rapports avec la Russie. Par contre, il croyait qu'il serait risqué de s'en priver (SFRC, 2010d, p.166). Sans grande surprise, cette série d'audiences sur le traité permit aux sceptiques de mettre en doute la bonne foi du gouvernement russe et d'aborder divers autres enjeux liés à la Russie. Or, de l'avis de Lugar, il fallait plutôt isoler le traité et l'évaluer pour ses propres mérites et défauts :

[...] these hearings and the discussion of the START Treaty have sometimes

³⁴ Voici les dates auxquelles eurent lieu ces audiences : 29 avril ; 18, 19 et 25 mai ; 10, 15, 16 et 24 juin ; 15 juillet. En plus de voir défiler devant elle des membres permanents du Conseil pour la sécurité nationale du président Obama, tels Robert Gates, Mike Mullen et Hillary Clinton, lors de ces audiences, la CSRE reçut aussi les témoignages de piliers de la formulation de la politique étrangère des administrations précédentes : James Schlesinger, William Perry, James Baker, Henry Kissinger, Brent Scowcroft et Stephen Hadley. En décembre 2010, Kissinger et Baker cosignèrent, avec George Shultz, Lawrence Eagleburger et Colin Powell, un texte d'opinion dans le *Washington Post* pour déclarer leur soutien au traité. Ces secrétaires d'État des cinq derniers présidents républicains invitèrent les sénateurs à voter en faveur de la ratification de New START (Kissinger *et al.*, 2010).

offered a platform for discussion of half a dozen different administration foreign policy initiatives, some of which have greater accord between the two parties than others. [...] I think it's going to be important, at least for a moment, to isolate some of our attention on the treaty, notwithstanding all these other arguments that we may be having. (SFRC, 2010d, p.186)

Vers la fin de cette série d'audiences, Lugar commença à évoquer la résolution de ratification que proposerait la CSRE (Ibid., 2010e, p.216; 2010h, p.353-354; 2010i, p.428 et 438). Il envisagea même des scénarios de travail pour le Sénat, étant donné que Barack Obama avait souligné qu'il espérait voir New START ratifié avant la fin de 2010 (Ibid., 2010b, p.36; 2010e, p.216). Pendant que cette commission tenait son avant-dernière audience sur New START à la mi-juin, la CSFA commençait sa propre évaluation du traité.

2.3.2 La CSFA et McCain : un problème de missiles et de préambule

La CSFA tint une série de cinq audiences sur New START entre la mi-juin et la fin juillet 2010³⁵. En tant que premier républicain en importance de cette commission, John McCain put émettre son point de vue et interroger des membres de l'Administration Obama au sujet de cet accord. Dans sa déclaration d'ouverture lors de la première audience du 17 juin, le sénateur de l'Arizona rappela qu'il avait par le passé accordé son soutien à plusieurs initiatives de réduction des armements avec la Russie. Il affirma que son soutien à ces accords antérieurs ne dépendait pas du fait qu'ils avaient été signés par un président républicain ou démocrate. Néanmoins, New START comprenait quelques éléments posant selon lui problème: la vérifiabilité du

³⁵ Ces audiences eurent lieu aux dates suivantes : 17 juin ; 15, 20, 27 et 29 juillet. Outre Clinton, Mullen et Gates, de nombreux militaires et scientifiques vinrent donner leur avis à la CSFA sur New START.

traité, la modernisation du complexe nucléaire militaire américain et les contraintes potentielles sur les défenses antimissiles (SASC, 2010c, p.4-5). C'est sur ce dernier point que McCain avait insisté tout au long des négociations. Il martela qu'il était inacceptable que le préambule évoque de possibles limitations sur le développement quantitatif et qualitatif des défenses antimissiles des États-Unis. De plus, il s'insurgea devant le fait que de telles barrières étaient aussi énoncées à l'Article 5 du traité. Cette partie du traité était légalement contraignante, contrairement au préambule (Ibid., 2010c, p.4 et 21-24; 2010f, p.278 et 304-305; 2010g, p.356-357). McCain s'attaqua aussi au plan d'efforts de modernisation nucléaire prévu par l'Administration Obama pour accompagner le traité (Ibid., 2010d, p.95-96; 2010e, p.191). De plus, il se montra sceptique quant aux mesures de vérifications mutuelles. Selon lui, celles-ci donnaient l'opportunité à la Russie de «tricher», rendant ainsi caduques de telles ententes. Cette réaction à une déclaration du général Kevin P. Chilton, commandant du *U.S. Strategic Command* de l'armée de l'air, lors de l'audience du 20 juillet, illustre bien la position de McCain à ce sujet :

There's no logic to your statements and to — if cheating has very little, if any, effect, why we are — I always believed in all the treaties that I've been involved in in the past 28 years, General, that cheating does matter, that it does have an effect, and to say that it has little, if any, effect, then we've been wasting a lot of time and money on negotiations. (Ibid., 2010e, p.209)

Contrairement à Lugar, McCain affirma qu'il ne fallait pas brusquer le processus de considération du traité en choisissant une «date limite arbitraire». Il suggéra plutôt de prendre le temps nécessaire pour examiner de fond en comble New START (SASC, 2010e, p.190). En somme, c'est un McCain beaucoup moins optimiste que son collègue de l'Indiana qui émergea de cette série d'audiences à la fin juillet 2010.

2.4 Attendre que le fruit soit mûr : les partisans de New START et les élections de mi-mandat de novembre 2010

Le président de la CSRE, John Kerry, prévoyait initialement tenir un vote sur la résolution de ratification le 4 août. Or, il décida de le reporter à la mi-septembre, sous prétexte qu'il souhaitait prendre le temps de rallier davantage de républicains derrière le traité (Auerswald, 2012, p.201; Shaw, 2012a, p.195). Ce délai visait surtout à tenter de convaincre le négociateur républicain Jon Kyl, dont la position serait sans doute imitée par d'autres sénateurs du GOP toujours indécis sur New START (Grossman, 2010). Dick Lugar s'opposa à ce délai et estimait même qu'il était «dangereux» considérant l'absence d'inspecteurs américains en Russie. Par contre, il profita de ce temps additionnel pour faire son propre effort de ralliement d'appuis républicains en faisant parvenir des lettres à ses collègues leur exposant sa position et ses arguments en faveur du traité (Shaw, 2012a, p.193-195). Le sénateur de l'Indiana s'activa aussi à répondre aux différentes critiques républicaines du traité. Il réfuta notamment l'argumentaire mis de l'avant par le gouverneur républicain du Massachusetts et futur candidat à l'élection présidentielle de 2012, Mitt Romney (2010a). Lugar réagit à la publication d'un texte d'opinion de Romney sur New START par le biais d'une déclaration, le 8 juillet («Lugar: Romney», 2010; Good, 2010)³⁶. Puis, une première version de la résolution de ratification rédigée par Lugar fut débattue par la CSRE au début septembre (Auerswald, 2012, p.203; Shaw, 2012a, p.196; Warren, 2013, p.52). Elle fut accueillie avec une opposition bien sentie chez certains des membres républicains de cette commission, comme Jim DeMint (R-SC) et John Barrasso (R-WY) (Auerswald, 2012, p.202; Rogin, 2010a; Shaw, 2012a, p.197). La CSRE adopta une version finale de la résolution le 16 septembre, par un vote de 14 contre 4. Outre

³⁶ Romney répondit à son tour à Lugar par le biais d'un texte publié dans le magazine *National Review*, le 26 juillet. Dans cet article, le gouverneur du Massachusetts énumérait ce qu'il estimait être les huit problèmes du traité et invitait le Sénat à rejeter New START (Romney, 2010b).

Lugar, les seuls républicains à voter en faveur de la résolution furent Bob Corker (R-TN) et Johnny Isakson (R-GA) (Auerswald, 2012, p.208; Shaw, 2012a, p.197).

Du côté de la Chambre, c'est un autre accord nucléaire avec la Russie, connu sous le nom de *U.S.-Russia 123-Agreement*, qui retenait l'attention d'Ileana Ros-Lehtinen. Cette entente de collaboration sur le nucléaire civil avec Moscou signée par le président George W. Bush en mai 2008 fut transmise au Congrès par le président Obama, le 10 mai 2010. L'accord allait entrer en vigueur automatiquement le 8 décembre, si le Congrès ne s'y opposait pas par le biais d'une résolution de désaveu (Nikitin, 2010, p.1)³⁷. Ros-Lehtinen déplora qu'aucune audience ne fut organisée par la CCAE pour évaluer l'accord avec la Russie et dénonça vivement le bien-fondé de l'entente :

After all, it is abundantly clear that the Russia 123 Agreement is a political payoff to the Russians, pure and simple, and cannot be defended on its merits. The administration has as much admitted this by promoting the nuclear deal as part of the "reset" of our relationship. But the U.S. has no business engaging in nuclear cooperation with any country with a record like Russia's, especially one that continues to provide assistance to Iran's nuclear program. (HFAC, 2010c, p.6)

Trois mois plus tôt, le 21 juin, la représentante de la Floride avait introduit une résolution conjointe (H. J. Res. 92) désapprouvant le *U.S.-Russia 123-Agreement*³⁸. Après qu'elle fut transmise à sa commission, le président de la CCAE, Howard Berman (D-CA), ne donna pas suite à cette résolution. À la fin novembre, Ros-

³⁷ Ce type d'accord est régi par la section 123 du *Atomic Energy Act* de 1954, d'où le nom *U.S.-Russia 123-Agreement* attribué à celui avec la Russie.

³⁸ Toujours le 21 juin, les sénateurs Kerry et Lugar introduisirent aussi une résolution conjointe (S. J. Res. 34) qui, contrairement à celle proposée par Ros-Lehtinen, aurait approuvé l'accord sur le nucléaire civil avec la Russie (CR, 2010, p.S5202). Néanmoins, l'accord entra en vigueur automatiquement au début décembre 2010, sans que ces résolutions ne soient approuvées ou rejetées.

Lehtinen pressa l'Administration Obama de se retirer de cet accord suite à la nouvelle selon laquelle le gouvernement de la Russie serait lié à l'empoisonnement d'un de ses dissidents (Johnson, 2010; Rogin, 2010b). La représentante de la Floride ne réussit pas à bloquer l'adoption de l'accord, qui entra en vigueur le 8 décembre. Toutefois, elle promit qu'elle lancerait une réforme de l'*Atomic Energy Act* de 1954 une fois qu'elle occuperait les fonctions de présidente de la CCAE dans le 112^e Congrès. Elle souhaitait modifier cette loi pour que ce type d'accord «potentiellement dangereux» soit soumis à un vote au Congrès (Rogin, 2011a).

Grâce aux majorités démocrates dans chacune des chambres du Congrès, l'Administration Obama n'eut pas à se soucier de l'opposition de Ros-Lehtinen sur cet accord nucléaire et put concentrer ses efforts à réunir le soutien nécessaire pour New START. La Maison-Blanche redoubla d'ardeur pour tenter d'obtenir l'appui de Jon Kyl, surtout après les élections de mi-mandat du 2 novembre 2010 (Baker, 2010). Suite à ce scrutin, les républicains remportèrent une majorité à la Chambre et six sièges au Sénat, réduisant ainsi la majorité démocrate à 53 sièges³⁹, un total bien loin des 67 voix nécessaires pour ratifier le traité. Malgré la promesse du président Obama d'investir 4,1 milliards de dollars, en plus des 80 milliards déjà prévus, sur dix ans pour la modernisation du complexe nucléaire américain, la Maison-Blanche n'obtint pas le soutien de Kyl. Ce dernier affirma, le 16 novembre, qu'il n'appuierait pas la tenue d'un vote sur le traité d'ici la fin de la session parlementaire. Il estimait qu'il valait mieux attendre l'entrée en fonction du 112^e Congrès en janvier 2011 avant de débattre de New START au Sénat (Auerswald, 2012, p.205; Richter et Mascaro, 2010; Shaw, 2012a, p.199). Sans surprise, les partisans du traité reçurent cette déclaration de Kyl avec amertume, surtout que l'Administration croyait s'être entendue avec lui (Auerswald, 2012, p.205; Shaw, 2012a, p.199). Ils s'affairèrent

³⁹ Ce chiffre, de même que les mentions subséquentes du nombre de sénateurs démocrates, inclus les deux indépendants, Joe Lieberman (I-CT) et Bernie Sanders (I-VT), qui faisaient caucus avec les démocrates au Sénat.

donc à élaborer un scénario parlementaire pour arriver à ratifier le traité malgré tout avant la fin 2010. Pendant ce temps, Buck McKeon, qui n'allait pas pouvoir voter sur le traité, signa une lettre avec quinze de ses collègues de la Chambre à l'attention des sénateurs démocrates et républicains au sujet de New START. Dans cette missive datée du 7 décembre, ces représentants invitèrent les législateurs de la chambre haute à s'opposer à la tenue d'un vote sur le traité : « [...] we urge the Senate not to vote on the New START Treaty in the lame duck congressional session and certainly not until these important security issues are resolved. » («Armed Services...», 2010) La pression sur la Maison-Blanche, ainsi que sur Kerry et Lugar, les «porteurs» du traité au Sénat, se faisaient de plus en plus forte ; le temps commençait à manquer pour arriver à ratifier New START durant le 111^e Congrès.

2.5 Un sprint tardif vers la ratification de New START

C'est dans le contexte d'une fin de session parlementaire après les élections de mi-mandat (*lame-duck session*) très chargée (Dodd et Oppenheimer, 2013, p.47; Edwards, 2012, p.1096; Foreman, 2012, p.260; Kandel, 2011, p.22; Rockman, 2012, p. 1076; Sinclair, 2012, p.219-220; 2013a, p.126; Suskind, 2011, p.462) que le débat au Sénat sur New START débuta enfin. L'Administration Obama et ses alliés au Sénat avaient bel et bien fait une croix sur le soutien du sénateur junior de l'Arizona (Rogin, 2010d). Un vote au Sénat le 15 décembre marqua l'ouverture des débats sur le traité (Fabian, 2010). Lugar et McCain furent parmi les neuf républicains qui votèrent en faveur de cette procédure (Rogin, 2010e). Ces deux sénateurs s'imposèrent, avec Kerry et Kyl, comme les principaux protagonistes du sprint législatif du Sénat sur New START. Ce «blitz» se déroula du 16 au 22 décembre (Auerswald, 2012, p.207-211; Austin, 2011b; Tarr 2014, p.289-291).

Le 15 décembre, Lugar affirma qu'un rejet de New START serait accueilli positivement par des États voyous (*rogue states*) comme l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et la Birmanie. Selon lui, ces pays craignaient tous une plus grande collaboration sur le nucléaire entre les États-Unis et la Russie (CR, 2010, p.S10265). Le lendemain il retourna à son argumentaire habituel en faveur du traité, parlant de l'absence de mesures de vérifications depuis l'expiration de START I (Ibid., p.S10346-S10347). Quant à McCain, il profita de la première journée de débat pour introduire un amendement (S 4814) avec le sénateur Barrasso. Cette mesure cherchait à éliminer les références aux limitations sur les défenses antimissiles dans le préambule du traité (CR, p.S10459). Lorsque vint le temps de discuter de cet amendement le 17 décembre, John McCain mentionna le fait que le gouvernement russe affirmait que le pays aurait le droit de quitter le traité si les États-Unis augmentaient leurs capacités de défenses antimissiles. C'est un point sur lequel McCain insista en évoquant les propos du ministre des Affaires étrangères Sergei Lavrov et du premier ministre Vladimir Poutine (Ibid., p.S10461). L'inclusion d'une référence à l'interrelation entre les armes stratégiques offensives et défensives dans le préambule, son impact pour l'avenir des défenses antimissiles américaines, de même que le levier politique qu'elle représentait pour la Russie, étaient autant de raisons selon McCain pour se débarrasser du passage en question. Dick Lugar tenta de faire dérailler cette initiative de McCain. Il rappela que le préambule du traité n'entraînait aucune contrainte légale et que l'amender aurait pour conséquence de «tuer» le traité (Ibid., p.S10470). L'amendement McCain-Barrasso fut finalement rejeté par le Sénat le 18 décembre, par un vote de 37 contre 59, et ce malgré le plaidoyer du républicain de l'Arizona en sa faveur (Ibid., p.S10682-S10683). Un autre amendement (SA 4839) visant à inclure une référence à l'interrelation entre les armes offensives non stratégiques et stratégiques dans le préambule fut proposé par le sénateur James Risch (R-ID). Lugar s'y opposa pour les mêmes motifs que l'amendement McCain-Barrasso (Ibid., p.10712). Cette mesure reçut l'appui de McCain, mais fut malgré tout rejetée par un vote de 32 contre 60, le 19 décembre. Ce même jour, Lugar présenta

une motion de clôture des débats pour que le Sénat puisse se prononcer formellement sur le traité (CR, 2010, p.S10771). Elle ne fut pas soumise à un vote, ce qui signifiait que les débats devraient se poursuivre⁴⁰.

Le 20 décembre, McCain proposa avec le sénateur Corker un autre amendement (SA 4900) portant cette fois sur les défenses antimissiles auquel le Sénat ne donna pas suite (Ibid., p.S10819). Puis, le 21 décembre, une deuxième motion de clôture proposée par Lugar fut adoptée par un vote de 67 contre 28 (Ibid., p.S10888). Conformément à la règle sur la clôture des débats au Sénat⁴¹, un amendement sur la modernisation du complexe nucléaire américain (SA 4892) introduit par Jon Kyl et parrainé par McCain fut adopté par la chambre haute, le 22 décembre (Ibid., p.S11037 et S10953). Enfin, dans un dernier effort pour modifier le traité, les sénateurs McCain, Lieberman et Corker proposèrent un amendement (SA 4904) sur l'«efficacité et la viabilité» du traité et des défenses antimissiles des États-Unis (Ibid., p.S10953). Cette dernière initiative fut adoptée par la chambre haute avec l'appui de Dick Lugar (Ibid., p.S11037). L'amendement McCain-Lieberman-Corker servit de point de rencontre pour les partisans et opposants du traité. Il répondait à la principale inquiétude des adversaires de New START. En effet, cet amendement forçait l'Administration Obama à affirmer, au moment de l'échange des documents de ratification entre les deux pays, que la politique américaine de défenses antimissiles allait se poursuivre dans sa forme actuelle (Ibid., 2010, p.S10953). Enfin, 71

⁴⁰ En entrevue aux côtés de Kerry à l'émission télévisée *This Week*, diffusée le 19 décembre sur la chaîne ABC, Lugar affirma qu'assez de républicains étaient prêts à accorder leur appui au traité. Toutefois, il souligna que le défi était de réussir à tenir ce vote final, compte tenu des règles qui régissaient le Sénat américain. Le sénateur de l'Indiana en profita pour rappeler que le traité était important pour la sécurité des États-Unis, car il permettrait de disposer d'inspecteurs américains sur le terrain en Russie (*boots on the ground*) pour surveiller l'arsenal nucléaire russe (ABC News, 2010).

⁴¹ Pour clore les débats sur une résolution ou un projet de loi au Sénat, une super-majorité de 60 sénateurs sur 100 doit voter en faveur d'une motion de clôture. Une fois une telle motion adoptée, les sénateurs disposent d'une période «post-clôture» d'un maximum de 30 heures, durant laquelle ils peuvent poursuivre la considération d'une question et proposer des amendements (Beth et Heitshusen, 2012, p.13-14).

sénateurs, dont 13 républicains, votèrent en faveur de la résolution d'avis et de recommandation telle qu'amendée par le Sénat, et le traité New START fut ratifié le 22 décembre 2010, plus de huit mois après sa signature⁴². Tandis que Lugar mena le groupe de républicains qui appuyèrent ce traité signé par le président Obama, McCain vota avec Jon Kyl et 24 autres sénateurs républicains contre New START.

2.6 Un «sentiment anti-russe» et la «passion» du contrôle des armements

L'opposition au traité signé par le président démocrate fut constituée de 26 sénateurs, tous républicains. Face à un tel constat, il est difficile de ne pas voir le cas du traité New START comme un exemple du haut degré de partisanerie qui caractérise le comportement du Congrès en politique extérieure depuis la fin de la Guerre froide. Peake *et al.* concluent au sujet de ce traité que c'est le contexte de polarisation partisane qui a rendu son processus de ratification long et ardu. Les difficultés rencontrées par l'Administration Obama durant ce processus auraient même dissuadé le président de soumettre un plus grand nombre de traités au Sénat durant son premier mandat (Peake *et al.*, 2012, p.1309-1310). Malgré cela, 13 républicains appuyèrent le traité, dont Richard Lugar. Ce dernier fut le premier sénateur du GOP à manifester son appui à l'accord, dans un effort d'entrepreneuriat bipartisan en politique étrangère. Comme nous le verrons, Lugar bénéficia de la compatibilité de ses préférences politiques avec celles du président Obama dans le domaine de la réduction des armements. De plus, il entretenait une relation privilégiée avec l'ancien sénateur démocrate de l'Illinois, ce qui lui permit de faire avancer un dossier crucial à ses yeux.

⁴² Parmi les républicains qui votèrent pour la ratification de New START, on retrouve les sénateurs suivants : Lamar Alexander (TN), Bob Bennett (UT), Scott Brown (MA), Thad Cochran (MS), Susan Collins (ME), Bob Corker (TN), Judd Gregg (NH), Johnny Isakson (GA), Mike Johanns (NE), Lisa Murkowski (AK), Olympia Snowe (ME) et George Voinovich (OH) (U.S. Senate, s.d.).

Toutefois, ce n'est pas uniquement le cas du sénateur Lugar qui suggère que l'explication partisane du comportement des membres du Congrès en politique étrangère doit être nuancée. En effet, la partisanerie ne permet qu'une explication partielle du comportement de McCain, McKeon et Ros-Lehtinen sur l'enjeu New START. Par exemple, leur haut degré de méfiance par rapport au gouvernement russe et la menace iranienne furent au cœur de leur opposition au traité. Voyons donc quels facteurs de niveaux international, national et individuel permettent d'expliquer l'action de ces quatre législateurs républicains sur cet enjeu.

2.6.1 «Sentiment antirusse» et prolifération nucléaire

D'entrée de jeu, il convient de rappeler que le comportement des membres du Congrès à propos d'un accord international impliquant les États-Unis dépend de la nature de l'entente en question. Par contre, le pays avec lequel il est conclu et la manière dont ce dernier est perçu à Washington importent aussi. Ainsi, l'action du sénateur McCain, mais aussi celle des représentants McKeon et Ros-Lehtinen, s'est inscrite dans ce que Ruth Deyermond nomme la «vision républicaine de la Russie». Cette vision était essentiellement négative : « Russia is to be judged a threat: a threat to its own population, to its immediate neighbours, to the rest of Europe, and to the security and economic interests of the United States. » (Deyermond, 2012, p.72)⁴³ Ce «sentiment antirusse» se manifesta de manière vigoureuse dans un discours de McCain, le 16 décembre. Le sénateur McCain soutenait que le traité New START offrait l'opportunité de tenir un «débat national» sur la «nature réelle» du gouvernement russe et sur la place que devrait occuper la Russie dans la politique étrangère américaine (CR, 2010, p.S10342). Il dénonça notamment le traitement de

⁴³ Dans son article, Deyermond (2012) utilise plusieurs déclarations de John McCain et d'Ileana Ros-Lehtinen pour illustrer l'omniprésence de cette vision négative de la Russie chez les républicains du Congrès.

certains dissidents, comme Mikhail Khodorkovsky et Sergei Magnitsky, mais aussi plusieurs facettes de la politique étrangère russe, comme l'invasion de la Géorgie (Ibid., p.S10339 et S10342). Ces propos rappellent ceux d'un texte qu'il publia dans la revue *Foreign Affairs* en 2007, alors qu'il brigua l'investiture présidentielle du Parti républicain. Dans cet article, il affirma qu'une nouvelle approche à l'égard de la «Russie revancharde» était nécessaire (McCain, 2007, p.27). Il qualifia même le gouvernement russe d'«oligarchie du KGB» (Welch, 2007, p.155), qui avait l'ambition de réassembler un «empire russe» (Povich, 2009, p.152). Une telle vision de la Russie était partagée par Ros-Lehtinen, selon qui la politique étrangère de Moscou était peu rationnelle : « In its foreign policy the Russian Government's actions not only constitutes a threat to critical United States security interests, but are destructive to Russia's own long term interests. » (HFAC, 2009a, p.4) Cette méfiance envers la Russie et les intentions de son gouvernement explique en partie pourquoi la représentante de la 18^e circonscription de la Floride s'opposait à New START. Elle explique aussi pourquoi elle dénonçait l'accord sur le nucléaire civil avec Moscou (Rogin, 2010b). Ros-Lehtinen voyait d'un mauvais œil toute entente liant les États-Unis à un pays qui restreignait les libertés de ses citoyens, réprimait ses dissidents, menaçait des pays voisins et ne respectait pas leur intégrité territoriale (CR, 2009, p.H12542; HFAC 2010a, p.3-4). De plus, ses préoccupations pour la menace iranienne expliquent aussi en partie son opposition à New START. En effet, la représentante de la Floride dénonça la concession sur les défenses antimissiles américaines en Europe de l'Est qui servaient à protéger le pays de l'Iran (HFAC, 2010a, p.5). Enfin, elle affirma que la Russie n'aidait pas les États-Unis sur le dossier iranien, puisque le gouvernement russe envisageait de vendre des armes et de l'équipement nucléaire à Téhéran (Ibid., p.48).

McKeon se montra aussi sceptique quant à une plus grande collaboration avec la Russie en dénonçant, notamment, l'invasion de la Géorgie («Letter to Barack ...», 2009). Toutefois, c'est surtout les restrictions que tentait d'imposer Moscou sur le

développement des défenses antimissiles américaines servant à protéger le pays des menaces iraniennes et nord-coréennes qui retinrent l'attention du républicain de la Californie («Armed Services...», 2010). La question de l'Iran fut un élément important de l'opposition de McKeon au traité New START, à la décision de ne pas installer de défenses antimissiles en Europe de l'Est, de même qu'à la stratégie de «réinitialisation» avec la Russie. Il craignait qu'en baissant la garde à un moment où la menace iranienne était jugée de moindre ampleur, les États-Unis donnent l'opportunité à l'Iran d'acquiescer des missiles balistiques de longue portée (CR, 2009, p.H9983).

Du côté de Richard Lugar, le «champion» du traité New START, c'est avant tout l'expiration d'un accord international (START I) qui le poussa à réclamer que les États-Unis concluent un nouveau traité avec la Russie. Dick Lugar militait déjà pour qu'un nouveau traité soit signé sous la présidence de George W. Bush, mais un tel accord n'était pas une priorité cette administration républicaine. À titre de président de la CSRE entre 2003 et 2005 et comme premier républicain en importance de cette commission de 2006 à 2009, il organisa et participa à plusieurs audiences publiques sur les relations entre les États-Unis et la Russie (SFRC, 2005a; 2005b; 2006). Il profita de cette tribune pour faire valoir la nécessité d'un nouveau traité. De plus, tout au long de sa carrière au Sénat, le républicain de l'Indiana s'intéressa aux questions de prolifération nucléaire et d'armes de destruction massive. Suite à la chute de l'Union soviétique, il initia, en 1991, avec le sénateur Sam Nunn (D-GA), un programme de démantèlement des armes nucléaires, chimiques et biologiques dans les anciennes républiques soviétiques. Le *Nunn-Lugar Cooperative Threat Reduction Program* remporta beaucoup de succès et permit à Lugar de consolider son expertise sur les enjeux de réduction des armements. Il devint l'un des sénateurs les plus respectés sur ces dossiers. Après le 11 septembre 2001, Lugar continua de lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive (Shaw, 2012a, p.39). Il publia notamment un rapport, en juin 2005, dans lequel il évaluait les menaces et les efforts

de non-prolifération (Lugar, 2005a). Dans ce document, Lugar invitait aussi les États-Unis et ses alliés à établir un système d'imputabilité dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme», afin que des armes de destruction massive ne tombent pas entre les mains de groupes terroristes. Outre sa volonté de contrer la prolifération nucléaire, Lugar jugeait que la position des États-Unis sur la scène internationale exigeait la signature d'un nouveau traité avec la Russie. Lors d'un discours au Sénat le 22 décembre 2010, il affirma qu'il était nécessaire de ratifier New START, car les États-Unis devaient absolument saisir l'opportunité que représentait le traité d'éviter une course aux armements coûteuse avec la Russie. Le pays ne pouvait pas se permettre une telle compétition avec Moscou, étant donné son implication dans des conflits en Irak et Afghanistan, de même que son niveau d'endettement national très élevé (CR, 2010, p.S10980).

Plusieurs facteurs issus du contexte international, comme la vision de la Russie des législateurs républicains, la menace posée par l'Iran et la prolifération nucléaire, offrent une explication intéressante du comportement de ces quatre législateurs. Toutefois, il convient de se tourner vers le contexte national, qui lui aussi influa sur le déroulement du processus de ratification de New START.

2.6.2 Une «lame-duck session» fort productive

Avec une majorité démocrate de 58 sièges jusqu'à la fin du 111^e Congrès, le président Obama se trouvait dans une situation enviable pour voir ses initiatives adoptées par le Sénat. Cependant, dans le cas d'un traité, il devait obtenir l'appui des deux tiers de la chambre haute, soit 67 sénateurs. Il fallait donc convaincre un minimum de neuf républicains d'appuyer le traité. Ce qui s'annonçait comme un défi de taille devint encore plus complexe lorsque les résultats des élections de mi-mandat

de novembre 2010 tombèrent. Avec une majorité démocrate réduite à 53 sièges dans le 112^e Congrès débutant en janvier 2011, il devint impératif pour les partisans du traité d'obtenir sa ratification avant la fin de la deuxième session du 111^e Congrès. Du côté des opposants de New START, qui étaient en fait tous des républicains, il fallait retarder le vote sur le traité jusqu'à l'entrée en fonction du 112^e Congrès. Une telle manœuvre visait à rendre plus difficile son adoption par le Sénat et à obtenir davantage de concessions de la Maison-Blanche en échange de leurs votes. C'est cette approche que choisirent les deux républicains de l'Arizona, Kyl et McCain. Toutefois, ils durent se résoudre à voter contre le traité lorsque les partisans réussirent à tenir un vote sur sa ratification, le 22 décembre. Lugar fut pendant plusieurs mois le seul républicain en faveur du traité. Deux de ses co-partisans de la CSRE se joignirent à lui, à la mi-septembre, pour voter en faveur de la résolution de ratification. Puis, douze autres sénateurs républicains votèrent aux côtés de Lugar pour ratifier New START en décembre. Sans l'appui de ces républicains, la majorité démocrate du Sénat n'aurait pas pu à elle seule garantir à Obama la ratification du traité et le rejet d'amendements qui en auraient modifié certaines dispositions cruciales. Lugar ne put lui non plus en assurer seul la ratification, mais il joua avec John Kerry un rôle crucial pour réunir une coalition bipartisane de 71 sénateurs qui approuvèrent le traité. À la Chambre, la majorité démocrate de 255 sièges rendait impossible l'adoption de projets de loi visant à contraindre l'Administration Obama dans son rapprochement avec la Russie et à dénoncer des accords sur le nucléaire conclus avec Moscou. Les forces en présence vinrent donc bloquer les efforts de Ros-Lehtinen et McKeon.

De plus, il était bien vu pour les républicains de s'opposer au président Obama, étant donné que son impopularité augmentait depuis octobre 2009 et que 49% des Américains désapprouvaient son travail à la veille des élections de mi-mandat du 2 novembre 2010 (Gallup, 2015b). Celles-ci furent un véritable «référendum» sur la présidence Obama qui donna une impulsion aux législateurs républicains (Campbell,

2010, p.8; Gagnon, 2011, p.122; Jacobson, 2011, p.34). De plus, le traité New START n'était pas particulièrement populaire chez les Américains identifiés comme républicains (38% s'y opposaient et seulement 37% y étaient favorables), ce qui confortait les législateurs du GOP dans leur opposition à cet accord (Pew Research Center, 2010)⁴⁴.

Au plan idéologique, le 111^e Congrès, durant lequel se déroula le processus de ratification de New START, était somme toute assez polarisé. Avec des moyennes de pointage idéologique de -0,343 pour les démocrates de la Chambre et 0,658 pour les républicains, une distance idéologique importante séparait les membres du Congrès des deux partis (Ingraham, 2013)⁴⁵. Le niveau d'homogénéité partisane de cette législature était aussi assez élevé. En effet, les élus démocrates votèrent avec la majorité de leur parti sur 93,9% des votes durant la période 2009-11, alors que cette mesure de l'«unité partisane» (*party unity score*) était un peu inférieure chez les républicains (90,9%)⁴⁶.

Enfin, le 111^e Congrès, particulièrement la session ayant suivi les élections de novembre 2010, fut très productif au plan législatif (Dodd et Oppenheimer, 2013,

⁴⁴ Du côté démocrate, c'est 66% des Américains sondés qui se disaient en faveur du traité (Pew Research Center, 2010). Ce sondage effectué par le *Pew Research Center* au début décembre 2010 (du 1^{er} au 5 décembre) rapporte les chiffres pour les répondants affirmant avoir au moins «un peu» entendu parler du traité. Un sondage mené pour le compte de *CBS News* à la fin novembre (du 29 novembre au 2 décembre) ne faisait pas cette discrimination. Il nous apprenait que 82% des Américains sondés étaient en faveur du traité et seulement 12% s'y opposaient (CBS News Poll, 2010).

⁴⁵ Ces pointages sont calculés sur une échelle allant de -1,0, pour les législateurs les plus libéraux, et 1,0, pour les plus conservateurs.

⁴⁶ Ces données représentent uniquement la situation à la Chambre, mais elles sont malgré tout révélatrices du contexte de polarisation idéologique et partisane qui régnait dans l'ensemble du 111^e Congrès.

p.37; Owens, 2011, p.114; Sinclair, 2013b, p.16; Skidmore, 2012, p.104)⁴⁷. Par contre, la Maison-Blanche ne se soucia que très peu de rallier l'appui des républicains pour faire adopter les initiatives du président. Elle se fia plutôt sur les majorités démocrates et leurs leaders dans chacune des chambres. Sans surprise, lorsque vint le temps de courtiser les sénateurs républicains pour atteindre les 67 voix nécessaires à la ratification de New START, l'Administration Obama et le leadership démocrate rencontrèrent beaucoup de difficulté. Ils durent compter sur Richard Lugar pour forger une coalition gagnante. Quant à John McCain, il dénonça le fait que le leader de la majorité démocrate, Harry Reid, essaya coûte que coûte d'inscrire la ratification de ce traité à l'ordre du jour d'une session parlementaire post-élection législative déjà bien chargée (CR, 2010, p.S10459).

2.6.3 Un intérêt personnel et électoral pour la politique étrangère

En siégeant aux commissions qui traitent des dossiers de politique étrangère et de défense, les membres du Congrès sont amenés à aborder un ensemble de dossiers allant des questions budgétaires et procédurales à la plus difficile des décisions : celle d'envoyer des soldats américains combattre à l'étranger. À travers ce travail, ils développent bien souvent un intérêt marqué pour ces enjeux. Par contre, les considérations électorales des législateurs demeurent incontournables pour expliquer leur comportement sur un enjeu. Ces facteurs de niveau individuel sont ainsi cruciaux pour expliquer l'action de Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen sur le traité New START.

⁴⁷ Nous faisons ici référence à la productivité législative en termes du nombre de lois adoptées par un Congrès (Cillizza, 2013).

John McCain : le «sénateur vétéran» en réélection

L'expérience militaire de John McCain en tant que pilote pour la *U.S Navy* et son séjour dans un camp de prisonniers de guerre au Vietnam entre 1967 et 1973 sont souvent présentés comme des facteurs exerçant un poids considérable sur son comportement au Sénat (Alexander, 2002, p.37-76; Brock et Waldman, 2008, p.4; McCain et Salter, 1999; 2002, p.52; Paillon et You, 2008, p.53-78; Povich, 2009, p.27-45; Timberg, 2007, p.81-114; Karaagac, 2000, p.205-207; Kozar, 2002, p.12-14; Renshon, 2008, p.419; Wallace, 2008, p.14-20; Welch, 2007, p.xvii). Étant donné qu'il était issu d'une famille de tradition militaire dans la *Navy* – son grand-père, John Sidney McCain, et son père, J. S. McCain II, ont tous deux atteint le grade d'amiral quatre étoiles (McCain et Salter, 1999; Renshon, 2008, p.418) –, la commission des forces armées était une assignation toute désignée pour McCain. Il en devint membre à son entrée à la Chambre en 1983. Il avait une grande estime pour cette commission, puisqu'il fut officier de liaison de la *Navy* auprès de la CSFA durant les années 1970 (McCain et Salter, 2002, p.14-15). Le sénateur McCain cultivait aussi un intérêt marqué pour les questions de politique étrangère (McCain et Salter, 2002, p.68). Il devint même une référence pour ses collègues et les médias sur ce type d'enjeux (Drew, 2002, p.132; McCain et Salter, 2002, p.122; Timberg, 2007, p.206). De plus, il occupa le poste de premier républicain en importance au sein de la CSFA de 2007 à 2015⁴⁸. Suite à son entrée au Sénat en 1987, McCain eut l'opportunité de se prononcer sur plusieurs traités de contrôle des armements semblables à New START. Son grand intérêt pour ce type d'enjeux l'incita donc à être l'un des principaux acteurs du processus de ratification de ce traité.

⁴⁸ McCain décrocha une assignation à la CSFA tout de suite après son entrée au Sénat, en 1987. Dans ses mémoires, il raconte qu'il avait alors atteint le sommet de ses ambitions politiques (McCain et Salter, 2002, p.122). Un peu plus de 27 ans plus tard, John McCain devint le président de la CSFA du 114^e Congrès, après la victoire républicaine aux élections de mi-mandat de novembre 2014 (Carney, 2014).

L'explication électorale est aussi pertinente pour analyser le comportement de McCain sur New START. En effet, son siège était en jeu en novembre 2010 et le candidat J. D. Hayworth, un ancien représentant républicain de l'Arizona, lui donna un peu de fil à retordre durant les primaires (Catanese, 2010; Scherer, 2010). McCain dut donc adopter des positions plus conservatrices sur bon nombre d'enjeux, dont New START, pour remporter cette élection. Le républicain de l'Arizona se classa d'ailleurs parmi les six sénateurs les plus conservateurs selon les données compilées par le *National Journal* pour l'année 2010 (Shear, 2011). S'opposer au traité avec la Russie était donc une bonne position à adopter, étant donné que l'électorat des primaires républicaines est habituellement plus conservateur. De plus, cette hostilité vis-à-vis New START lui permit de critiquer son ancien adversaire à l'élection présidentielle de 2008, Barack Obama, qui était la cible d'attaques du *Tea Party*, un mouvement conservateur très influent lors du cycle électoral de 2010.

Richard Lugar : «Mr. Arms Control»

Tout comme McCain, le parcours de Richard Lugar l'amena à s'intéresser en profondeur aux questions de politique étrangère une fois élu au Sénat. Il développa un intérêt pour les affaires internationales alors qu'il étudiait au Pembroke College, à l'Université Oxford en 1954, en tant que boursier Rhodes (Carter et Scott, 2009, p.34; Hershey, 2012; Lamb, 1998, p.31-35; Shaw, 2012a, p.24-25). Il se joignit par la suite à la *Navy* en 1957 et servit comme agent de renseignements au Pentagone auprès de l'amiral Arleigh Burke (Lamb, 1998, p.35-37; Shaw, 2012a, p.25). Après avoir été maire d'Indianapolis entre 1968 et 1976, Lugar fit son entrée au Sénat en 1977. Puis, il intégra la CSRE en 1979. Il présida cette prestigieuse commission dans le domaine de la politique étrangère à deux reprises : de 1985 à 1987 sous le président Reagan et de 2003 à 2007 sous le président George W. Bush (Lamb, 1998, p.143-148; Shaw,

2012a, p.33-38). Ce poste lui donna l'opportunité de développer une expertise sur le contrôle des armements, puisque la CSRE évalua de nombreux traités pendant les 34 ans qu'il y siégea : les traités SALT II, START I et II, l'*Intermediate Nuclear Forces Agreement*, la *Chemical Weapons Convention*, le *Comprehensive Test Ban Treaty*, et le traité de Moscou (Evans et Oleszek, 2003, p.95-96 et 107; Hersman, 2000, p.99-100; Shaw 2012a, p.176-181). Le programme *Nunn-Lugar* illustre également son intérêt pour ces enjeux et témoigne de son expertise dans ce domaine (Carter et Scott, 2009, p.159; Hamilton 2003, p.57; Nunn, 2003, p.181). Dans ses écrits sur la politique étrangère américaine, Lugar aborda d'ailleurs souvent les enjeux de la réduction des armements et de la lutte contre la prolifération nucléaire (1987; 1996; 1999; 2005a; 2005b; 2008; Lugar et Bayh, 2007).

Militant en faveur d'un nouveau traité pour remplacer START I, Lugar bénéficia d'une véritable «fenêtre d'opportunité» avec l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche. Les deux hommes développèrent une très bonne relation de travail à partir du moment où Obama se joignit à la CSRE, en 2005. En tant que président de la commission, le républicain de l'Indiana fut un mentor dans le domaine de la politique étrangère pour le jeune sénateur démocrate de l'Illinois. En 2005, Obama fit son premier voyage officiel avec Lugar en Azerbaïdjan, Russie et Ukraine pour visiter des sites d'entreposage d'armes nucléaires et biologiques («Obama, Lugar...», 2007; BarackObama.com, 2008; Lugar et Obama, 2005; Sanger, 2012, p.268-269; Shaw, 2012a, p.37-38; Victor, 2008; Zeleny, 2005). En tant que candidat à la présidence, Obama (2007) affirma sa volonté de s'attaquer à des dossiers de réduction des armements. Le fait que le président Obama soit un démocrate n'était pas un obstacle pour Lugar. Ce dernier était reconnu comme étant un législateur bipartisan (Hershey, 2012; Shaw, 2012a). De plus, il vanta souvent les mérites d'une approche bipartisane de l'élaboration de la politique étrangère dans ses écrits sur le sujet (Lugar, 1987, p.250; 1988, p.255; 1994, p.20; 1999, p.56). Lugar profita donc de la compatibilité de ses préférences politiques avec celles du président Obama sur le dossier du contrôle

des armements pour collaborer avec lui sur l'élaboration et la ratification d'un nouveau traité avec la Russie. Étant au diapason avec le président sur cet enjeu, il coopéra stratégiquement avec lui afin d'atteindre son objectif, faisant ainsi preuve d'une forme bipartisane d'entrepreneuriat en politique étrangère. Du point de vue de l'Administration Obama, Lugar s'avéra un allié sans égal sur le traité New START (Homan, 2013, p.331-333; Shaw, 2012, p.202-203).

Buck McKeon : de nouvelles chaussures pour le représentant prodéfense

Pour Buck McKeon, la décision sur les défenses antimissiles d'Obama et le rapprochement avec la Russie coïncidèrent avec sa nomination au poste de premier républicain en importance de la CCFA. En juin 2009, McKeon succéda à John McHugh (R-NY) au poste de *ranking member* de la CCFA, lorsque ce dernier fut nommé secrétaire de l'Armée par le président Obama (Kucinich, 2009). McKeon était un législateur très actif dans les collectes de fonds pour le GOP et assumait la présidence de la cohorte des nouveaux représentants républicains qui firent leur entrée au Congrès en 1993. En tant que bon défenseur des intérêts de son parti, il bénéficia de sa proximité avec le *speaker* Boehner pour obtenir ce poste à la CCFA (Broder, 1993; Mulero, 2009). Quelques jours après cette annonce, le représentant de la 25^e circonscription de la Californie déclara qu'il comptait s'attaquer aux coupes prévues par l'Administration Obama aux programmes de défenses antimissiles pour l'année budgétaire 2010 («Rep. McKeon...», 2009). Un ancien propriétaire d'une chaîne de magasins de vêtements *western* et maire de Santa Clarita, une banlieue de Los Angeles, McKeon fit son entrée au Congrès en 1993. Il occupa un siège à la CCFA à partir de 1995, même s'il n'avait aucune expérience militaire («McKeon looks...», 2009; Kucinich, 2009; Simon, 2014; Tiron, 2010; Warner, 1993). Son expertise sur les enjeux d'éducation l'amena à présider la commission de la Chambre

sur l'éducation et la main-d'œuvre entre 2006 et 2007 (Padilla, 2014; Schoeff, 2006). Par contre, Buck McKeon se spécialisa aussi sur les enjeux de défense. Ceux-ci s'avéraient cruciaux pour de nombreuses entreprises de l'industrie de la défense établies dans sa circonscription. Cet intérêt le convainquit de fonder le *Congressional Unmanned Aerial Vehicle Caucus* et de rejoindre le caucus de la Chambre sur l'aérospatial, ainsi que celui sur les défenses antimissiles (Mulero, 2009). Plusieurs membres de ce dernier caucus, auquel se joignit McKeon en 2007 («Missile Defense...», 2007), dénoncèrent vivement les changements initiés par Obama en Pologne et en République tchèque en septembre 2009 (Harris, 2009). Le républicain de la Californie était reconnu comme l'un des plus ardents partisans des défenses antimissiles du Congrès (Futter, 2013, p.145). Il fut plutôt actif au sein de ce caucus, comme l'illustre une lettre qu'il cosigna avec 16 autres membres de ce groupe. Dans cette missive de mars 2009, ces législateurs réclamèrent du président Obama un plus grand investissement dans les défenses antimissiles («Members of the...», 2009).

Son intérêt pour les affaires militaires, la présence d'entreprises de l'industrie de la défense dans sa circonscription et son appartenance au caucus sur les défenses antimissiles sont tous des éléments qui expliquent en bonne partie pourquoi Buck McKeon était défavorable au traité New START. Ces caractéristiques individuelles expliquent aussi pourquoi il dénonça la concession faite par Obama aux Russes en Europe de l'Est. Étant donné que les Américains étaient appelés à renouveler les effectifs de la Chambre des représentants le 2 novembre 2010, il était tout indiqué pour ce législateur de critiquer les politiques d'un président démocrate impopulaire. De plus, McKeon reprocha à Obama de prôner une vision de la politique étrangère favorisant le déclin de la puissance américaine (Nagorski, 2010). La victoire républicaine lors de ces élections allait consacrer l'ascension rapide de McKeon au sein de la CCFA, car il devint le président de cette commission à partir de janvier 2011.

Ileana Ros-Lehtinen : plus qu'une exilée cubaine anti-Castro

Ros-Lehtinen est souvent présentée comme une féroce opposante au régime Castro (Associated Press, 2006; Carter et Scott, 2009, p.34; Inboden 2010; Navarro, 1997). Pourtant, la première personne née à Cuba à être élue au Congrès, en 1989 (Gooch, 1989; Schmalz, 1989), travailla sur un large éventail d'autres enjeux de politique étrangère tout au long de sa carrière. La détentrice d'un doctorat en éducation de l'Université de Miami et ancienne sénatrice à la législature d'État de la Floride (Orchowski, 2014; Schwartz et Balz, 1989) se démarqua notamment en militant en faveur de sanctions accrues contre l'Iran. Elle fut aussi la principale adversaire de l'Administration Obama sur le dossier de l'accord sur le nucléaire civil avec la Russie. Au moment du débat sur le traité New START, Ros-Lehtinen occupait le poste de première républicaine en importance sur la CCAE depuis 2007 («About the...», s.d.). Elle valorisait beaucoup son appartenance à cette commission, compte tenu de l'importance des enjeux internationaux pour les électeurs juifs et ceux d'origine cubaine établis dans sa circonscription (Pershing, 2005; Ros-Lehtinen, 2014).

La représentante de la Floride critiqua la décision sur les défenses antimissiles en Europe de l'Est de l'Administration Obama et le traité New START (Rogin, 2010b). Par contre, elle concentra son action sur l'accord sur le nucléaire civil avec Moscou. Elle pouvait aspirer à influencer le sort de cette entente plus directement que celui de New START, la Chambre ne se prononçant pas sur les traités internationaux. L'opposition de la représentante aux politiques faisant partie du rapprochement avec la Russie initié par le président Obama était tout indiquée dans le contexte des élections de mi-mandat de 2010. Ros-Lehtinen critiqua donc sans retenue les différentes facettes de la stratégie de réinitialisation du président Obama avant ces élections. Elle continua de dénoncer cette politique de manière soutenue après ce scrutin, car elle allait devenir présidente de la CCAE à partir de janvier 2011. La

représentante comptait utiliser ce poste pour infléchir l'action de l'occupant de la Maison-Blanche, avec qui elle n'entretenait pas la meilleure des relations (Clark, 2008).

2.7 Conclusion

Durant les huit mois que dura le processus de ratification du traité New START, la polarisation partisane orienta grandement les relations entre républicains et démocrates, ainsi qu'entre le Congrès et la Maison-Blanche. Toutefois, le comportement bipartisan de certains sénateurs permit aux défenseurs du traité d'offrir au président Obama l'une des grandes victoires en politique étrangère de son premier mandat. Celle-ci n'aurait pas été possible sans la collaboration d'un républicain, le sénateur Dick Lugar. Il agit à titre d'entrepreneur bipartisan en politique étrangère en collaborant avec un président et un sénateur démocrate (Kerry) pour atteindre son objectif. Son action contribua à infléchir le débat en faveur du traité ; il arriva même à réunir une coalition de treize sénateurs républicains lors du vote final pour ratifier New START. Pendant ce temps, la plupart des 26 sénateurs républicains qui votèrent contre le traité, comme John McCain, ainsi que des représentants républicains, comme Buck McKeon et Ileana Ros-Lehtinen, véhiculèrent une vision négative de la Russie. Ces élus tentèrent ainsi de discréditer la stratégie de «réinitialisation» des rapports avec la Russie et sa «pièce maîtresse», New START. La décision de reculer sur les défenses antimissiles en Europe de l'Est attisa l'opposition de ces républicains, car ils craignaient l'impact négatif de ce changement pour la gestion de la menace iranienne.

Parallèlement, le contexte national, caractérisé par une faible popularité du président, une polarisation idéologique et partisane, un Congrès à majorité démocrate et la tenue

d'élections de mi-mandat, favorisa l'opposition au traité sur une base partisane. Or, l'analyse axée sur les facteurs de niveaux individuel, national et international nous rappelle que la perception négative d'un pays comme la Russie, la popularité du président, les préférences politiques, les expériences personnelles, de même que les considérations électorales, sont des éléments explicatifs qui permettent d'offrir une meilleure compréhension du comportement des législateurs. Outre les postes qu'ils occupaient sur les principales commissions traitant de politique étrangère et de défense, les caractéristiques individuelles de ces législateurs offrent des pistes d'explications pertinentes pour leur action. Le passé militaire et l'expérience de prisonnier de guerre de McCain, de même que le séjour de Lugar à Oxford en tant que boursier Rhodes, expliquent en partie leur intérêt respectif pour ces enjeux. L'affiliation au caucus sur les défenses antimissiles de Buck McKeon permet aussi de mieux comprendre son opposition au traité. Enfin, la nécessité d'assurer leur propre réélection pour McCain, McKeon et Ros-Lehtinen renforça leur opposition à la politique du président Obama. Ces élections modifièrent aussi considérablement le paysage politique fédéral. Comme nous le verrons, ce scrutin influença le comportement de ces quatre législateurs républicains sur la première intervention militaire initiée par le président Obama, au printemps 2011. Ce fut alors au tour de Lugar de se préoccuper de ses chances de réélection. Le sénateur de l'Indiana cessa alors d'être un «Obama républicain» (Sanger, 2012, p.269) ; il devint le principal opposant du président sur l'intervention militaire en Libye. Au même moment, McCain s'établit comme le «champion» de la cause des rebelles libyens, tandis que McKeon et Ros-Lehtinen furent des alliés tacites du président démocrate sur le dossier, matant toute tentative de mettre un terme à l'intervention.

CHAPITRE III

TROP OU PAS ASSEZ? OBAMA, LE CONGRÈS ET L'INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE

3.1 Introduction

Quel est le but de l'opération *Odyssey Dawn*? Protéger la population civile libyenne des exactions du régime ou mettre fin au règne de Mouammar Kadhafi à Tripoli? Est-ce que les soldats américains évoluant aux côtés des forces de l'OTAN en Libye sont impliqués dans un théâtre de conflit où ils font face à des «hostilités», pour reprendre l'expression employée dans la RPG de 1973⁴⁹? Quels seront les coûts de ces opérations et les États-Unis peuvent-ils se les permettre dans un contexte de restrictions budgétaires? Ces questions sont parmi les principales que soulevèrent les membres du Congrès à la suite de l'annonce par l'Administration Obama de la tenue d'opérations militaires menées par les forces armées américaines en Libye. Celles-ci débutèrent le 19 mars 2011 avec l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne (*no-fly zone*) au-dessus du territoire libyen.

À la fin février 2011, quelques jours après que le président Hosni Moubarak eut quitté le pouvoir en Égypte, un vent de soulèvements populaires soufflait sur les régimes autoritaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. C'est dans ce contexte que les Libyens commencèrent à manifester leur mécontentement face au régime en place depuis 1969. Kadhafi et ses fils choisirent la violence en guise de réponse à

⁴⁹ L'expression hostilités désigne les situations lors desquelles les forces armées prennent part à des combats.

leurs revendications, s'aliénant ainsi la majeure partie de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité des Nations unies adopta, le 17 mars, la résolution 1973 en réaction à ces violences. Cette mesure prévoyait l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne sur le pays et d'un cessez-le-feu dans la guerre civile qui ravageait le pays depuis plusieurs semaines (Indyk, 2012, *et al.*, p.162-164; Fisher, 2013a, p.239; Sanger, 2012, p.397-398). Elle venait pallier l'échec des sanctions économiques adoptées auparavant. Après de vifs débats visant à déterminer quelle devait être la réponse des États-Unis face aux exactions du régime Kadhafi (Clinton, 2014, p.448; David, 2015b, p.961-964; Gates, 2014, p.518; Mann, 2012, p.284-249), l'Administration Obama choisit l'option de l'intervention humanitaire et se servit de la résolution onusienne comme justification légale de sa décision. Le 18 mars, le président rencontrait les joueurs importants du Congrès sur les questions de sécurité nationale dans la *Situation Room* de la Maison-Blanche pour connaître leur avis sur cet important développement au sujet de la situation en Libye (Hastings, 2011). Lugar, McKeon et Ros-Lehtinen prirent part à cette rencontre, alors que McCain n'y assista pas (Sonmez, 2011a).

Sans reconnaître la légitimité de la RPG, le président Obama se plia à certaines de ses mesures, comme la nécessité d'aviser le Congrès dans un délai de 48 heures lorsque les troupes américaines sont déployées à l'étranger. Il le fit dans le cadre d'une rencontre avec les leaders des deux chambres à la Maison-Blanche, le 21 mars, à laquelle participèrent Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen. Par contre, il était clair pour l'Administration Obama qu'elle n'était pas contrainte par la RPG à demander l'autorisation du Congrès pour avaliser l'intervention en Libye. Le président démocrate, s'appuyant sur le travail de l'*Office of Legal Counsel* (OLC), affirma que la résolution ne s'appliquait pas au cas de la Libye, puisque les soldats américains n'étaient pas impliqués dans des hostilités. La Maison-Blanche n'était donc pas contrainte de demander l'avis du Congrès pour poursuivre ces opérations

militaires (Fisher, 2013, p.242-247)⁵⁰. À la manière de son prédécesseur démocrate Harry Truman, qui, un peu plus de 50 ans auparavant, avait contourné les prérogatives législatives en matière de pouvoirs de guerre en se servant d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU comme justification légale au déploiement de militaires américains en Corée, Obama s'appuya sur une résolution onusienne pour contourner le Congrès sur la question de la Libye (Fisher, 2013a, p.245). Les législateurs, à quelques exceptions près, ne tentèrent pas de contraindre l'action de la Maison-Blanche. Les leaders de l'institution, tant démocrates (Harry Reid, Nancy Pelosi et John Kerry) que républicains (Mitch McConnell et John Boehner), ne voulaient pas se lancer dans un débat constitutionnel sur les pouvoirs de guerre avec l'exécutif (Hendrickson, 2013a; 2014; 2015).

L'implication des représentants McKeon et Ros-Lehtinen sur cet enjeu s'apparente à l'*activisme*. Ils furent très actifs par le biais de moyens d'action non législatifs (audiences publiques, discours à la Chambre et déclarations publiques) pour critiquer les aspects stratégiques de l'intervention sans en remettre en question le bien fondé. Le comportement de Richard Lugar s'apparenta plutôt à l'*affirmation*, puisque ses critiques véhiculées par les canaux d'influence non législative furent beaucoup plus virulentes que celles de ses deux collègues de la Chambre. De plus, le sénateur de l'Indiana tenta aussi d'influencer la politique étrangère américaine en Libye par des moyens d'action législatifs en proposant plusieurs amendements à la deuxième résolution Kerry-McCain, qui visait à autoriser de manière rétrospective l'opération militaire en Libye. Enfin, John McCain fut l'un des principaux partisans de l'intervention lancée par le président Obama. Il fit preuve d'un comportement assimilable à l'*entrepreneuriat* en politique étrangère de par les initiatives qu'il prit

⁵⁰ Fisher explique comment, dans un mémo datant du 1^{er} avril 2011, l'OLC se servit d'une résolution du Sénat (S. Res. 85), qui fut débattue pendant seulement 35 secondes avant d'être adoptée par la chambre haute, comme preuve du soutien législatif à l'intervention militaire (2013a, p.246). Cette résolution visait à condamner les violences en Libye et à inviter le Conseil de sécurité de l'ONU à agir pour protéger les civils libyens. Elle évoquait aussi la possibilité de la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne (Fisher, 2012a, p.184-85).

pour offrir une reconnaissance aux rebelles libyens et tenter d'accorder une légitimité législative à cette intervention militaire. Avant que l'Administration Obama ne prenne la décision d'intervenir militairement en Libye, McCain militait déjà en faveur d'une intervention. Le 14 mars, il présenta avec le sénateur Lieberman une résolution pour que les États-Unis reconnaissent le gouvernement provisoire des rebelles libyens et établissent une zone d'exclusion aérienne au dessus de ce pays. Cette implication initiale de McCain sur la Libye s'apparentait à l'*entrepreneuriat* en politique étrangère, car il proposait une initiative pour remédier aux problèmes des violences en Libye en l'absence d'une politique de l'Administration pour aborder ce problème. Néanmoins, il soutint par la suite activement la politique du président Obama une fois l'intervention lancée, tout en lui reprochant de ne pas en faire assez (Kandel, 2013, p.38). Par exemple, il aurait souhaité que l'Administration Obama reconnaisse et appuie plus rapidement les rebelles du *Transitional National Council* (TNC). McCain tenta aussi de légitimer l'intervention qu'il réclamait et qu'avait lancée le président démocrate en proposant deux résolutions avec John Kerry. Si elles avaient été adoptées, ces mesures auraient permis au président de poursuivre les opérations militaires en Libye pendant une période d'un an. Toutefois, cette partie de l'action de McCain échoua en juillet 2011, puisque ses collègues du Sénat étaient alors préoccupés par la nécessité de s'entendre avec l'Administration pour relever le plafond de la dette américaine.

3.2 L'action des principales figures républicaines du 112^e Congrès au sujet des opérations militaires en Libye

La majorité des membres du Congrès commencèrent à se préoccuper de la situation en Libye lorsque le président Obama rencontra 18 législateurs pour les informer du plan de l'Administration d'intervenir suite à l'adoption de la résolution 1973 par le

Conseil de sécurité, le 18 mars. C'est le cas de Buck McKeon et Ileana Ros-Lehtinen, ainsi que de Lugar. Ce dernier se plaignit que cette rencontre n'avait pas pour but de consulter les législateurs, mais plutôt de les mettre devant le fait accompli qu'une intervention militaire aurait lieu (Hastings, 2011). Le sénateur de l'Indiana, sceptique quant au mérite d'une éventuelle intervention, avait affirmé la veille de cette rencontre que le Congrès devrait adopter une déclaration de guerre avant que des opérations militaires ne soient lancées par le président (Rogin, 2011b; SFRC, 2011a, p.4).

Peu nombreux furent les sénateurs ou représentants qui s'intéressèrent à la cause des rebelles libyens et qui exigèrent la tenue d'une intervention peu après le début de la répression violente des manifestations par le régime Kadhafi. John McCain et le sénateur indépendant Lieberman furent les premiers à réclamer que l'Administration Obama offre une aide aux rebelles. Dès la fin février, ils exigeaient que les États-Unis leur fournissent des armes, en plus d'inviter les pays de l'OTAN à imposer une zone d'exclusion aérienne (Shahine *et al.*, 2011). McCain allait devenir un allié du président démocrate sur cet enjeu. Même s'il fut son adversaire lors de l'élection présidentielle de 2008, McCain donna son appui à la politique d'Obama en se faisant l'avocat des solutions militaires et d'une implication américaine accrue pour faire face au chaos en Libye (Chivvis, 2012, p.78). Toutefois, il allait en venir à critiquer la politique d'Obama lorsque la Maison-Blanche transféra le leadership des opérations aux alliés de l'OTAN, à la fin mars, et ne démontrait toujours pas une volonté de déloger Kadhafi du pouvoir par la force.

3.2.1 Le faucon d'Arizona et la cause des rebelles libyens

Peu de temps après le début des violences en Libye, John McCain se fit le «champion» de la cause de la population et des rebelles libyens au Sénat américain. Lors d'un voyage au Moyen-Orient à la fin février 2011, les sénateurs McCain et Lieberman publièrent une déclaration officielle à partir d'Amman en Jordanie. Ils dénoncèrent «les crimes contre l'humanité» qui étaient en train de survenir en Libye. De plus, ils affirmèrent espérer que la population de ce pays ait la chance «d'ouvrir la porte à la démocratie», comme l'avaient fait la Tunisie et l'Égypte dans les semaines précédentes («Statement by Senators...» 2011; NBC, 2011; SASC, 2011b, p.52). L'option de la zone d'exclusion aérienne pour mettre fin aux exactions commises par les troupes de Kadhafi est celle que préconisa McCain d'entrée de jeu. Il vanta d'ailleurs les mérites de cette stratégie lors d'une audience publique de la CSFA, le 10 mars. À cette occasion, il fit référence aux propos des généraux Merrill McPeak et Raymond Odierno sur son efficacité et la rapidité avec laquelle elle pouvait être mise en place (SASC, 2011b, p.5-6).

De plus, il ne faisait aucun doute, selon le sénateur McCain, que la solution aux problèmes en Libye passait par une aide aux rebelles. Les États-Unis ne devaient pas demeurer les bras croisés, mais plutôt reconnaître les aspirations démocratiques de la population libyenne. Le pays devait aussi fournir l'aide nécessaire aux opposants de Kadhafi pour éviter qu'un massacre ne survienne dans ce pays («Remarks by Senator...», 2011). Le 15 mars, McCain introduit une résolution (S. Res. 102) au Sénat qui réclamait la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne en Libye et la reconnaissance du TNC comme étant le seul gouvernement légitime du pays (CR, 2011, p.S1677)⁵¹. Au Sénat, le jour précédent, le sénateur de l'Arizona avait invité Obama à imiter le président français Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait déjà reconnu

⁵¹ Cette résolution fut transférée à la CSRE, mais le Sénat ne l'adopta pas.

le gouvernement provisoire établi à Benghazi comme celui ayant la légitimité de gouverner la Libye (CR, 2011, p.S1580). L'appui aux rebelles et la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne étaient donc, pour McCain et son collègue Lieberman, les deux solutions que devaient privilégier les États-Unis pour éviter que Kadhafi n'ait le dessus dans cette guerre civile.

3.2.2 Les sceptiques de la Chambre

Dès la fin février, Ileana Ros-Lehtinen condamna les violences en Libye et proposait que des sanctions économiques soient imposées contre le régime Kadhafi. Elle réclamait aussi que les Nations unies mettent «fin à la disgrâce» que représentait la participation de la Libye au Conseil des droits de l'homme («Ros-Lehtinen Statement on Situation...», 2011a). Pour sa part, McKeon réagit suite aux débuts des opérations militaires en Libye en manifestant son inquiétude quant aux objectifs de cette mission. Il prévint aussi la Maison-Blanche qu'une résolution du Conseil de sécurité «n'est pas et ne devrait pas être prise pour une stratégie politique ou militaire» (DeYoung et Finn, 2011). Selon le président de la CCFA, Barack Obama devait préciser les objectifs de la mission. Il fallait déterminer si les États-Unis cherchaient à protéger la population civile libyenne ou à renverser le régime Kadhafi (Cooper et Sanger, 2011; Yougman *et al.*, 2011).

Les objectifs et la stratégie du président Obama à l'aube de l'intervention militaire en Libye n'étaient pas plus clairs pour la présidente de la CCAE. Dans une déclaration publiée le 20 mars, Ros-Lehtinen affirma qu'Obama n'avait pas encore démontré quels intérêts sécuritaires vitaux des États-Unis étaient en jeu en Libye («Ros-Lehtinen Statement on Situation...», 2011b). Dans la semaine qui suivit le début des opérations militaires, Ros-Lehtinen et son collègue McKeon publièrent tous deux des

textes d'opinion au sujet de la situation en Libye dans de grands quotidiens américains. Dans un texte publié le 21 mars par le *Miami Herald*, Ros-Lehtinen (2011) en appela à une réforme de l'ONU en évoquant l'appartenance de la Libye de Kadhafi au Conseil des droits de l'homme pour illustrer le dysfonctionnement de cette organisation internationale. Quant à McKeon (2011a), le *Washington Post* publia, le 24 mars, un texte dans lequel il critiquait le flou stratégique entourant la politique du président Obama. De l'avis du républicain de la Californie, cette confusion stratégique pourrait mener les États-Unis dans une impasse (*stalemate*) en Libye.

3.2.3 Richard Lugar : l'épine dans le pied d'Obama

La réaction initiale du sénateur Lugar aux soubresauts politiques dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au début 2011 fut pour le moins prudente. En entrevue à l'émission d'affaires publiques *State of the Union* le 20 février, le républicain de l'Indiana salua les aspirations démocratiques de la jeunesse des pays de cette région, sans toutefois suggérer la tenue d'une intervention occidentale pour aider ces révolutions (CNN, 2011a). Le 7 mars, Lugar clarifia sa position sur une éventuelle intervention militaire en affirmant que la Libye se retrouvait aux prises avec une guerre civile et que les États-Unis ne devaient pas se mêler d'un tel conflit (CNN, 2011b).

Dans la foulée de l'adoption de la résolution 1973 à l'ONU le 17 mars, Lugar affirma que la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne nécessiterait que le président obtienne une déclaration de guerre en bonne et due forme de la part du Congrès (Rogin, 2011a). Lors d'une entrevue diffusée à l'émission *Meet the Press* le 27 mars, Lugar souligna qu'il ne croyait pas que les États-Unis auraient dû intervenir en Libye.

Selon lui, le pays en avait déjà fait plus qu'il ne le devait avec la mise en place de la zone d'exclusion aérienne, qui permit d'affaiblir le régime Kadhafi en le privant de sa puissance aérienne et en empêchant ses troupes de marcher sur Benghazi (MSNBC, 2011). Le sénateur de l'Indiana soutenait aussi que l'intervention ne servait pas les intérêts vitaux des États-Unis, en faisant écho à la réticence du secrétaire à la Défense Robert Gates (2014, p.511). Cette situation était d'autant plus inquiétante selon lui, puisque le coût des opérations ne cesserait de grimper compte tenu de leur durée indéterminée.

Celui qui avait été le mentor d'Obama au Sénat en politique étrangère à la CSRE et son principal allié républicain durant la marche ardue vers la ratification du traité New START devint l'adversaire du président démocrate sur la question de la Libye. Il prit aussi ses distances avec le président de la CSRE, le sénateur démocrate Kerry, qui appuya l'intervention militaire de l'Administration Obama. Lugar fit d'ailleurs parvenir une lettre à Kerry le 23 mars, dans laquelle il exigea que celui-ci organise rapidement des audiences sur la situation en Libye («Letter to John...», 2011). Toutefois, il trouva peu d'alliés au Sénat pour appuyer sa dénonciation de l'intervention militaire.

3.3 La première ronde d'audiences publiques des commissions du Congrès

Plus d'une semaine après le début de l'intervention militaire, 50% des Américains estimaient que les États-Unis et leurs alliés n'avaient pas de but précis en Libye (Pew Research Center, 2011). Ces attitudes faisaient écho aux critiques formulées par des élus du Congrès, comme McKeon et Ros-Lehtinen. Le 28 mars, le jour où ces données de sondage furent publiées, Obama prononça un discours télévisé en direct de la *National Defense University*, à Washington D.C., pour mettre la population

américaine au parfum sur la Libye. Le président démocrate précisa que, malgré qu'il souhaitait voir Kadhafi quitter le pouvoir, il croyait fermement que tenter de mettre en œuvre un changement de régime dans ce pays en élargissant la mission militaire des États-Unis serait une erreur (Office of the Press Secretary, 2011). Suite à ce discours, Lugar, McKeon et Ros-Lehtinen publièrent chacun des déclarations dans lesquelles ils affirmaient que plusieurs inquiétudes quant aux buts, à la durée et aux coûts de cette intervention persistaient malgré les précisions d'Obama («Ros-Lehtinen Statement on President...», 2011; «Lugar Questions...», 2011; «McKeon Statement on President...», 2011; Fund, 2011). De son côté, McCain, lors d'un discours au Sénat, se montra beaucoup plus laudatif à l'égard des propos du président et l'intervention militaire qu'il avait entreprise. Par contre, il critiqua l'absence de stratégie pour atteindre l'objectif énoncé par le président, c'est-à-dire «forcer» Kadhafi à quitter le pouvoir (CR, 2011, p.S1921). Les déclarations de ces quatre républicains donnèrent donc le ton aux audiences des commissions sur les relations extérieures/affaires étrangères et sur les forces armées qui eurent lieu le 31 mars.

3.3.1 Les commissions sur les forces armées reçoivent Gates et Mullen

Les commissions des forces armées de la Chambre et du Sénat eurent l'occasion d'interroger deux membres importants de l'Administration Obama, le secrétaire à la Défense Gates et le chef d'État-Major des armées, l'amiral Mike Mullen. À cette occasion, le sénateur McCain se dit être un partisan de l'intervention et réaffirma son soutien à la politique du président démocrate. Néanmoins, il s'opposa à la décision de céder le pas à l'OTAN et de retirer les uniques «capacités offensives» des États-Unis en mettant fin aux sorties d'avions américains qui menaient des frappes contre les forces du régime. Selon lui, non seulement les moyens militaires mis de l'avant par l'Administration ne permettaient pas d'atteindre le but avoué de pousser Kadhafi à

quitter le pouvoir, mais le président prit la décision de mettre fin aux frappes aériennes sans que ce but ne soit atteint (SASC, 2011d, p.3). McKeon se montra quant à lui inquiet face à l'idée que l'implication américaine en Libye se poursuive longtemps, étant donné que les guerres en Afghanistan et en Irak occupaient déjà une grande partie des ressources militaires américaines. De plus, il évoqua l'exemple de la zone d'exclusion aérienne qui fut imposée en Irak durant les années 1990. Cet épisode de la politique étrangère américaine illustre ses préoccupations à l'égard d'une stratégie axée sur la force aérienne devant laquelle le régime Kadhafi pourrait se montrer résilient (HASC, 2011b, p.1).

3.3.2 Lugar et Ros-Lehtinen interrogent un représentant du département d'État

Parallèlement à ces audiences, les commissions sur les relations extérieures du Sénat et sur les affaires étrangères de la Chambre reçurent la même journée le secrétaire d'État adjoint James B. Steinberg. En ouverture de l'audience de la CSRE, Lugar énonça encore une fois son opposition à l'intervention et insista sur le fait que les États-Unis ne devraient entrer en guerre seulement lorsque leurs intérêts vitaux se retrouvent menacés. De plus, il rappela le rôle qui revient au Congrès d'examiner la manière dont l'exécutif justifie une guerre et comment il gère l'implication du pays dans celle-ci (SFRC, 2011b, p.4). Le sénateur de l'Indiana critiqua aussi l'absence de consultation du Congrès et les coûts de cette intervention, dont la durée demeurerait toujours indéterminée. Il souligna encore une fois que, selon Robert Gates, ces opérations militaires avaient lieu dans un pays qui n'était pas lié aux intérêts vitaux américains (SFRC, 2011b, p.5). À la Chambre, Ros-Lehtinen interrogea Steinberg sur la portée, la durée et les objectifs de la mission de l'OTAN en Libye. Elle profita de cette tribune pour relayer la question que lui posaient ses électeurs au sujet de cette

intervention militaire : « Just who are we helping and are we sure that they are true allies who will not turn and work against us? » (HFAC, 2011c, p.2)

Cette première série d'audiences publiques des commissions au sein desquelles Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen occupaient le principal siège républicain témoigna de l'appui mitigé des élus du GOP à la politique de Barack Obama en Libye. D'autres audiences allaient avoir lieu en avril et mai, avant que le débat sur la situation en Libye au Congrès ne culmine avec les votes sur les résolutions Kucinich et Boehner en juin à la Chambre. Puis, il s'estompa avec la mise à l'écart de la seconde résolution Kerry-McCain en juillet au Sénat.

3.4 Chacun sa cause : de l'aide aux rebelles aux coupes à la Défense

3.4.1 McKeon, Ros-Lehtinen et les considérations budgétaires

Après la première série d'audiences, chacun des quatre républicains continua de se préoccuper de la situation en Libye en se concentrant sur un aspect précis de l'enjeu. À la Chambre des représentants, McKeon et Ros-Lehtinen abordèrent l'intervention américaine dans ce pays en insistant sur des questions budgétaires relevant de la responsabilité de la commission qu'ils présidaient. D'abord, le représentant de la Californie, qui s'inquiétait de l'effet des coupes de 78 milliards de dollars au budget de la Défense annoncées par le secrétaire Gates en janvier 2011 (Keyes, 2011), se servit de cette intervention comme un argument en défaveur de ces coupes. Le 3 avril, McKeon parraina un projet de loi recevant l'appui d'un groupe hétéroclite de législateurs, tels le démocrate antiguerre Dennis Kucinich (D-OH) et le républicain libertarien Ron Paul (R-TX). Cette mesure visait à s'assurer que les coûts des opérations militaires en Libye ne contribuent pas à creuser le déficit ou à réduire les capacités des forces armées en contraignant le président d'utiliser des fonds autres

que ceux du département de la Défense pour en essayer les coûts (Bennett, 2011a)⁵². Au même moment, McKeon travaillait à l'adoption du budget de la Défense pour l'année fiscale 2011. Étant occupé avec ce dossier, il n'envisageait pas de piloter une résolution autorisant l'intervention militaire en Libye, puisqu'il estimait qu'elle ne recevrait pas suffisamment d'appuis (Bennett, 2011b). L'inquiétude de McKeon à l'égard des coupes s'accroît alors que le président Obama annonça, le 13 avril, des réductions budgétaires additionnelles de l'ordre de 400 milliards pour les programmes de sécurité nationale, incluant la Défense, pour les 12 prochaines années (Gerstein et Hoskinson, 2011). Il insista sur le fait qu'en déployant des militaires américains pour des missions comme en Libye, le président avait la responsabilité de leur accorder un financement adéquat («McKeon rips...», 2011). Ainsi, McKeon déplorait que ces coupes soient annoncées au moment où les troupes se retrouvaient impliquées dans trois théâtres de conflits différents à l'étranger. C'est sensiblement ces mêmes arguments qu'il évoqua dans un texte d'opinion publié dans le *USA Today*, le 28 avril. Dans les pages de ce quotidien, il dénonça le plan de coupes budgétaires, qu'il qualifiait de «myope et dangereux» (McKeon, 2011b).

De son côté, Ileana Ros-Lehtinen aborda l'intervention en Libye en faisant référence à un enjeu central de sa présidence de la CCAE : le financement et la participation américaine aux Nations unies. La représentante de la Floride privilégiait une approche «à la carte» du financement américain de l'ONU permettant au pays de contribuer uniquement aux programmes qu'il choisissait et qu'il jugeait efficaces (LaFranchi, 2011). Ce fut encore une fois la participation de la Libye de Kadhafi au Conseil des droits de l'homme qui retint l'attention de la représentante, lorsque Susan Rice, l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, se présenta devant la CCAE, au début avril (HFAC, 2011d, p.3).

⁵² Ce projet de loi intitulé *Protect America from U.S. Military Expenses in Libya Act of 2011* fut introduit le 1^{er} avril 2011 par Roscoe G. Bartlett (R-MD), un membre de la CCFA. Il n'acquiesce pas force de loi, puisqu'il ne dépassa pas le stade d'évaluation par la commission sur le budget.

Le 12 mai, McKeon et Ros-Lehtinen lancèrent un effort au nom de la Chambre pour obtenir davantage d'informations sur l'intervention en Libye et réaffirmer la responsabilité qui revient au président de consulter le Congrès lorsqu'il déploie des troupes américaines à l'étranger. Les présidents de la CCAE et de la CCFA formulèrent une demande d'information aux départements de la Défense et d'État afin que les secrétaires Gates et Clinton soumettent à la Chambre tous les documents, mémos et correspondances qui faisaient référence à une consultation du Congrès en lien avec l'Opération *Odyssey Dawn* ou avec les actions militaires en Libye (CR, 2011, p.H3277). Les deux aspects budgétaires propres aux affaires étrangères et à la défense qui captèrent l'attention de McKeon et Ros-Lehtinen dans leur action sur l'intervention en Libye amenèrent ces représentants à défendre des positions similaires sur ce dossier. Au Sénat, Lugar et McCain se retrouvèrent à défendre des positions diamétralement opposées.

3.4.2 Lugar et McCain : deux positions irréconciliables

Durant une audience de la CSRE portant sur la crise en Libye qui eut lieu le 6 avril, le sénateur de l'Indiana reprocha au président Obama de ne pas avoir expliqué en quoi l'intervention en Libye servait les intérêts vitaux des États-Unis. Pour Lugar, le calcul de ces intérêts vitaux devait tenir compte de l'impact des opérations militaires sur la dette nationale de plus de 14 trillions de dollars et sur les forces armées affligées par les guerres en Afghanistan et en Irak (SFRC, 2011c, p.3-4). En réaction à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles le 14 avril, Lugar signifia que le Congrès et les Américains méritaient qu'on leur explique mieux les objectifs de l'Administration en Libye. Surtout, les coûts de ces opérations militaires devaient être clairement présentés, compte tenu du contexte de coupes budgétaires à l'échelle nationale («Lugar Warns...», 2011). Le secrétaire d'État adjoint Steinberg

comparut une seconde fois devant la CRSE le 12 mai pour répondre aux questions des sénateurs sur la Libye. À cette occasion, Lugar affirma de nouveau que la mission de l'OTAN en Libye n'était pas clairement définie et dénonça le fait que ce sont les événements plutôt que les intérêts vitaux qui déterminèrent l'implication des États-Unis dans ce conflit (SFRC, 2011e, p.3 et 15). De plus, Lugar dit craindre les précédents créés par cette intervention. Selon lui, les successeurs d'Obama à la Maison-Blanche pourraient tirer profit du fait que celui-ci n'avait pas reçu l'assentiment du Congrès (Ibid., p.15). Il évoqua aussi à nouveau la question des coûts des opérations en Libye qui ne cessaient de grimper (Idem).

Le sénateur Lugar s'en prit aussi à l'Administration Obama pour son comportement à l'égard du Congrès. Dans une lettre adressée au président le 23 mai, il pressa le commandant en chef pour qu'il remplisse son devoir constitutionnel et respecte le rôle du Congrès. Pour Lugar, Obama devait consulter la législature pour obtenir une autorisation afin de pouvoir poursuivre les opérations militaires en Libye («Letter to the...», 2011). Le rôle du pouvoir législatif dans la décision d'intervenir en Libye prit de plus en plus de place dans les déclarations du républicain de l'Indiana (SFRC, 2011f, p.11). À l'inverse, John McCain ne se souciait pas de cette dimension de l'enjeu. Il s'affairait plutôt à critiquer le retrait des efforts américains afin que le pays ne joue qu'un rôle de soutien au sein de la coalition de l'OTAN, dans le cadre de l'opération *Unified Protector*⁵³.

⁵³ L'OTAN prit le contrôle des opérations militaires en Libye le 31 mars, suite à la fin de la phase initiale durant laquelle les États-Unis avaient assumé le leadership de l'intervention militaire internationale sous le nom de code Opération *Odyssey Dawn* (NATO, s.d.). L'organisation lança à ce moment l'Opération *Unified Protector*, qui dura 214 jours. Alors que les États-Unis cédèrent le commandement des opérations à la fin mars et au début avril, le président Obama essuya les critiques des partisans d'une plus grande implication militaire américaine en Libye pour renverser le régime Kadhafi, comme McCain. Ces individus ne voyaient pas d'un bon œil la stratégie du président à laquelle fut accolée l'expression «leadership discreb» (*leading from behind*) (Lizza, 2011; Mann, 2012, p.300; Morey *et al.*, 2012, p.1186 ; Indyk *et al.*, 2012, p.114).

John McCain s'attaqua à ce changement de la stratégie américaine en Libye. Dans un texte d'opinion publié dans le *Wall Street Journal* qu'il cosigna avec Joe Lieberman, McCain proposa quelques pistes de solution pour éviter que le colonel Kadhafi n'arrive à consolider son emprise sur le pouvoir en Libye. Entre autres choses, les deux sénateurs suggéraient que les États-Unis étendent leurs frappes aériennes contre les forces du régime, tendent la main et fournissent de l'équipement aux rebelles du TNC, et reconnaissent ce groupe comme le gouvernement légitime de la Libye (Lieberman et McCain, 2011). De plus, McCain continua de marteler qu'il était impératif que les États-Unis assument le leadership des opérations de l'OTAN en Libye et que leur objectif devait n'être rien de moins que le changement de régime (Cook, 2011; CR, 2011, p.S2305; SASC, 2011e, p.840). Selon lui, la contribution américaine aux efforts de l'OTAN en Libye s'avérait essentielle :

America must lead. NATO is America. We need to be leading in a strong and sustained way, not sitting on the side lines or playing a supporting role. We have the right goal in Libya. The President was right to intervene in the first place, but now we need to take the necessary steps to finish the job. (CR, 2011, p.S2306)

Afin d'attirer l'attention sur la cause des rebelles libyens et inciter l'Administration Obama à donner un appui au TNC, McCain se rendit à Benghazi à la fin avril. Dans une déclaration datant du 22 avril, il exigea que les États-Unis et les autres pays occidentaux accordent le statut de gouvernement légitime au TNC. De plus, il réclama que les avoirs à l'étranger du régime Kadhafi soient transférés à ce groupe de rebelles, qu'on lui fournisse les ressources nécessaires pour appuyer ses forces militaires et que la campagne aérienne de l'OTAN soit étendue pour protéger d'autres civils libyens menacés, comme ceux vivant à Misrata («Statement by Senator McCain...», 2011).

Le 23 mai, McCain, John Kerry et un groupe bipartisan de sénateurs introduisirent une première résolution pour autoriser l'intervention militaire en Libye. Ces législateurs insistaient sur le fait que le Sénat avait un «rôle vital» à jouer dans le débat visant à déterminer les moyens et les fins des opérations militaires américaines dans ce pays («Senators...», 2011; Fahrenthold, 2011a)⁵⁴. Le même jour à la Chambre des représentants, le démocrate Kucinich introduisit une résolution qui exigeait le retrait des forces armées américaines de Libye, en conformité avec la RPG (Section 5 (c)), quinze jours après son adoption. Une troisième résolution, celle-ci introduite par John Boehner au début juin, s'ajouta à la liste d'actions législatives sur la Libye⁵⁵. Cette dernière proposait une position médiane entre l'autorisation d'utiliser la force prévue par la résolution Kerry-McCain et le retrait des troupes revendiqué par la résolution Kucinich. Les élus de la Chambre des représentants préférèrent cette avenue, qui offrait une critique beaucoup plus modérée que celle mise de l'avant par Kucinich. Néanmoins, cette résolution n'impliquait aucune action concrète de la part du Congrès. Elle forçait seulement l'exécutif à soumettre un rapport sur les coûts et objectifs de la mission. Ce n'était donc qu'une timide tentative pour contraindre l'action du président et permettre au Congrès de remplir son rôle constitutionnel en matière de pouvoirs de guerre.

3.5 Les résolutions Kucinich, Boehner et Kerry-McCain

La résolution Kucinich constitua l'«effort le plus agressif» pour défendre les prérogatives de la législature en matière de pouvoirs de guerre dans le cas de la

⁵⁴ Aucun vote sur cette résolution (Sen. Res. 194) n'eut lieu au Sénat.

⁵⁵ Il s'agit de la résolution H. Con Res. 51 introduite par le représentant Dennis Kucinich (D-OH), le 23 mai 2011, et la résolution H. Res. 292, introduite par le représentant et *speaker* de la Chambre John Boehner (R-OH), le 2 juin suivant.

Libye, selon Ryan Hendrickson (2013a, p.180). Elle aurait forcé le président à retirer les troupes de Libye quinze jours après son adoption. Or, celle-ci fut rejetée lors d'un vote le 3 juin. Un total de 265 représentants (144 républicains et 121 démocrates) votèrent contre, alors que 148 l'appuyèrent. Ileana Ros-Lehtinen joua un rôle important dans la défaite de cette résolution en invoquant l'argument selon lequel un retrait précipité des Américains en Libye nuirait à l'OTAN et à l'effort de guerre en Afghanistan (Ibid., p.184). Buck McKeon s'opposa aussi vivement à la résolution Kucinich. Il soutenait que le retrait hâtif qu'elle initierait ne laisserait pas le temps aux pays alliés de se préparer à ce changement, étant donné que les États-Unis investissaient des capacités militaires dans ces opérations que les pays partenaires de l'OTAN ne pouvaient pas fournir (CR, 2011, p.H4012). Le *speaker* Boehner, bien conscient des inquiétudes de ses collègues républicains, que partageaient aussi bon nombre de démocrates au sujet de la Libye, introduisit lui-même une résolution qu'allaient soutenir McKeon et Ros-Lehtinen.

Avec sa résolution, Boehner vint coopter les positions de plusieurs représentants qui critiquaient la politique d'Obama et son usage unilatéral des pouvoirs de guerre. De plus, cette initiative amenuisa l'attrait de la résolution Kucinich (Hendrickson, 2013a, p.183). Ros-Lehtinen, qui décrivait la résolution Boehner comme l'«approche responsable» pour amener le président à tenir compte des doléances du Congrès, prévint ses collègues qu'il ne fallait pas laisser leur «frustration pour le mépris du président à l'égard du Congrès obscurcir leur jugement», et en venir à appuyer une solution plus drastique, comme celle proposée par Kucinich (CR, 2011, p.H3999 et H4005). McKeon défendait une position similaire pour justifier son appui à la résolution Boehner. Le représentant de la Californie affirma que ce projet de loi était, à son avis, la «façon la plus efficace» de tenir le président responsable sans sacrifier les intérêts nationaux vitaux du pays. Il estimait que ceux-ci seraient menacés par un retrait précipité des opérations de l'OTAN (Ibid., p.H4005). Pour McKeon, Boehner avait bien démontré qu'il ne fallait pas tenter de récolter des «points politiques» sur

un dossier de politique étrangère (Berman, 2011a). Une majorité de 268 représentants (223 républicains et 45 démocrates) vota en faveur de la résolution Boehner, alors que 145 s'y opposèrent. Le sénateur Lugar salua ce résultat dans un texte d'opinion publié par le *Washington Post*, le 5 juin. Selon lui, ce vote de la Chambre signala un «fort reproche bipartisan» des représentants à l'endroit de l'Administration Obama (Lugar, 2011). En somme, la résolution Boehner fut adoptée par la Chambre en bonne partie grâce au soutien et au travail de McKeon et Ros-Lehtinen, qui jouèrent un rôle-clé dans les débats du 3 juin et guidèrent le vote de plusieurs de leurs collègues (Kasperowicz, 2011).

Toutefois, l'adoption de la résolution Boehner symbolisa la montée de la grogne à la Chambre envers la gestion de l'intervention en Libye par Obama. Cette conjoncture était nettement défavorable pour la résolution Kerry-McCain, qui visait à autoriser l'intervention. Elle força les leaders démocrates du Sénat à retenir ce projet de loi pour éviter qu'un grand débat constitutionnel sur les pouvoirs de guerre ne démarre et vienne ainsi nuire au président (Hendrickson, 2013a, p.186-187). McCain se montra d'ailleurs inquiet face aux initiatives comme celle de Kucinich lors d'une audience du 9 juin sur la nomination de Leon E. Pannetta, alors directeur de la CIA, pour remplacer Gates à la tête du département de la Défense (SASC, 2011, p.199).

Une certaine pression fut maintenue sur l'exécutif après l'adoption de la résolution Boehner. Par exemple, Ros-Lehtinen et McKeon firent parvenir des lettres à la secrétaire Clinton et au secrétaire Gates, les 10 et 11 juin. Ils réclamèrent davantage d'information sur la situation en Libye («Ros-Lehtinen Letter...», 2011; «Letter to Secretary...», 2011). Les deux représentants notaient d'ailleurs que l'Administration Obama avait jusqu'au 16 juin, tel que prescrit par la résolution Boehner, pour fournir ces informations (Sonmez, 2011b). De son côté, McCain devint de plus en plus sceptique envers les justifications constitutionnelles du président Obama. Par contre, il soutenait toujours que le commandant en chef démocrate avait eu raison

d'intervenir et que le Sénat devrait autoriser ces opérations plutôt que de céder l'initiative législative aux critiques de la mission (CR, 2011, p.S3861).

À la Chambre des représentants, la grogne des opposants à l'intervention continuait de s'accroître et certains d'entre eux choisirent la voie juridique pour tenter de mettre un terme aux opérations militaires en Libye. Une poursuite fut intentée contre Barack Obama le 15 juin par un groupe de dix représentants, à l'initiative de Kucinich et du républicain Walter Jones (R-NC). Ces élus estimaient que le président avait enfreint la loi en ne respectant pas la RPG lorsqu'il autorisa l'intervention (Epstein, 2011). La même journée, l'Administration Obama achemina au *speaker* Boehner son rapport des activités des troupes américaines en Libye, tel que prévu par la résolution qu'avait parrainée le *speaker*. En réaction à ce rapport, McKeon exprima son désaccord avec la position de l'Administration sur le rôle du Congrès et sur la question des hostilités. Selon le représentant de la Californie, il ne faisait aucun doute que les troupes américaines prenaient part à des hostilités en Libye. Celles-ci effectuaient des frappes visant à décimer les forces pro-Kadhafi et augmentaient ainsi le risque que le conflit fasse des victimes du côté américain («McKeon Statement on White...», 2011).

Une seconde résolution (S. J. Res. 20) pilotée par les sénateurs Kerry et McCain, visant à autoriser les opérations militaires en Libye pour une période d'un an et à exclure le déploiement de troupes au sol, fut introduite le 21 juin. Dans ses remarques sur ce projet de loi au Sénat, McCain soutint qu'une telle autorisation était nécessaire puisque le manque de leadership de l'Administration Obama sur ce dossier avait fourni un terrain fertile pour la «révolte» sur cette politique à la Chambre (CR, 2011, p.S3941). Dans le cadre des débats sur la résolution Kerry-McCain à la CSRE, le sénateur Lugar proposa un total de cinq amendements, le 23 juin, pour restreindre la portée de l'intervention et les coûts à venir des opérations militaires en Libye («Lugar

Proposes...», 2011; CR, 2011, p.S4317). Quatre de ces cinq amendements furent adoptés par les membres de la commission (Shiner, 2011).

C'est dans ce contexte tendu que la Chambre se prononça sur deux résolutions antagonistes, l'une visant à autoriser l'intervention en Libye et l'autre à limiter l'utilisation des fonds de la Défense pour les opérations militaires dans ce pays, le 24 juin⁵⁶. La résolution conjointe 68, qui se voulait une copie de la seconde résolution Kerry-McCain, ne reçut pas le soutien de McKeon et Ros-Lehtinen. McKeon disait ne pas pouvoir cautionner l'engagement à long terme des troupes américaines dans des hostilités, alors que le succès de la mission reposait sur l'«espoir» (CR, 2011, p.H4546). Quant à Ros-Lehtinen, bien qu'elle ne souhaitait pas voir un retrait complet des forces américaines, elle n'était pas en faveur d'une résolution qui accordait une légitimité à tout ce que le président Obama avait fait jusque-là et qui cautionnerait ses décisions à venir (Ibid., p.H4541). Aux voix de ces deux présidents de commissions se joignirent celles de 295 autres représentants qui défirèrent cette résolution. Elle obtint l'appui de seulement 123 législateurs.

Puis, suivit le vote sur la résolution 2278, qui portait sur la limitation de l'utilisation des fonds pour la mission en Libye. De l'avis de McKeon, l'adoption de cette résolution mettrait fin au débat sur la Libye en délimitant clairement ce que le Congrès autorise comme opérations militaires dans ce pays. En l'occurrence, la résolution stipulait que ces opérations se limiteraient à des missions de recherche et sauvetage, du ravitaillement aérien, de la collecte de renseignement et de l'aide à la planification opérationnelle. Elle signifierait également la fin de l'utilisation de fonds publics pour toute autre mission militaire en Libye (CR, 2011, p.H4561). Malgré les votes de McKeon et Ros-Lehtinen en faveur de cette mesure, la résolution fut défaite

⁵⁶ Il s'agit de la résolution conjointe H. J. Res. 68 (*Authorizing Limited Use of Armed Forces in Libya*) et de la résolution H. Res. 2278 (*Limiting Use of Funds for Armed Forces in Libya*).

avec 238 représentants qui votèrent contre et 180 pour. Attentif au résultat de ce vote, McCain applaudit le rejet de la résolution 2278. Selon lui, elle aurait «empêché les États-Unis d'assister le peuple libyen dans son combat pour la liberté et la démocratie» («Statement by Senator ... House Vote on Libya», 2011). La défaite de cette résolution ne signifiait toutefois pas que certains élus du Congrès s'opposant à l'intervention lancèrent l'éponge.

La confrontation entre l'Administration Obama et ses détracteurs au sujet du versant constitutionnel de l'intervention en Libye atteignit son paroxysme lors de la comparution de Harold Koh, un conseiller juridique du département d'État, devant la CSRE le 28 juin. Lugar avait réclamé que Kerry, le président de la CSRE, organise une audience publique avec Koh pour obtenir davantage d'information sur les justifications légales des opérations militaires en Libye (Rogin, 2011c). Le sénateur de l'Indiana profita donc de son poste de *ranking member* de la commission pour dénoncer la conduite de l'Administration Obama dans le conflit libyen et sa position sur l'absence d'hostilités en Libye. À son avis, un tel comportement de l'exécutif aurait des conséquences néfastes pour le pays : « The accrual of even more warmaking authority in the hands of the Executive is not in our country's best interest, especially at a time when our Nation is deeply in debt and our military is heavily committed overseas. » (SFRC, 2011g, p.5) L'argument de l'absence d'hostilités en Libye défendu par Koh pour le compte de l'Administration ne tenait pas la route, selon Lugar. Un tel raisonnement occultait la «nature changeante de la guerre», particulièrement le recours aux drones sans pilotes et aux cyberattaques. Ces nouveaux développements stratégiques rendaient caduque la définition des hostilités préconisée par l'Administration Obama dans son raisonnement sur la Libye (Hughes, 2011; SFRC, 2011g, p.19).

Après avoir été inscrite au calendrier législatif du Sénat et avoir fait l'objet d'une motion pour procéder à sa considération le 30 juin, la résolution Kerry-McCain fut

écartée par le leadership démocrate. En effet, tandis qu'un vote sur cette motion était prévu pour le 5 juillet, la résolution fut temporairement retirée de l'ordre du jour du Sénat. La chambre haute était alors très occupée avec la crise du plafond de la dette, qui retenait l'attention de l'ensemble de la classe politique à Washington D.C. Richard Lugar y alla malgré tout d'un long discours contre l'intervention, dans lequel il évoqua les difficultés économiques du pays et la nécessité de couper dans des programmes nationaux (CR, 2011, p.S4315). De plus, il avoua craindre les conséquences du comportement du président Obama pour de futures interventions militaires :

President Obama's assertion that he does not need a congressional authorization to wage war in Libya represents a serious setback to the constitutional limits on Presidential war powers. [...] I fear that we are setting the stage for Presidents to undertake other humanitarian interventions without congressional approval. (CR, 2011, p.S4316-S4317)

Dès lors, Harry Reid, le leader de la majorité démocrate du Sénat, eut recours à la procédure de consentement unanime (*unanimous consent*) pour suspendre la motion de clôture nécessaire à l'enclenchement des débats sur la résolution Kerry-McCain. Reid permit ainsi aux sénateurs de se concentrer sur les négociations visant à éviter un défaut de paiement sur la dette américaine et les questions budgétaires y étant liées (CR, p.S4319). Quant à McCain, le «champion» de l'intervention, il admit reconnaître l'urgence de la situation de la crise du plafond de la dette, mais estimait que le Sénat devait malgré tout tenir un débat sur la Libye (CR, 2011, p.S4323). Le sénateur de l'Arizona ajouta même qu'il croyait que cette intervention serait déjà terminée si à la fois le Congrès et le président Obama avaient assumé leurs responsabilités quelques mois auparavant (Idem).

C'est donc cette procédure parlementaire initiée dans un contexte de crise politique nationale au sujet du plafond de la dette américaine qui mit fin à l'initiative de John

McCain pour autoriser l'intervention du président Obama en Libye. Le 7 juillet, la Chambre des représentants rejeta cinq mesures visant à mettre fin au financement des opérations militaires américaines et de l'OTAN en Libye (Hendrickson, 2013a, p.182). Le sénateur de l'Arizona salua la défaite de l'amendement proposé par les représentants Kucinich et Justin Amash (R-MI)⁵⁷. Il dénonça aussi le message négatif qu'envoyaient de telles initiatives de la Chambre tant à Kadhafi qu'aux forces rebelles luttant pour la démocratie et la liberté. Ces projets de loi et résolutions remettaient en doute le dévouement américain envers cette mission («Statement by Senator ... on Libya Today», 2011).

3.6 La chute de Tripoli et la mort du colonel Kadhafi

Entre juillet et octobre 2011, l'intervention militaire en Libye retint de moins en moins l'attention des représentants et sénateurs des deux partis. Les partisans de l'intervention récoltèrent quelques victoires, comme la reconnaissance du TNC comme étant le gouvernement légitime de la Libye par l'Administration Obama à la mi-juillet. Ce développement fut salué par McCain, qui réclamait un tel geste depuis le début mars, ainsi que par les sénateurs Lieberman, Lindsey Graham (R-SC) et Marco Rubio (R-FL) («McCain...», 2011; Sonmez, 2011c). On attendra au 21 août pour assister à ce qui fut sans contredit le développement le plus important dans les opérations militaires de l'OTAN. C'est à cette date que fut annoncée la chute de Tripoli aux mains des rebelles libyens et donc la fin du régime Kadhafi. Deux mois plus tard, le 20 octobre, on annonça la mort du colonel Mouammar Kadhafi, ce qui

⁵⁷ Cet amendement au budget du département de la Défense pour l'année 2012 fut défait, le 7 juillet, par un vote de 229 contre 199. Or, la même journée, la Chambre adopta un autre amendement pour restreindre la marge de manœuvre d'Obama en Libye, alors que 225 représentants appuyèrent une mesure introduite par Tom Cole (R-OK). Celle-ci avait pour but d'interdire que des fonds du budget de la Défense soient utilisés pour prêter main-forte à des individus ou groupes étant impliqués dans des activités militaires en Libye (The International Institute for Strategic Studies, 2011).

marqua une grande victoire pour les pays prenant part à ces opérations militaires.

Les représentants McKeon et Ros-Lehtinen, de même que le sénateur McCain, saluèrent tous ce tournant, qui annonçait la fin de l'implication américaine en Libye, en publiant une déclaration (Fahrenheit, 2011b). De son côté, Lugar se fit silencieux, puisqu'il faisait face à un défi électoral de taille dans son propre État. En effet, Richard Mourdock, le trésorier de l'Indiana, tentait de lui ravir la nomination républicaine en vue de l'élection de novembre 2012 (Heilbrunn, 2011). Le principal opposant à l'intervention militaire américaine en Libye parmi les quatre premiers membres républicains en importance des commissions de politique étrangère et de défense des deux chambres demeura donc très discret lorsque le changement de régime dans ce pays d'Afrique du Nord fut consommé.

3.7 D'Indianapolis à Tripoli : les facteurs explicatifs de l'action des quatre législateurs républicains sur l'intervention militaire en Libye

Le cas de l'implication des élus républicains Lugar, McCain, McKeon et Ros-Lehtinen sur l'enjeu des opérations militaires américaines en Libye durant la première session du 112^e Congrès démontre bien la pléiade de facteurs permettant d'expliquer l'action des membres de la législature fédérale sur les questions de politique étrangère et de défense. Encore une fois, il faut aller au-delà de l'explication partisane, même si celle-ci demeure pertinente. Tant les facteurs de niveaux international, national et individuel doivent être pris en compte pour obtenir une analyse plus complète du comportement de ces quatre législateurs du GOP.

3.7.1 Les soubresauts politiques du Printemps arabe

D'entrée de jeu, l'action de ce quatuor républicain sur les opérations militaires en Libye suivit la décision de tenir une telle intervention par l'Administration Obama. Par contre, ce sont les violences déclenchées par le régime du colonel Mouammar Kadhafi contre la population de son pays qui avait pris la rue qui précédèrent cette politique. Les manifestations contre ce régime autoritaire s'inscrivaient dans une vague de soubresauts politiques et de revendications populaires connue sous le nom de Printemps arabe. Elles agitèrent plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient à la fin de l'année 2010 et au début de 2011. Suite aux départs des autocrates Ben Ali et Moubarak en Tunisie et en Égypte, la violente répression des manifestations à Tripoli et ailleurs au pays conduite par le régime Kadhafi engendra une guerre civile en Libye. À la fin février, John McCain réclama que les États-Unis et leurs alliés interviennent pour mettre fin aux exactions perpétrées par les forces de Kadhafi. Pendant ce temps, les trois autres républicains optèrent pour des sanctions économiques (Lehtinen), ou attendirent que les États-Unis soient impliqués dans le conflit (McKeon) pour devenir actifs sur cet enjeu. C'est le cas de Lugar, qui manifesta son opposition à une intervention militaire à partir du moment où il était de notoriété publique que cette option était soupesée par le président Obama et les membres de son cabinet. Pour McCain, les événements du Printemps arabe, et plus particulièrement les aspirations démocratiques réprimées du peuple libyen, expliquent donc une partie de son action sur cet enjeu. Les trois autres républicains réagirent plutôt à la position adoptée par l'Administration Obama dans ce dossier. Bien que la guerre civile en Libye n'impliquait pas de menaces directes à la sécurité nationale du pays, le sénateur McCain affirma qu'il était dans l'intérêt national des États-Unis d'intervenir dans ce pays, puisque le rôle de «leader du monde libre» leur revenait (CR, 2011, p.S4051). À l'inverse, Dick Lugar clama souvent que les intérêts vitaux des États-Unis n'étaient pas en jeu en Libye et donc qu'une intervention militaire ne s'avérerait pas nécessaire.

L'engagement militaire du pays dans deux guerres au Moyen-Orient (Irak et Afghanistan) est aussi un élément du contexte international qui teinta l'action et les commentaires de ces quatre républicains sur l'enjeu étudié dans ce chapitre. Par exemple, Lugar s'inquiétait qu'un effort militaire important en Libye dissuade des pays membres de l'OTAN de consacrer davantage de ressources en Afghanistan, où les Américains assumaient une bonne part des responsabilités des opérations. De manière similaire, Ros-Lehtinen craignait qu'un retrait précipité des forces américaines de Libye ne pousse les pays de l'OTAN à revoir leur implication en Afghanistan. McKeon interrogea quant à lui le secrétaire à la Défense Gates afin de déterminer quels seraient les impacts de l'intervention américaine en Libye sur les missions préexistantes en Irak et en Afghanistan.

Enfin, les perceptions que ces membres du Congrès avaient du rôle que devaient occuper les États-Unis sur la scène internationale et de la nature du régime de Kadhafi méritent également d'être prises en compte. À ce titre, le cas du sénateur McCain est des plus intéressants. On retrouve chez le républicain de l'Arizona l'influence d'une vision néoconservatrice de la politique étrangère américaine. Depuis les années 1990, McCain entretenait des liens étroits avec les tenants de l'idéologie néoconservatrice, qui façonna sa position au sujet de l'intervention en Libye (Alexander, 2003, p.349; Judis, 2006; Paillon et You, 2008, p.309; Welch, 2007, p.138-139; Zelizer, 2010, p.413). La doctrine du *rogue state rollback*⁵⁸, qu'il avait formulé lors de sa campagne à l'investiture républicaine en vue de l'élection présidentielle de 2000, était d'ailleurs fortement inspirée de la pensée néoconservatrice (Brock et Waldeman, 2008, p.141; Judis, 2006; McCain, 1999; 2002; 2006; Welch, 2007, p.167-168). À partir de la deuxième moitié des années 1990, il devint l'une des principales voix républicaines en faveur de

⁵⁸ Telle qu'énoncée en 1999 dans un discours prononcé par McCain à la Kansas State University, cette doctrine stipule que les États-Unis devraient appuyer des forces locales et extérieures pour renverser des régimes «odieux» qui constituent des États voyous (McCain, 1999).

l'interventionnisme américain⁵⁹, au moment même où un vent d'isolationnisme soufflait sur le GOP (McCain et Salter, 2002, p.278 et 295; Welch, 2007, p.164-165). En effet, McCain évoqua plusieurs fois durant sa carrière au Congrès la nécessité pour les États-Unis de confronter les États voyous comme la Libye de Kadhafi (Welch, 2007, p.203; Brock et Waldman, 2008, p.76, 141-142 et 145; Renshon, 2008, p.417; Schecter, 2008 p.61). Ainsi, la position de McCain sur la Libye s'explique en partie par sa vision du rôle des États-Unis dans le monde et la manière dont il estimait que le pays doit réagir à des atrocités commises par un tel État voyou (Welch, 2011).

Richard Lugar fit quant lui la plupart du temps preuve d'une plus grande retenue quand venait le temps d'intervenir militairement à l'étranger, en comparaison avec son collègue de l'Arizona. Le sénateur de l'Indiana se montra prudent lorsque le président Reagan décida de bombarder la Libye en avril 1986. Lugar avait envoyé une lettre au secrétaire d'État George Shultz pour lui rappeler que le président devait consulter le Congrès avant de lancer une opération militaire contre le régime Kadhafi (Lugar, 1988, p.47). Bien qu'ils votèrent, comme Lugar et McCain, en faveur des autorisations d'utiliser la force en Afghanistan et en Irak en 2001 et 2002, les représentants McKeon et Ros-Lehtinen ne donnèrent pas toujours leur appui aux interventions militaires sur la base de motifs humanitaires. En effet, ils rejetèrent la résolution sur le Kosovo, qui aurait autorisé le président Clinton à ordonner des

⁵⁹ Certains analystes affirment que McCain aurait été affligé, durant les années 1980 et le début 1990, du «syndrome du Vietnam», ce qui l'aurait poussé à s'opposer à des interventions militaires comme celles au Liban et à Grenade sous Reagan. Par contre, le recours à la puissance aérienne durant la guerre du Golfe sous George H. W. Bush et la victoire américaine qui s'en suivit, de concert avec la normalisation des relations entre les États-Unis et le Vietnam sous Clinton, auraient «guéri» John McCain de ce syndrome (Judis, 2006; Schecter, 2008, p. 52-60; Welch, 2007, p.65, 129, 133 et 166; Hirsh, 2014). Il serait par la suite devenu un «faucon pro-intervention» à partir du moment où il se rangea du côté de Bob Dole (R-KS), le leader de la majorité républicaine au Sénat et l'adversaire de Bill Clinton à la présidentielle de 1996, derrière l'intervention en Bosnie initiée par Clinton (McCain et Salter, 2002, p.294-295; Povich, 2009, 111-112; Schecter, 2008, p.57; Timberg, 2007, p.196; Welch, 2007, p.164). Ce penchant pour l'interventionnisme se renforça avec le Kosovo en 1999 (Karaagac, 2000, p.197-199; Timberg 2007, p.204-206; Welch, 2007, p.129 et 166), avant d'atteindre son paroxysme avec l'Irak en 2003, une intervention pour laquelle il militait aux côtés des néoconservateurs depuis la fin des années 1990 (Judis, 2006; Schecter, 2008, p.58-60).

frappes aériennes de concert avec l'OTAN contre la Serbie de Slobodan Milosevic, le 28 avril 1999 (GovTrack.us, s.d.).

3.7.2 Un Congrès sous influence : l'effet Tea Party et la crise du plafond de la dette

Le 112^e Congrès fut le produit de la dégelée infligée aux démocrates par les républicains aux élections de mi-mandat de novembre 2010. Avec des gains de 63 sièges à la Chambre et cinq au Sénat, le Parti républicain débuta, le 3 janvier 2011, la première session d'un Congrès composé d'une chambre basse à majorité républicaine (242 sièges) et d'une chambre haute à majorité démocrate (53 sièges). Ce changement engendra une modification de la relation entre les pouvoirs exécutif et législatif. La nouvelle cohorte d'élus républicains associés au *Tea Party* qui firent leur entrée à la législature fédérale était déterminée à rendre la vie dure à Barack Obama en tentant de revenir sur les avancées du Congrès précédent. Ils souhaitaient s'attaquer aux programmes mis en place par le président durant le 111^e Congrès, comme sa réforme du système de santé (le fameux *Obamacare*⁶⁰), mais aussi bloquer les nouvelles initiatives du président démocrate. Les élections de mi-mandat de 2010 avaient pris la forme d'un véritable référendum sur la présidence Obama. La victoire du GOP qui en résulta fut interprétée par les élus de ce parti comme un signal de la population américaine pour s'opposer davantage aux politiques du président démocrate.

Cette nouvelle composition partisane du Congrès accentua aussi le degré de partisanerie de l'institution. À la fin du 112^e Congrès, certains analystes affirmèrent qu'il s'agissait du Congrès le plus polarisé de l'histoire du pays (Matthews, 2013). Avec des moyennes de pointage idéologique de -0,394 pour les démocrates de la

⁶⁰ L'expression *Obamacare* fait référence à la réforme du système d'assurance-maladie lancée par l'adoption par les deux chambres du Congrès du *Patient Protection and Affordable Care Act*, qui acquit force de loi après que Barack Obama y est apposé sa signature le 23 mars 2010.

Chambre et 0,675 pour les républicains, il est possible de conclure qu'une distance idéologique importante séparait les membres du Congrès des deux partis (Ingraham, 2013)⁶¹. La cohorte républicaine de cette législature s'est avérée nettement plus conservatrice que celle du 111^e Congrès. De plus, la mesure de l'unité partisane nous apprend que les élus démocrates votèrent avec la majorité de leur parti sur 91% des votes durant la 112^e Congrès. Ce chiffre atteignait 93,5% chez les représentants du GOP. L'action de la législature sur l'intervention en Libye n'échappa pas à cette tendance vers l'homogénéisation des positions des élus de chaque parti. Par exemple, seulement huit représentants républicains votèrent en faveur de la résolution conjointe visant à autoriser l'usage limité de la force en Libye (H. J. Res. 68), tandis qu'une écrasante majorité de 225 de leurs co-partisans s'y opposa. Lors de ce vote du 24 juin, qui fut le seul tenu au Congrès sur une autorisation pour cette intervention militaire, un peu plus de 94% des représentants républicains ayant voté s'opposèrent à la politique du président Obama. Du côté démocrate, 60% des représentants cautionnèrent l'intervention (Office of the Clerk, 2011). Le contexte partisan de l'institution législative fédérale et de ses rapports avec le pouvoir exécutif favorisait donc l'opposition républicaine à l'intervention. Ainsi, le facteur partisan explique en partie pourquoi McKeon et Ros-Lehtinen se rangèrent du côté de la majorité de leurs collègues en votant contre la résolution conjointe 68. Cette partisanerie permet aussi de mieux comprendre pourquoi Dick Lugar troqua son penchant pour la collaboration bipartisans en devenant le principal opposant de l'Administration Obama au Sénat sur cet enjeu.

Or, ce ne sont pas tous les républicains parmi les leaders et présidents de commission des deux chambres qui contestèrent la politique du président Obama en Libye, bien au contraire. Ryan Hendrickson souligne que les leaders des deux chambres jouèrent un rôle central dans la mise en place d'un processus politique qui garantit la

⁶¹ Ces pointages sont calculés sur une échelle allant de -1,0, pour les législateurs les plus libéraux, à 1,0, pour les plus conservateurs.

délégation des prérogatives du Congrès au profit du commandant en chef Obama dans le cas de la Libye (2013a, p.187). Le *speaker* John Boehner et les législateurs ayant une expertise sur les enjeux de défense et de politique étrangère, comme McCain, McKeon et Ros-Lehtinen, avancèrent une critique modérée, mais sans plus de l'intervention. Lugar s'avéra être le seul sénateur expérimenté sur les questions de politique étrangère à vivement dénoncer la politique d'Obama.

Comme lors de chaque session législative, l'attention et le temps des sénateurs et représentants du 112^e Congrès étaient concentrés sur un ensemble d'enjeux. Toutefois, ce sont les questions liées au budget, au déficit du gouvernement fédéral et à la dette américaine qui dominèrent l'ordre du jour de la législature durant cette première session parlementaire. Tout au long de 2011, et particulièrement durant l'été, la Maison-Blanche et le Congrès furent engagés dans des négociations budgétaires et fiscales difficiles qui teintèrent le débat sur la Libye. L'Administration Obama souhaitait faire du département de la Défense l'une des principales cibles de ses coupes budgétaires, au grand désarroi d'élus proches de compagnies de l'industrie de la défense, comme Buck McKeon. De plus, ce contexte de rigueur budgétaire, couplé à la menace de l'atteinte du plafond de la dette américaine prévue pour le 2 août 2011, amena plusieurs législateurs à reprocher à la Maison-Blanche d'avoir engagé le pays dans un troisième conflit coûteux au Moyen-Orient. C'est là un argument central de la critique de l'intervention qu'avança Dick Lugar. Même s'il occupait un poste important au sein de la CSRE, la marge de manœuvre du républicain de l'Indiana pour tenter de lier les mains de l'Administration Obama sur la Libye était restreinte. En effet, cette commission était présidée par John Kerry, un partisan de l'intervention qui partageait la position de John McCain et soutenait son président démocrate sur cet enjeu (Hendrickson, 2013a, p.183).

La faible popularité de Barack Obama auprès de l'opinion publique américaine offrait un contexte national propice aux critiques républicaines. Lorsque le président Obama

lança l'intervention en Libye le 19 mars, 44% des Américains approuvaient son travail. Sa cote de popularité demeurait sous la barre des 50% depuis la mi-décembre 2010, selon les données de *Gallup* (2015b). Malgré leur appréciation mitigée du président, les Américains se rangeaient majoritairement derrière sa politique étrangère en Libye. En date du 22 mars, 68% d'entre eux souscrivaient à la tenue de frappes aériennes pour protéger la population civile libyenne du régime Kadhafi (Madison, 2011).

En somme, le contexte politique national de cette intervention militaire était marqué par une nouvelle majorité à la Chambre des représentants, un Congrès polarisé au plan idéologique et très homogène au plan partisan, ainsi qu'un président du parti adverse peu populaire auprès de l'opinion publique. Les élus qui, comme McKeon et Ros-Lehtinen, souhaitaient dénoncer modérément l'action du président en Libye bénéficiaient donc d'un contexte favorable et pouvaient agir en cohésion avec leurs co-partisans au sein de la chambre basse. Au premier abord, cet environnement national pouvait aussi sembler propice à la formulation d'une critique plus soutenue, à l'image de celle de Lugar. Par contre, une telle démarche fut désamorcée par l'influence institutionnelle des législateurs séniors, qui ne préféraient pas s'engager dans un débat constitutionnel avec le président au sujet des pouvoirs de guerre.

Ces éléments du contexte national expliquent moins bien la position de McCain. Ce sénateur appuya l'intervention en Libye initiée par un président peu populaire du parti adverse, tandis que plusieurs élus de son propre parti, surtout à la Chambre, remettaient en question la politique d'Obama. De plus, des enjeux budgétaires et fiscaux se retrouvaient en tête de liste des priorités des pouvoirs exécutif et législatif et reléguèrent la Libye plus bas sur la liste des priorités nationales. C'est pourquoi il est primordial de se tourner vers les facteurs de niveau individuel pour fournir une explication plus complète de l'action de McCain, mais aussi de celle de ses trois collègues républicains.

3.7.3 À chacun son combat : l'expérience et les préférences politiques personnelles

Dick Lugar : la chute de l'«homme sage»

Comme nous avons pu le voir au chapitre précédent, Richard Lugar était un sénateur très expérimenté et respecté quand venait le temps de débattre de politique étrangère. De plus, il n'hésitait pas à collaborer avec les membres du Congrès et présidents du parti démocrate sur ce type d'enjeux⁶². Or, sur la Libye, Lugar laissa son uniforme bipartisan au vestiaire pour s'ériger en principal adversaire de la politique d'Obama. Deux facteurs individuels peuvent expliquer cette situation. Dans un premier temps, au moment du déclenchement l'intervention militaire, Dick Lugar faisait face à un défi de taille pour conserver la nomination de son parti. Il dut donc amorcer ses efforts électoraux dès le printemps 2011, même si l'élection générale n'avait lieu qu'en novembre 2012. Richard Mourdock, le trésorier républicain de l'Indiana, cherchait à ravir le siège que Lugar occupait à la chambre haute en tant que sénateur de l'*Hoosier State* depuis 1977. Mourdock s'attaqua au candidat sortant en l'accusant d'être le «républicain préféré d'Obama». Il dénonça notamment la collaboration entre les deux individus alors qu'Obama était encore sénateur de l'Illinois, mais aussi celle qui se poursuivit une fois que ce dernier accéda à la présidence (The Editors – Richardcyoug.com, 2011)⁶³. Le trésorier de l'Indiana, qui recevait l'appui du *Tea Party*, critiqua de manière virulente la politique d'Obama en Libye (Mourdock, 2011). Les interventions de Mourdock au sujet de cet enjeu rendirent électoralement très coûteux un appui éventuel de Lugar au président. En fin de compte, Dick Lugar perdit la primaire aux mains de Mourdock en mai 2012 (Heilbrunn, 2012). Cette

⁶² Plusieurs éléments d'analyse des facteurs de niveaux individuels pour ces quatre législateurs républicains ont déjà été présentés au Chapitre II. Seuls les plus pertinents pour le cas étudié dans le présent chapitre seront repris ici.

⁶³ Le candidat Mourdock y alla d'ailleurs de plusieurs publicités électorales négatives dans lesquelles il dépeignait la relation Lugar-Obama de manière risible (MicEvHill, 2012) ou dramatique (Richard Mourdock for US Senate, 2011).

défaite annonça la fin de la carrière politique de celui que certains désignaient comme l'«homme sage» du Sénat (Hellbrunn, 2011; Burnett, 2006). La Libye ne fut pas un enjeu saillant de cette course en Indiana (Center, 2011; Yadron, 2011). Cependant, Mourdock insista sur la relation particulière qui unissait Lugar à un président démocrate fortement impopulaire auprès des électeurs républicains, particulièrement ceux associés au *Tea Party* (Center, 2011). La collaboration de ce sénateur avec Obama sur plusieurs enjeux de politique étrangère, dont le traité New START, était au cœur de la campagne de Mourdock. Dick Lugar s'érigea donc comme le principal critique de l'intervention au Sénat pour cesser d'être présenté comme le «républicain préféré d'Obama» et éviter de prêter flanc à de telles attaques en période électorale.

Sa position sur la Libye s'explique aussi par ses préférences politiques à l'égard de la répartition des pouvoirs de guerre entre l'exécutif et le législatif, qu'il énonça à quelques reprises durant sa carrière. Dans son livre prenant la forme d'une série de lettres à l'intention du prochain président publié en 1988, Richard Lugar (1988, p.44) affirmait que le commandant en chef devait consulter le Congrès lorsque venait le temps d'intervenir militairement à l'étranger. C'est aussi une problématique qu'il aborda dans d'autres écrits sur la politique étrangère américaine (Lugar, 1987, p.251; 1994, p.18). Toutefois, il fut moins vigilant pour protéger les prérogatives de son institution dans ce domaine à d'autres moments de sa carrière. Ce fut d'ailleurs le cas lors du déclenchement de la guerre d'Irak en 2003, alors qu'il présidait la CSRE. Il s'attira de nombreuses critiques pour ne pas avoir confronté davantage le président George W. Bush sur ce dossier (Shaw, 2012a, p.226; 2012b).

John McCain : un faucon en faveur d'une Maison-Blanche prépondérante

La position défendue par McCain dans le cas de l'intervention en Libye s'inscrit dans une longue lignée de situations où il se fit le défenseur d'un pouvoir exécutif

prépondérant en politique étrangère, principalement au niveau des questions de guerre et de paix (Bowling *et al.*, 2008). À plusieurs reprises dans sa carrière, le sénateur de l'Arizona répudia les tentatives du Congrès de contraindre l'action du commandant en chef dans ce domaine (McCain et Salter, 1999, p.267; 2002, p.15 et 92-93; Timberg, 2007, p.131 et 138; Welch, 2007, p.125). C'est précisément ce qu'il effectua en réponse aux tentatives de certains représentants de couper les fonds pour l'intervention en Libye (CR, 2011, p.S1921 et S4324). Ce n'était pas non plus la première fois qu'il défendait les prérogatives d'un président démocrate, puisqu'il l'avait aussi fait sous Clinton pour les interventions en Bosnie en 1996 et au Kosovo en 1999 (Bowling *et al.*, 2008, p.15). Comme quoi ses préférences politiques en faveur d'un exécutif prépondérant, alliées à son penchant pour un interventionnisme néoconservateur, avaient préséance sur le fait qu'il défendait les pouvoirs de Barack Obama, le démocrate qui lui avait ravi la présidence à l'élection générale du 4 novembre 2008.

Ce genre de démonstration d'un soutien bipartisan à une initiative est cohérent avec la réputation de franc-tireur (*maverick*) qu'on attribue à McCain. Ce dernier avait d'ailleurs déjà collaboré de près avec le sénateur démocrate Kerry pour mettre fin de l'embargo contre le Vietnam et normaliser les rapports avec Hanoi sous Clinton, entre 1993 et 1995 (Alexander, 2003, p.159 et 168-170; Carter et Scott, 2009, p.162; McCain et Salter, 2002, p.265-268; Brock et Waldman, 2008, p.62; Judis, 2006; Kane, 2011; Povich, 2009, p.103-104; Renshon, 2008, p.427; Schechter, 2008, p.24; Timberg, 2007, p.192; Welch, 2007, p.129-134)⁶⁴. Il ne se retrouvait donc pas en terrain inconnu lorsqu'il parraina deux résolutions pour autoriser l'intervention d'Obama en Libye avec Kerry, le président de la CSRE. Enfin son expérience

⁶⁴ Plusieurs auteurs rapportent même que John Kerry, le candidat démocrate malheureux à l'élection présidentielle de 2004, aurait considéré faire de McCain son colistier, avant de lui préférer le sénateur démocrate John Edwards (D-NC) (Brock et Waldman, 2008, p.128-129; Povich, 2009, p.134; Schechter, 2008, p.16; Timberg, 2007, p.7).

d'ancien combattant et de prisonnier au Vietnam le poussa à militer en faveur d'une implication militaire accrue en Libye. Selon ses propres dires, il avait connu la défaite au Vietnam et cette expérience le persuada que les États-Unis ne devaient pas échouer en Libye (Associated Press, 2011).

Buck McKeon : le chantre de l'industrie de la défense

L'intervention en Libye durant le 112^e Congrès coïncida avec un accroissement des responsabilités dans les domaines de la politique étrangère et de défense pour McKeon. Avec la victoire républicaine aux élections de mi-mandat de 2010, le Californien accéda à la présidence de la CCFA (Tiron, 2010)⁶⁵. En prenant ainsi du gallon, le représentant républicain devenait l'un des principaux interlocuteurs de l'Administration Obama sur la Libye, la CCFA étant l'une des principales commissions ayant juridiction sur cette intervention militaire. McKeon ne fut toutefois pas le plus grand défenseur des prérogatives du Congrès, même s'il ne cautionna pas l'explication de l'Administration Obama selon laquelle les forces américaines n'étaient pas impliquées dans des hostilités en Libye (Berman, 2011b).

L'action de McKeon sur cette intervention militaire s'explique en bonne partie par le facteur électoral et son désir de défendre les intérêts de sa circonscription pour assurer sa réélection. Dans ses déclarations publiques et discours à la Chambre sur la Libye, il mentionna souvent les coupes au budget de la Défense prévues par l'Administration Obama. Son implication sur cet enjeu de politique étrangère fut donc grandement teintée par ses préoccupations concernant les réductions budgétaires qui allaient non

⁶⁵ McKeon était pressenti pour succéder à Ike Skelton (D-MO) à la présidence de la CCFA advenant une victoire républicaine en novembre 2010 (Simon, 2010; Castelli, 2010). Il reçut un appui de taille en la personne du *speaker* John Boehner, avec qui il entretenait une relation privilégiée, et sa nomination fut confirmée au début décembre 2010 («McKeon named ...», 2010; Tiron, 2010). Conscient de l'importance du poste occupé par McKeon, le président Obama, peu après l'élection de 2010, téléphona à ce dernier pour lui signaler sa volonté de collaborer avec lui (Shanker, 2011).

seulement toucher des programmes sous la juridiction de la CCFA, mais aussi les principales activités économiques de sa propre circonscription. En effet, la 25^e circonscription de la Californie regroupait sur son territoire des installations de géants des industries de l'aéronautique et de la défense, comme Lockheed Martin, Northrop Grumman et Boeing (Tiron, 2010). De plus, plusieurs bases militaires y étaient installées («McKeon named ...», 2010). En tant que représentant de cette circonscription, qui comprend la ville de Santa Clarita et d'autres banlieues de Los Angeles, Buck McKeon devait défendre les intérêts des entreprises y étant établies, mais surtout ceux de ses électeurs. Plusieurs d'entre eux occupaient des emplois dans l'industrie de la défense. De plus, les principaux bailleurs de fonds de ses campagnes électorales étaient des entreprises évoluant dans ce secteur d'activités (Simon, 2014). Durant le cycle électoral de 2010, McKeon avait obtenu des contributions de l'ordre de 322 250 dollars en provenance d'entreprises évoluant sous la juridiction de la CCFA, selon des données du *Center for Responsive Politics* (2015a). Ce montant passa à 703 400 dollars dans le cycle électoral de 2012 ; une augmentation de 218% qui fut en bonne partie due aux nouvelles responsabilités qu'assuma McKeon à la CCFA à partir de 2011 (Center for Responsive Politics, 2013; 2015b; 2015c; Lipton et Herszenhorn, 2010; Strong, 2011)⁶⁶. Il fut aussi en contact avec des lobbyistes de l'industrie de la Défense à l'automne 2011 dans un effort pour convaincre la «super commission» sur la réduction du déficit d'épargner le département de la Défense de ses cibles pour des coupes budgétaires automatiques (*sequestration*) (Palmer et Sherman, 2011; Spinney, 2011).

⁶⁶ Si l'on compare le cycle de 2012 à celui de 2008, l'augmentation des contributions de l'industrie de la défense aux caisses électorales de McKeon est encore plus impressionnante. En effet, ces contributions financières passèrent de 98 950 dollars en 2008 à 703 400 dollars en 2012, soit une augmentation de 711% (Center for Responsive Politics, 2015b; 2015c).

Donc, en occupant la présidence de la CCFA, le représentant Buck McKeon disposait de la meilleure tribune pour défendre les intérêts de ses concitoyens et des entreprises établies dans sa circonscription face aux coupes budgétaires dans le domaine de la défense proposée par l'Administration Obama. Conséquemment, il se trouvait aussi dans une position privilégiée pour établir des ponts entre la stratégie du président démocrate en Libye et les coupes en défense.

Ileana Ros-Lehtinen : la «louve féroce» et l'ONU

En janvier 2011, celle que Fidel Castro appelait la «louve féroce» (*loba feroz*) devint la première femme et la première personne d'origine cubaine à présider la CCAE (Clark, 2010a; 2010b; Orchowski, 2014)⁶⁷. En décembre 2010, elle avait énoncé ses priorités en tant que présidente de cette commission en vue du 112^e Congrès : faire des coupes significatives au budget du département d'État et à l'aide étrangère, retirer le financement américain du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et privilégier «l'approche dure» (*hard ball tactics*) pour faire face aux États voyous comme l'Iran, la Syrie et le Soudan (Inboden, 2010; Steinhauer, 2010). Tout comme pour Buck McKeon, les nouvelles responsabilités acquises par Ros-Lehtinen grâce à la victoire républicaine de novembre 2010 lui permirent de s'imposer comme une interlocutrice incontournable au Congrès pour l'Administration Obama sur la Libye. Encore une fois à la manière de son collègue de la Californie, elle se servit de la tribune que lui fournissait la présidence de la CCAE en lien avec cette intervention militaire pour accentuer sa critique de la participation des États-Unis aux Nations unies. En ce sens, elle insista sur l'absurdité de certains de ses organes, comme le Conseil des droits de l'homme, qu'avait déjà présidé la Libye de Kadhafi (Rubin, 2011).

⁶⁷ En siégeant à la présidence de la CCAE, Ros-Lehtinen succédait à Dante Fascell (D-FL), qui fut le dernier représentant du sud de la Floride à occuper ce poste, entre 1984 et 1993 (Clark, 2010a).

L'explication électorale est aussi un facteur de niveau individuel qui permet d'éclairer le comportement de Ros-Lehtinen sur l'enjeu étudié dans ce chapitre. En effet, la représentante de la Floride mentionna à quelques occasions le fait que parmi les victimes du vol Pan-Am 103 se retrouvait un citoyen de sa circonscription, John Benning Cummock (HFAC, 2011c, p.27). Elle a souvent évoqué l'importance de la situation en Libye pour l'enquête sur l'attentat terroriste à la bombe orchestré par un citoyen libyen qui avait mené à la destruction et l'écrasement de cet appareil à Lockerbie, en Écosse, le 21 décembre 1988. Son implication sur le dossier des violences en Libye et sur l'intervention subséquente fut donc orientée de manière à inclure les inquiétudes et revendications des électeurs de la 18^e circonscription de la Floride, où résidait Victoria Diaz Cummock, la veuve de Cummock et co-présidente du groupe *Families of Pan Am 103* (Hernandez et Campbell, 2011; HFAC, 2011a, p.19; 2011c, p.27).

L'expérience familiale de Ros-Lehtinen offre aussi une perspective intéressante sur son activisme à l'égard de la Libye. Alors que ses origines cubaines sont souvent évoquées pour expliquer son comportement allant de l'activisme à l'entrepreneuriat sur les relations entre les États-Unis et le régime Castro (Carter et Scott, 2009, p.34), il est plutôt question ici de l'expérience militaire de ses proches. En effet, Douglas, son beau-fils, servit en Irak, Lindsay, sa bru, servit en Irak et en Afghanistan, et Dexter Lehtinen, son mari, fut blessé gravement au Vietnam (Cloud et Shanker, 2007). Ros-Lehtinen fit référence aux propos de Lindsay et ceux de membres du personnel de la CCAE lors d'un discours à la Chambre, le 3 juin, afin de donner du poids à ses inquiétudes au sujet des conséquences d'un retrait précipité de la Libye pour l'effort de guerre de l'OTAN en Afghanistan :

[...] my-daughter-in-law Lindsay served in Iraq and Afghanistan. I also have two committee staffers, one in the Army Reserves and one in the Marine Reserves, who recently returned from serving a year each in Afghanistan. They have emphasized that the potential dangers to our troops there of a NATO pullout or a decrease of forces and assets in Afghanistan due to a need to

refocus them on ongoing operations in Libya is indeed dangerous for the United States. (CR, 2011, p.H4011)

3.8 Conclusion

À juste titre, l'intervention militaire en Libye du printemps 2011 est décrite par plusieurs comme le plus récent épisode du feuilleton de la prépondérance du président en politique étrangère, et ce surtout sur les questions de pouvoirs de guerre (Fisher, 2012a; 2012b; 2013a; 2013b). Bien que quelques membres du Congrès véhiculèrent une critique substantielle de la politique du président Obama, l'institution, sous l'impulsion des leaders démocrates et républicains, demeura sur les lignes de côté en refusant d'assumer ses responsabilités constitutionnelles (Hendrickson, 2013a; 2014; 2015). Ainsi, pour reprendre l'expression de James Lindsay (2003), le Congrès préféra la délégation à la défiance. Les comportements de McCain, McKeon et Ros-Lehtinen, s'inscrivirent dans cette tendance, tandis que Lugar fut le seul des quatre républicains dont le comportement a été étudié dans ce chapitre à s'insurger devant la politique libyenne du président Obama.

Quand vient le temps d'expliquer l'action de ces élus, comme dans le cas du traité New START, il apparaît évident que d'autres facteurs que la composition partisane des deux chambres du Congrès et l'affiliation partisane des législateurs doivent être considérés. Ainsi, les événements internationaux (la guerre civile en Libye), le contexte national (crise du plafond de la dette), ou encore les éléments de nature individuelle (préférences politiques, expériences personnelles et considérations électorales), dans le cas de l'intervention militaire en Libye, nous ont permis de démontrer, encore une fois, que les membres du Congrès évoluent dans un environnement complexe et sont soumis à diverses influences.

CONCLUSION

[...] the Republican Party has become an insurgent outlier – ideologically extreme; contemptuous of the inherited social and economic policy regime; scornful of compromise; unpersuaded by conventional understanding of facts, evidence, and science; and dismissive of the legitimacy of its political opposition. (Mann et Ornstein, 2012, p.xiv)

Le portrait peu flatteur que brossent Thomas Mann et Norman Ornstein du Parti républicain sous-entend qu'une bonne part du blâme quant aux dysfonctionnements du système politique américain revient au GOP. Les sénateurs et représentants républicains qui siègent au Congrès, l'«institution dysfonctionnelle» du gouvernement des États-Unis (Mann et Ornstein, 2006), carburent à la polarisation partisane et méprisent le compromis avec leurs collègues de l'autre parti, surtout avec un président démocrate comme Barack Obama. Cette vision exacerbée du Parti républicain, de ses législateurs et de leur responsabilité dans la polarisation partisane et idéologique mérite d'être nuancée. Les élus républicains démontrèrent effectivement peu d'ouverture à la collaboration avec leurs collègues du parti de l'âne et le président Obama durant les 111^e et 112^e Congrès. Néanmoins, cette hostilité était en quelque sorte réciproque. Dans sa stratégie pour négocier avec le Congrès, Obama mita sur deux majorités démocrates et sur le travail des leaders Pelosi et Reid pour arriver à faire adopter ses principales initiatives législatives. Il consacra peu d'énergie à tenter d'obtenir le soutien des législateurs républicains, puisque son parti était majoritaire dans les deux chambres du 111^e Congrès. Sans surprise, les législateurs républicains, ayant pris acte de cette attitude, s'avèrent encore moins enclins à accorder leur soutien au président durant le 112^e Congrès. La majorité républicaine à la Chambre acquise lors des élections de mi-mandat de 2010 comprenait plusieurs

élus affiliés au mouvement conservateur du *Tea Party*, qui cherchaient à bloquer à tout prix les projets d'Obama.

De telles nuances sont nécessaires lorsqu'il est question de la politique partisane au Congrès et des relations entre cette institution et la Maison-Blanche. Cela vaut autant pour la politique intérieure qu'extérieure. Les visions peu nuancées qui suggèrent que les élus des deux partis se rallient au président lorsqu'il est question d'enjeux internationaux (*politics stops at water's edge*), ou que le Congrès hyperpartisan vient faire dérailler la politique étrangère américaine (Wiarda, 2009), sont peu éclairantes pour l'analyse de l'action de représentants et sénateurs dans ce domaine. Il faut donc élargir le spectre de facteurs considérés pour tenter d'expliquer le comportement des législateurs sur les enjeux de politique étrangère et de défense.

La littérature académique du champ *Congress & foreign policy* a démontré que, dans la période de l'après-Guerre froide, la partisanerie est devenue une des dynamiques les plus importantes de l'implication du Congrès et de ses membres sur les dossiers de politique étrangère. Ce phénomène s'est fait ressentir sous tous les présidents qui ont occupé le Bureau ovale durant cette période, de George H. W. Bush à Barack Obama, sauf pour un bref retour de la politique bipartisane après le 11 septembre 2001. La composition partisane du Sénat et de la Chambre et l'affiliation partisane de chaque élu sont devenues les explications parmi les plus fréquemment utilisées dans ce champ de recherche. La partisanerie et l'idéologie sont sans contredit les deux principaux éléments qui ressortent des études quantitatives analysant les facteurs qui expliquent les votes des individus siégeant à la Chambre des représentants.

Il convient de rappeler, comme l'ont habilement démontré plusieurs auteurs, que le Congrès n'est pas simplement une institution, mais plutôt un ensemble d'individus (Carter et Scott, 2009, p.20; Howell et Pevehouse, 2007b, p.43; Rudalevige, 2005b, p.428). De plus, chacun de ces législateurs est soumis à divers stimulus d'ordre

international, sociétal, institutionnel et individuel (Carter, 1998, p.116). Donc, lorsque l'on s'intéresse au comportement d'un seul ou d'un nombre restreint de membres du Congrès sur des enjeux précis, il appert que plusieurs autres facteurs que la partisanerie doivent être pris en compte pour permettre une explication plus complète. Des événements ayant lieu sur la scène internationale, des cycles électoraux en sol américain ou des crises politiques circonscrites à l'échelle nationale, de même que les expériences individuelles, antécédents familiaux et préférences politiques d'une personne qui siège au Sénat ou à la Chambre doivent tous être inclus dans une analyse expliquant pourquoi un sénateur X ou un représentant Y s'est comporté d'une certaine manière dans le domaine de la politique extérieure.

C'est selon cette logique que ce mémoire s'est penché sur l'action de quatre législateurs républicains, soit les sénateurs Lugar et McCain et les représentants McKeon et Ros-Lehtinen. Leurs comportements respectifs ont été scrutés sur deux enjeux centraux de la politique étrangère du premier mandat de Barack Obama : la ratification du traité New START avec la Russie (2010) et l'intervention militaire américaine en Libye (2011). Ces républicains évoluèrent dans un contexte partisan exacerbé où la polarisation partisane et idéologique au Congrès n'épargnait pas les dossiers de politique étrangère (Peake *et al.*, 2012; Oleszek et Oleszek, 2012). Pourtant, ces élus ne s'opposèrent pas à toutes les politiques du président Obama. Des sénateurs comme Lugar et McCain ont offert leur soutien, à des degrés divers, au commandant en chef démocrate sur des enjeux précis. De plus, hormis l'affiliation partisane des législateurs, d'autres facteurs du contexte politique sont venus nuancer notre explication. Pensons notamment à la popularité du président et de ses politiques auprès de l'opinion publique américaine, aux cycles électoraux et à la dynamique des relations entre le Congrès et la Maison-Blanche. Enfin, les expériences individuelles, comme le parcours militaire de McCain, le séjour en Angleterre comme boursier Rhodes de Lugar et l'expérience militaire des membres de la famille de Ros-Lehtinen

se sont avérés être des éléments de compréhension cruciaux quand est venu le temps d'analyser leur comportement respectif.

Les résultats de nos études de cas sur New START et la Libye ont aussi mis l'accent sur la toujours pertinente explication électorale. D'une part, il est bien souvent fructueux pour les membres du Congrès de faire campagne en dénonçant les politiques du président en poste lors des élections de mi-mandat, comme l'ont fait McCain, McKeon et Ros-Lethinen en 2010. Par contre, les efforts mis de l'avant par Lugar en ce sens en prévision des primaires de 2012 ont été trop peu trop tard. Les électeurs républicains de l'Indiana comptaient faire payer le sénateur pour sa collaboration avec un président démocrate pour qui ils avaient peu d'estime. D'autre part, la relation privilégiée qu'entretenait Buck McKeon avec l'industrie de la défense bien établie dans sa circonscription illustre l'importance des contributions aux caisses électorales des membres du Congrès. De plus, en présidant une commission comme la CCFA, les législateurs n'hésitent pas à défendre les intérêts de groupes et d'entreprises dont les décisions peuvent avoir une incidence sur leurs chances de réélection.

Faute d'espace, ce mémoire s'est concentré essentiellement sur un cas de politique stratégique (New START) et un cas de politique de crise (Libye), pour reprendre la catégorisation de Lindsay et Ripley (1993). Or, il aurait été pertinent d'ajouter l'étude d'un cas d'une politique structurelle, par exemple le financement de la nouvelle stratégie en Afghanistan du président Obama présentée en décembre 2009. Étudier un tel enjeu permettrait d'obtenir un meilleur portrait d'ensemble de l'action du Congrès en politique étrangère durant le premier mandat de Barack Obama. Surtout, l'ajout d'une troisième étude de cas serait bénéfique pour notre analyse, puisqu'il permettrait de scruter une autre dimension du comportement de ces quatre législateurs sur un type différent de politiques.

Les entrepreneurs bipartisans en politique étrangère au Congrès

L'analyse du comportement de Lugar sur l'enjeu New START et, dans une moindre mesure, celui de McCain sur l'enjeu de la Libye nous a permis de mettre en évidence une dynamique particulière de l'entrepreneuriat en politique étrangère. En effet, certains membres du Congrès se servent de la collaboration bipartisane avec des leaders du Congrès, des membres de l'administration présidentielle et même des présidents du parti adverse pour atteindre leurs objectifs politiques. Pour Trubowitz et Mellow (2005), qui reprennent la formule consacrée de Clausewitz, la collaboration bipartisane est la «continuation de la politique par d'autres moyens». Elle serait une stratégie comme une autre pour atteindre un but politique pour les membres du Congrès, en l'occurrence la réélection.

Or, on pourrait postuler que la bipartisanerie n'est pas qu'une stratégie électorale. Elle pourrait aussi être mise de l'avant par un législateur souhaitant influencer un enjeu en fonction de ses préférences politiques. Un sénateur ou un représentant pourrait recourir à une telle stratégie afin de produire une «bonne politique publique», comme l'affirmait Richard Fenno (1973). Dans son ouvrage qui a fait école (*The Electoral Connection*), David Mayhew (1974, p.68) parlait lui-même des «entrepreneurs» du Congrès qui s'intéressent à des enjeux populaires auprès de l'électorat pour favoriser leurs chances de réélection. L'étude du comportement des membres du Congrès en politique étrangère en a déjà appelé à dépasser l'explication électorale (Lindsay, 1994, p.38-44). Il importe maintenant de faire de même pour comprendre l'action des entrepreneurs bipartisans, qui vient parfois contredire à la fois l'explication électorale et partisane du comportement de ces élus. Cette dynamique est loin d'être anodine pour l'étude de l'action des membres du Congrès en politique étrangère, et surtout de l'entrepreneuriat politique des sénateurs et représentants dans cette sphère d'activité.

Dans un contexte où la polarisation partisane gangrène le système politique américain, et particulièrement le Congrès, il est plus que pertinent de s'intéresser à ces «lueurs» bipartisanes ; c'est-à-dire ces cas où un membre du Congrès estime que la meilleure façon d'infléchir les politiques sur un enjeu qui l'interpelle est de se tourner vers ceux qui sont, à priori, ses adversaires politiques. L'exemple de Lugar et du traité New START est certes un «cas d'école», si l'on tient compte de la relation spéciale qu'il entretenait avec Barack Obama. Il demeure toutefois éclairant pour réfléchir sur les possibilités de collaboration bipartisane en ces temps de polarisation. D'autres cas, comme celui de McCain sur la Libye, suggèrent que la collaboration bipartisane sur un enjeu de politique extérieure peut être plus distillée et se limiter à des acteurs clés du Congrès, comme les présidents des commissions pertinentes sur ces enjeux. La collaboration bipartisane est essentielle pour un entrepreneur souhaitant réunir une coalition pour garantir l'adoption d'un projet de loi ou la ratification d'un traité. Un bon «leader de coalition» (Arnold, 1990; Wawro, 2001) doit rassembler le soutien nécessaire au succès de ses initiatives tant chez les élus de son parti que chez ceux du parti adverse. Des recherches subséquentes sur l'entrepreneuriat bipartisan en politique étrangère au Congrès devraient s'affairer à répertorier davantage de manifestations d'un tel comportement, en plus de s'intéresser aux configurations partisanes qui favorisent le succès de tels individus. Est-ce qu'un entrepreneur bipartisan a plus de chance de voir la politique qu'il privilégie adoptée si le parti adverse détient la Maison-Blanche ou si le président appartient à son propre parti? Est-il plus bénéfique pour un entrepreneur bipartisan de s'allier à des leaders du Congrès affiliés à l'autre parti ou à un commandant en chef du parti adverse? Le cas de Lugar nous amène à présumer que l'allié clé pour ce type d'entrepreneur est l'occupant du Bureau ovale. Cependant, la collaboration avec de grosses pointures de la Chambre et du Sénat est parfois essentielle pour qu'un projet de loi progresse au sein du processus législatif.

Pour remettre en question la domination du facteur partisan dans les explications du comportement des membres du Congrès sur les enjeux de politique étrangère et de défense, il incombe de s'intéresser à ces occasions où la frontière entre alliés et adversaires partisans devient floue. Dans de telles situations, il apparaît plus clair que d'autres facteurs doivent être considérés pour expliquer le comportement des sénateurs et représentants qui se tournent vers la collaboration bipartisane plutôt que la confrontation partisane en politique étrangère.

BIBLIOGRAPHIE

- «About the Chairman». (s.d.). *House Committee on Foreign Affairs*. Récupéré de <http://archives.republicans.foreignaffairs.house.gov/about/chairman/>. Consulté le 7 août 2015.
- «Letter to John Kerry, Chairman, Senate Foreign Relations Committee». (2011). *Vote Smart*, 23 mars. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/598096/letter-to-john-kerry-chairman-senate-foreign-relations-committee/#.VdX26nvCAmI>. Consulté le 20 juin 2015.
- «Letter to the Honorable Barack Obama». (2011). *Vote Smart*, 23 mai. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/612412/letter-to-the-honorable-barack-obama/#.Vdcw9HvCAmI>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Letter to Secretary Gates». (2011). *Vote Smart*, 11 juin. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/617251/letter-to-secretary-gates/#.VfGr1HvCAmI>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Lugar Proposes 5 Amendments Restricting Obama's Libyan War Powers Resolution». (2011). *Vote Smart*, 23 juin. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/619828/lugar-to-propose-5-amendments-restricting-obamas-libyan-war-powers-resolution/#.VfGr8nvCAmI>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Lugar Questions Obama War Aims, Cost and Authorization». (2011). *Vote Smart*, 29 mars. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/598095/lugar-questions-obama-war-aims-cost-and-authorization/?search=libya#.VYD0QuedInJ>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Lugar Warns Obama Administration of Mission Creep in Libyan War». (2011). *Vote Smart*, 14 avril. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/604013/lugar-warns-obama-administration-of-mission-creep-in-libyan-war/#.VfGsI3vCAmI>. Consulté le 15 mai 2015.
- «McCain, Lieberman, Graham, Rubio Welcome Decision to Recognize Transitional National Council as Legitimate Governing Authority of Libya». (2011). *United States Senator John McCain*, 15 juillet. Récupéré de

<http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/7/post-2f14845f-c853-c8d9-7b6b-57c9c6e59e85>. Consulté le 15 mai 2015.

«McKeon looks forward to joining House Armed Services Committee». (2010). *The Santa Clarita Valley Signal*, 9 juin. Récupéré de <http://www.signalscv.com/archives/14228/>. Consulté le 20 juin 2015.

«McKeon named next chairman of House Armed Services Committee». (2010). *The Santa Clarita Valley Signal*, 8 décembre. Récupéré de <http://www.signalscv.com/archives/37613/>. Consulté le 20 juin 2015.

«McKeon: 'Troops must be paid' as budget showdown looms». (2011). *The Santa Clarita Valley Signal*, 7 avril. Récupéré de <http://www.signalscv.com/archives/43033/>. Consulté le 15 mai 2015.

«McKeon Statement on President's Speech on Libya Operations». (2011). *Vote Smart*, 29 mars. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/597999/mckeon-statement-on-presidents-speech-on-libya-operations/#.VfGsaHvCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

«McKeon Statement on White House Libya Report». (2011). *Vote Smart*, 16 juin. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/617249/mckeon-statement-on-white-house-libya-report/#.VfGsfvCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

«Members of the Bi-partisan Missile Defense Caucus Implore President Obama to Maintain Robust Funding for Strategic Missile Defense». (2009). *U.S. Congressman Trent Franks*, 10 mars. Récupéré de <https://franks.house.gov/press-release/members-bi-partisan-missile-defense-caucus-implore-president-obama-maintain-robust>. Consulté le 20 août 2015.

«Missile Defense Caucus Adds Rep. McKeon». (2007). *Peace Research Insitute Frankfurt*, 16 juillet. Récupéré de <http://hsfk.de/index.php?id=598>. Consulté le 7 août 2015.

«Nunn-Lugar Program Destroys Hundreds Of WMD in 2008». (2009). *Vote Smart*, 23 janvier. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/403800/non-lugar-program-destroys-hundreds-of-wmd-in-2008/>. Consulté le 20 juin 2015.

«Nunn-Lugar and Arms Control key to Future Nuclear and Biological Weapons Reductions». (2010). *Vote Smart*, 28 janvier. Récupéré de http://votesmart.org/public-statement/481034/nunn-lugar-and-arms-control-key-to-future-nuclear-and-biological-weapons-reductions/#.Vc_BiXvCANI. Consulté le 20 juin 2015.

«Nunn-Lugar Program Continued Substantial Reductions in 2009 and Will Begin a new Phase of Global Security Cooperation». (2010). *Vote Smart*, 27 janvier. Récupéré de http://votesmart.org/public-statement/481032/nunn-lugar-program-continued-substantial-reductions-in-2009-and-will-begin-a-new-phase-of-global-security-cooperation/#.Vc_BbnvCANI. Consulté le 20 juin 2015.

«Obama, Lugar Secure Funding for Implementation of Nonproliferation Law». (2007). *Richard G. Lugar, United States Senator for Indiana - Press Releases*, 28 juin. Récupéré de <http://web.archive.org/web/20071227024616/http://lugar.senate.gov/press/record.cfm?id=278019>. Consulté le 7 août 2015.

«Remarks by Senator John McCain at the Atlantic Council's Annual Bronislaw Geremek Lecture». (2011). *United States Senator John McCain*, 1 mars. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/3/post-73aae8a5-a955-c136-9cb2-ff6dfc072e46>. Consulté le 15 mai 2015.

«Remarks by Senator McCain at the Johns Hopkins' Paul H. Nitze School of Advanced International Studies». (2010). *United States Senator John McCain*, 10 décembre. Récupéré <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2010/12/post-d07fd54f-e2c4-0c13-4f8d-5af54bbf1c3e>. Consulté le 20 juin 2015.

«Ros-Lehtinen Calls on Russia to Cancel Missile Pledge, Nuclear Assistance to Iran». (2009). *Vote Smart*, 19 août. Récupéré <http://votesmart.org/public-statement/451375/ros-lehtinen-calls-on-russia-to-cancel-missile-pledge-nuclear-assistance-to-iran/#.Vc7cOXvCANI>. Consulté le 20 juin 2015.

«Ros-Lehtinen Letter to Clinton Underscores House Demand for Libya Information». (2011). *Vote Smart*, 10 juin. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/617957/ros-lehtinen-letter-to-clinton-underscores-house-demand-for-libya-information/#.VfGtFnvCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

«Ros-Lehtinen Statement on President's Libya Speech». (2011). *Vote Smart*, 28 mars. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/598351/ros-lehtinen-statement-on-presidents-libya-speech/#.VfGtKnvCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

«Ros-Lehtinen Statement on Situation in Libya». (2011a). *Vote Smart*, 22 février. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/590421/ros-lehtinen-statement-on-situation-in-libya/#.VfGtPnvCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

«Ros-Lehtinen Statement on Situation in Libya». (2011b). *Vote Smart*, 20 mars. Récupéré de <http://votesmart.org/public-statement/597198/ros-lehtinen-statement-on-situation-in-libya/#.VdYXs3vCANI>. Consulté le 15 mai 2015.

- «Senators Introduce Resolution on the U.S. Mission in Libya». (2011). *United States Senator John McCain*, 23 mai. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/5/post-1ead0fac-d88a-1c3f-d8c9-b2bc801470e2>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Statement by Sen. Lugar on START». (2010). *Vote Smart*, 26 mars. Récupéré de http://votesmart.org/public-statement/494317/statement-by-sen-lugar-on-start/#.Vc_F13vCANl. Consulté le 20 juin 2015.
- «Statement by Senator John McCain». (2009). *United States Senator John McCain*, 17 mars. Récupéré <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2009/9/post-c838f873-9917-7fb7-39dd-2189fc2193dc>. Consulté le 20 juin 2015.
- «Statement by Senator John McCain Regarding the House Vote on Libya». (2011). *United States Senator John McCain*, 24 juin. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/6/post-c320bd25-f864-0370-59b5-4b2e9251b293>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Statement by Senator John McCain Regarding the House Votes on Libya Today». (2011). *United States Senator John McCain*, 7 juillet. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/7/post-06876a7f-d6ae-a413-0100-d59f709b9903>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Statement by Senators John McCain and Jon Kyl on START Treaty». (2010). *United States Senator John McCain*, 8 avril. Récupéré <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2010/4/post-df90e762-ac97-607d-3378-0870f4da6d28>. Consulté le 20 juin 2015.
- «Statement by Senators McCain and Lieberman Condemning the Violence in Libya». (2011). *United States Senator John McCain*, 22 février. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/2/post-4f232501-d649-45df-d2f8-629e4b6f5ebb>. Consulté le 15 mai 2015.
- «Statement by Senator McCain in Benghazi, Libya». (2011). *United States Senator John McCain*, 22 avril. Récupéré de <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/2011/4/post-7e95d18f-a9eb-80ef-e599-95754897384e>. Consulté le 15 mai 2015.
- ABC News. (2010). «Senator Kerry and Lugar on START». *Youtube*, 19 décembre. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=eVD3aEXAkO8&feature=youtube_gdata_player. Consulté le 20 juin 2015.

- Ahn, Taehyung. (2011). «Politics at the Water's Edge: The Presidency, Congress, and US Policy toward North Korea». *Pacific Focus: Inha Journal of International Studies*, XXVI(3) : 336-359.
- Alexander, Paul. (2002). *Man of the People: The Life of John McCain*, Hoboken, N.J. : John Wiley & Sons, 400 p.
- Anderson, Sulome. (2012). «The FP 50: The 50 most powerful Republicans on foreign policy». *Foreign Policy*, 24 août. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2012/08/24/the-fp-50-2/>. Consulté le 20 août 2015.
- Arnold, Douglas R. (1990). *The Logic of Congressional Action*. New Haven : Yale University Press, 282 p.
- Associated Press. (2006). «Congresswoman Denies Urging Killing of Castro». *The New York Times*, 11 décembre. Récupéré de http://www.nytimes.com/2006/12/11/us/11miami.html?_r=0. Consulté le 7 août.
- . (2011). «John McCain praises 'heroic' rebels on visit to Libya». *The Guardian*, 22 avril. Récupéré de <http://www.theguardian.com/world/2011/apr/22/john-mccain-praises-libya-rebels>. Consulté le 20 août 2015.
- Auerswald, David P. (2006). «Senate Reservations to Security Treaties». *Foreign Policy Analysis*, 2(1) : 83-100.
- . (2012). «Arms Control». Dans *Congress and the Politics of National Security*, sous la dir. de David P. Auerswald et Colton C. Campbell, 189-212. New York : Cambridge University Press.
- Auerswald, David et Forrest Maltzman. (2003). «Policymaking Through Advice and Consent: Treaty Consideration by the United States Senate». *Journal of Politics*, 65(4) : 1097-1110.
- Austin, Jan (dir.). (2009a). «Guantánamo Transfers Restricted». Dans *CQ Almanac 2009*. 65^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2009b). «Increased Aid Authorized for Social, Economic Development in Pakistan». Dans *CQ Almanac 2009*. 65^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.

- . (2009c). «Wars Require Second Supplemental». Dans *CQ Almanac 2009*. 65^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2009d). «Targeting Iran Via Trading Partners». Dans *CQ Almanac 2009*. 65^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2010a). «'Don't Ask, Don't Tell' Repeal Clears». Dans *CQ Almanac 2010*. 66^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2010b). «Arms Treaty OK'd at End of Session». Dans *CQ Almanac 2010*. 66^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2010c). «Measures Target Iran's Nuclear Arms». Dans *CQ Almanac 2010*. 66^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2011). «Pentagon, Nuclear Policies Enacted After Detainee Dispute Resolved». Dans *CQ Almanac 2011*. 67^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- . (2012). «Lawmakers Toughen Iran Sanctions». Dans *CQ Almanac 2012*. 68^e édition. Washington D.C.: Congressional Quarterly. CQ Almanac Online Edition.
- Baker, Peter. (2009). «White House Scraps Bush's Approach to Missile Shield». *The New York Times*, 17 septembre. Récupéré de http://www.nytimes.com/2009/09/18/world/europe/18shield.html?_r=0. Consulté le 25 juin 2015.
- . (2010). «G.O.P. Opposition Dims Hope for Arms Treaty With Russia». *The New York Times*, 16 novembre. Récupéré de <http://www.nytimes.com/2010/11/17/world/europe/17start.html>. Consulté le 25 juin 2015.
- BarackObama.com. (2008). «"America's Leadership" TV Ad». *Youtube*, 14 juillet. Récupéré de http://www.youtube.com/watch?v=sV8MF6wPpnM&feature=youtube_gdata_player. Consulté le 7 août 2015.

- Bartels, Larry M. (1991). «Constituency Opinion and Congressional Policy Making: The Reagan Defense Build Up». *American Political Science Review*, 85(2) : 457-474.
- Baumgartner, Frank R. et Bryan D. Jones. (2009). *Agendas and Instability in American Politics*. 2^e éd. Chicago : The University of Chicago Press, 368 p.
- Beinart, Peter. (2008). «When Politics No Longer Stops at the Water's Edge: Partisan Polarization and Foreign Policy». Dans *Red and Blue Nation?: Consequences and Correction of America's Polarized Politics*, vol. 2, sous la dir. de Pietro S. Nivola et David W. Brady, 151-184. Washington D.C. : Brookings Institution Press.
- Bennett, John T. (2011a). «Kucinich, Paul, McKeon join legislation on paying for Libya operations». *The Hill*, 3 avril. Récupéré de <http://thehill.com/news-by-subject/defense-homeland-security/153483-kucinich-paul-mckeon-join-legislation-on-paying-for-libya-op>. Consulté le 15 mai 2015.
- . (2011b). «Chairman: Libya resolution would fail». *The Hill*, 4 avril. Récupéré de <http://thehill.com/news-by-subject/defense-homeland-security/153725-committee-head-says-libya-resolution-would-fail-expects-a-separate-2011-pentagon-spending-bill>. Consulté le 15 mai 2015.
- Berman, Russell. (2011a). «Boehner introduces new resolution seeking Libya mission clarity». *The Hill*, 3 juin. Récupéré de <http://thehill.com/news-by-subject/defense-homeland-security/164461-boehner-drafting-resolution-on-libya>. Consulté le 15 mai 2015.
- . (2011b). «House sets up Friday vote on limiting funding for Libya mission». *The Hill*, 22 juin. Récupéré de <http://thehill.com/homenews/house/167997-house-to-vote-friday-on-limiting-funding-for-libya-mission>. Consulté le 15 mai 2015.
- Beth, Richard S. et Valerie Heitshusen. (2013). «Filibusters and Cloture in the Senate». *Congressional Research Service*, 31 mai, rapport no RL30360, 23 p.
- Blechman, Barry M. (1990). «The New Congressional Role in Arms Control». Dans *A Question of Balance: The President, the Congress, and Foreign Policy*, sous la dir. de Thomas E. Mann, 109-145. Washington D.C. : Brookings Institution.
- Blechman, Barry M. et W. Philip Ellis. (1990). *The Politics of National Security: Congress and U.S. Defense Policy*. New York : Oxford University Press, 249 p.

- Bowling, Jeremy L., Richard D. Caldwell, Ryan C. Hendrickson et John S. Morris. (2008). «Congressional War Powers, the Commander in Chief and Senator John McCain». *Southern California Interdisciplinary Law Journal*, 18(1) : 1-15.
- Brock, David et Paul Waldman. (2008). *Free Ride: John McCain and the Media*. New York : Anchor Books, 218 p.
- Broder, David S. (1993). «House Freshmen - Already Part of the System». *The Washington Post*, 9 mai, C7.
- Bureau of Arms Control, Verification and Compliance. (2015). «New START». *U.S. Department of State*, 30 juillet. Récupéré de <http://www.state.gov/t/avc/newstart/index.htm>. Consulté le 1^{er} août 2015.
- Burden, Barry C. (2007). *Personal Roots of Representation*. Princeton : Princeton University Press, 172 p.
- Burgin, Eileen. (1991). «Representatives' Decisions on Participation in Foreign Policy Issues». *Legislative Studies Quarterly*, 16(4) : 521-546.
- . 1993a. «The Influence of Constituents: Congressional Decision Making on Issues of Foreign and Defense Policy». Dans *Congress Resurgent: Foreign and Defense Policy on Capitol Hill*, sous la dir. de Randall B. Ripley, et James M. Lindsay, 67-88. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- . (1993b). «Congress and Foreign Policy: The Misperceptions». Dans *Congress Reconsidered*, 4e éd. sous la dir. de Lawrence C. Dodd et Bruce I. Oppenheimer, 333-361. Washington D.C. : CQ Press.
- Burnett, David. (2006). «Richard Lugar: The Wise Man». *TIME*, 14 avril. Récupéré de <http://content.time.com/time/nation/article/0,8599,1183958,00.html>. Consulté le 20 juin 2015.
- Busby, Jonathan W., Jonathan Monten, Jordan Tama et William Inboden. (2013). «Congress is Already Post-Partisan». *Foreign Affairs*, 28 janvier. Récupéré de <http://www.foreignaffairs.com/articles/138791/joshua-w-busby-jonathan-monten-jordan-tama-and-william-inboden/congress-is-already-post-partisan>. Consulté le 15 août 2015.
- Campbell, James E. (2010). «The Midterm Landslide of 2010: A Triple Wave Election». *The Forum*, 8(4), article 3. Récupéré de

<http://www.acsu.buffalo.edu/~jcampbel/documents/CampbellForum2010.pdf>.
Consulté le 20 juin 2015.

Carney, Jordain. (2014). «John McCain Poised to Control Senate's Defense Policy». *National Journal*, 5 novembre. Récupéré de <http://www.nationaljournal.com/defense/john-mccain-poised-to-control-senate-s-defense-policy-20141105>. Consulté le 7 août 2015.

Carter Ralph G. (1986). «Congressional Foreign Policy Behavior: Persistent Patterns of the Postwar Period». *Presidential Studies Quarterly*, 16(2) : 329-359.

———. (1998). «Congress and Post-Cold War U.S. Foreign Policy». Dans *After the End: Making U.S. Foreign Policy in the Post-Cold War World*, sous la dir. de James M. Scott, A. Lane Crothers, Jerel Rosati, Stephen Twing et Christopher M. Jones, 108-137. Durham : Duke University Press.

Carter, Ralph G. et James M. Scott. (2004). «Taking the Lead: Congressional Foreign Policy Entrepreneurs in U.S. Foreign Policy». *Politics & Policy*, 32(1) : 34-70.

———. (2009). *Choosing to Lead: Understanding Congressional Foreign Policy Entrepreneurs*. Durham : Duke University Press, 294 p.

———. (2010). «Understanding Congressional Foreign Policy Innovators: Mapping Entrepreneurs and Their Strategies». *The Social Science Journal*, 47(2) : 418-438.

———. (2011). «Hitting the Reset Button: Changing the Direction of US-Russian relationship?». Dans *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy*, sous la dir. de Ralph G. Carter, 167-199. Washington D.C. : CQ Press.

———. (2012). «Striking a Balance: Congress and U.S. Foreign Policy». Dans *U.S. Foreign Policy Today. American Renewal?*, sous la dir. de Steven W. Hook et James M. Scott, 36-53. Washington D.C. : CQ Press.

Carter, Ralph G., James M. Scott et Charles M. Rowling. (2004). «Setting a Course: Congressional Foreign Policy Entrepreneurs In Post-World War II U.S. Foreign Policy». *International Studies Perspectives*, 5(3) : 278-299.

Castelli, Christopher J. (2010). «Election Sharpens GOP Debate on Future Defense Spending». *Inside the Pentagon's Inside the Navy*, 23(4), 8 novembre. Récupéré de <http://search.proquest.com/docview/1010558150?accountid=14719>. Consulté le 20 juin 2015.

- Catanese, David. (2010). «McCain wins by wide margin». *Politico*, 25 août. Récupéré de <http://www.politico.com/news/stories/0810/41437.html>. Consulté le 7 août 2015.
- CBS News Poll. (2010). «The Economy, the President, and the START Treaty. November 29 - December 2, 2010». *CBS News*, 3 décembre. Récupéré de http://www.cbsnews.com/htdocs/pdf/poll_Obama_120310.pdf. Consulté le 7 août 2015.
- Center, Shira T. (2011). «The Primary Education of Indiana's Dick Lugar». *The Hill*, 13 juillet. Récupéré de http://www.rollcall.com/issues/57_6/dick-lugar-indiana-senate-207238-1.html?pg=1&dczone=politics. Consulté le 20 juin 2015.
- Center for Responsive Politics. (2013). «Rep. Howard P. (Buck) McKeon: Campaign Finance/Money - Summary - Representative 2012». *OpenSecret.org*, 16 avril. Récupéré de <https://www.opensecrets.org/politicians/summary.php?cycle=2012&cid=N00006882&type=C>. Consulté le 25 juin 2015.
- Center for Responsive Politics. (2015a). «Rep. Howard P. (Buck) McKeon: Campaign Finance/Money - Industries - Representative 2010». *OpenSecret.org*, 9 mars. Récupéré de <https://www.opensecrets.org/politicians/industries.php?cycle=2010&cid=N00006882&type=C&newmem=N>. Consulté le 25 juin 2015.
- Center for Responsive Politics. (2015b). «Rep. Howard P. (Buck) McKeon: Campaign Finance/Money - Industries - Representative 2008». *OpenSecret.org*, 9 mars. Récupéré de <https://www.opensecrets.org/politicians/industries.php?cid=N00006882&cycle=2008&type=C&newMem=N&recs=0>. Consulté le 25 juin 2015.
- Center for Responsive Politics. (2015c). «Rep. Howard P. (Buck) McKeon: Campaign Finance/Money - Industries - Representative 2012». *OpenSecret.org*, 9 mars. Récupéré de <https://www.opensecrets.org/politicians/industries.php?cycle=2012&type=C&cid=N00006882&newMem=N&recs=20>. Consulté le 25 juin 2015.
- Chaudoin, Stephen, Helen V. Milner et Dustin H. Tingley. (2010). «The Center Still Holds: Liberal Internationalism Survives». *International Security*, 35(1) : 75-94.
- Chivvis, Christopher S. (2012). «Libya and the Future of Liberal Intervention». *Survival: Global Politics and Strategy*, 45(6) : 69-92.

- Cillizza, Chris. (2013). «The least productive Congress ever». *The Washington Post*, 17 juillet. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/blogs/the-fix/wp/2013/07/17/the-least-productive-congress-ever/>. Consulté le 16 août 2015.
- Cimbala, Stephen J. (2010). «New START or Not? U.S.-Russian Nuclear Arms Reductions in Perspective». *Comparative Strategy*, 29(3) : 260-277.
- . (2011). «Nuclear Arms Reduction After New START: Incremental or Transformative?». *The Journal of Slavic Military Studies*, 24(1) : 1-25.
- . (2015). *The New Nuclear Disorder: Challenges to Deterrence and Strategy*. Farnham : Ashgate, 254 p.
- Clark, Cammy. (2008). «Florida congresswoman, fearing spoof, hangs up on Obama». *McClatchy DC*, 4 décembre. Récupéré de <http://www.mcclatchydc.com/news/politics-government/article24513058.html>. Consulté le 7 août 2015.
- Clark, Lewis. (2010a). «Ros-Lehtinen's role could grow in House». *The Miami Herald*, 28 octobre. Récupéré de <http://www.democracyinamericas.org/uncategorized/ros-lehtinens-role-could-grow-in-house/>. Consulté le 4 août 2015.
- . (2010b). «Ros-Lehtinen, now in key foreign policy post, signals she'll challenge Obama's policies». *The Miami Herald*, 9 décembre. Récupéré de <http://www.cubaverdad.net/weblog/2010/12/ros-lehtinen-now-in-key-foreign-policy-post-signals-shell-challenge-obama-policy/>. Consulté le 4 août 2015.
- Clinton, Hillary Rodham. (2014). *Le temps des décisions - 2008-2013*. Paris : Fayard, 721 p.
- Cloud, David S. et Thom Shanker. (2007). «Partisan Tensions and Protests at the Hearing». *The New York Times*, 11 septembre, A1 et A16.
- CNN. (2011a). «State of the Union». *TV News Archive*, 20 février. Récupéré de https://archive.org/details/CNN_20110220_170000_State_of_the_Union?q=%22lugar%22+libya#start/1140/end/1200. Consulté le 1er juin 2015.
- . (2011b). «CNN: Senator Lugar: 'It's a civil war' in Libya». *Youtube*, 7 mars. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=xJg1y8SaDio&feature=youtube_gdata_player. Consulté le 15 mars 2015.

- Cobb, Stephen A. (1969). «Defense Spending and Foreign Policy in the House of Representatives». *Journal of Conflict Resolution*, 13(3) : 358-369.
- Collins, Todd, Kenneth A. Wink, James L. Guth et C. Don Livingston. (2013). «The Church and Congress: Religious Affiliations and Foreign Policy Voting in the U.S. House of Representatives». *Politics and Religion*, 7(2) : 345-371.
- Cook, Dave. (2011). «Q&A with John McCain: Libyans paid price 'in blood' waiting for no fly zone». *The Christian Science Monitor*, 12 avril. Récupéré de http://www.csmonitor.com/USA/Politics/monitor_breakfast/2011/0412/Q-A-with-John-McCain-Libyans-paid-price-in-blood-waiting-for-no-fly-zone. Consulté le 15 mai 2015.
- Cooper, Helene et David E. Sanger. (2011). «Target's Clear; Intent Is Not». *The New York Times*, 21 mars, A1.
- Corwin, Edward S. (1957). *The President, Office and Powers: 1787-1957, History and Analysis of Practice and Opinion*. New York : New York University Press, 519 p.
- Crile, George. (2003). *Charlie Wilson's War: The Extraordinary Story of the Largest Covert Operation in History*. New York : Atlantic Monthly Press, 550 p.
- David, Charles-Philippe. (2015a). «Policy Entrepreneurs and the Reorientation of National Security Policy under the G. W. Bush Administration (2001-04)». *Politics & Policy*, 43(1) : 163-195.
- . (2015b). *Au sein de la Maison-Blanche: de Truman à Obama, la formulation (imprévisible) de la politique étrangère des États-Unis*. 3^e éd. Québec : Presses de l'Université Laval, 1182 p.
- David, Charles-Philippe et Sébastien Barthe. (2013). «Les entrepreneurs de la prise de décision : l'exemple des politiques de sécurité nationale de l'administration G. W. Bush (2001–2004)». *Revue Canadienne de Science Politique*, 46(3) : 549-574.
- Deering, Christopher J. (1993). «Decision Making in the Armed Services Committees». Dans *Congress Resurgent: Foreign and Defense Policy on Capitol Hill*, sous la dir. de Randall B. Ripley et James M. Lindsay, 155-182. Ann Arbor : The University of Michigan Press.
- . (2005). «Foreign Affairs and War». Dans *The Legislative Branch*, sous la dir. Paul J. Quirk et Sarah A. Binder, 349-381. Oxford et New York : Oxford University Press.

- Deibel, Terry L. (2002). «The Death of a Treaty». *Foreign Affairs*, 81(5) : 142-161.
- DeLaet, C. James, Charles M. Rowling et James M Scott. (2006). «Treaty-Making and Partisan Politics: Arms Control and the U.S. Senate, 1960–2001». *Foreign Policy Analysis*, 2(2) : 177-200.
- Deyermond, Ruth. (2013). «Assessing the reset: successes and failures in the Obama administration's Russia policy, 2009-2012». *European Security*, 22(4) : 500-523.
- . (2012). «The Republican Challenge to Obama's Russia Policy». *Survival*, 54(5) : 67-92.
- DeYoung, Karen et Peter Finn. (2011). «Questions raised about U.S. role and goals in Libya». *The Washington Post*, 20 mars. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/world/questions-raised-about-us-role-and-goals-in-libya/2011/03/20/ABus9h3_story.html. Consulté le 30 avril.
- Dodd, Lawrence C. et Bruce I. Oppenheimer. (2013). «The House in a Time of Crisis». Dans *Congress Reconsidered*, sous la dir. de Lawrence C. Dodd et Bruce I. Oppenheimer, 28-55. 10^e éd. Washington D.C. : CQ Press.
- Drew, Elizabeth. (2002). *Citizen McCain*. New York : Simon & Schuster, 181 p.
- Edwards, George C. III. (2012a). *Overreach: Leadership in the Obama Presidency*, Princeton : Princeton University Press, 224 p.
- . (2012b). «Creating Opportunities? Bipartisanship in the Early Obama Presidency». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1081-1100.
- . (2012c). «Strategic Assessments: Evaluating Opportunities and Strategies in the Obama Presidency». Dans *The Obama Presidency: Appraisals and Prospects*, sous la dir. de Bert A. Rockman, Andrew Rudalevige et Colin Campbell, 37-66. Washington D.C. : CQ Press.
- Elsea, Jennifer K. et Matthew C. Weed. (2014). «Declarations of War and Authorizations to Use Military Force: Historical Background and Legal Implications». *Congressional Research Service*, rapport no RL31133, 18 avril, 107 p.
- Epstein, Reed J. (2011). «Lawmakers sue President Obama over Libya». *Politico*, 15 juin. Récupéré de <http://www.politico.com/news/stories/0611/57032.html>. Consulté le 15 mai 2015.

- Evans, C. Lawrence et Walter J. Oleszek. (2003). «A Tale of Two Treaties: The Practical Politics of Treaty Ratification in the U.S. Senate». Dans *Congress and the Politics of Foreign Policy*, sous la dir. de Colton C. Campbell, Nicol C. Rae et John F. Stack Jr., 90-111. Upper Saddle River, New Jersey : Prentice Hall.
- Fabian, Jordan. (2010). «START treaty advances to debate; ratification remains uncertain». *The Hill*, 15 décembre. Récupéré de <http://thehill.com/homenews/senate/133881-start-treaty-advances-to-debate-but-ratification-still-uncertain>. Consulté le 25 juin 2015.
- Fahrenthold, David A. (2011a). «Senators introduce resolution to support use of force in Libya». *The Washington Post*, 23 mai. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/senators-introduce-resolution-to-support-use-of-force-in-libya/2011/05/23/AFNe109G_blog.html. Consulté le 15 mai 2015.
- . (2011b). «Capitol Hill cheers Gaddafi's death, warns of risk to come». *The Washington Post*, 20 octobre. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/capitol-hill-cheers-gaddafis-death-warns-of-risks-to-come/2011/10/20/gIQAWHQf0L_blog.html. Consulté le 15 mai 2015.
- Fenno, Richard F. Jr. (1973). *Congressmen in Committees*. Boston : Little, Brown and Company, 302 p.
- Fisher, Louis. (2000). *Congressional Abdication on War and Spending*. College Station, Texas : Texas A&M University Press, 220 p.
- . (2004). «War Power». Dans *The American Congress: The Building of Democracy*, sous la dir. de Julian E. Zelizer, 687-702. Boston : Houghton Mifflin.
- . (2012a). «The Law: Military Operations in Libya: No War? No Hostilities?». *Presidential Studies Quarterly*, 42(2) : 176-189.
- . (2012b). «Obama, Libya, and War Powers». Dans *The Obama Presidency: A Preliminary Assessment*, sous la dir. de Robert P. Watson, Jack Covarrubias, Tom Lansford et Douglas M. Brattebo, 297-311. Albany : State University of New York Press.
- . (2013a). *Presidential War Power*. 3^e éd. Lawrence, Kansas : University Press of Kansas, 355 p.

- . (2013b). «Obama's Constitutional Conflicts with Congress». Dans *Rivals for Power. Presidential-Congressional Relations*, sous la dir. de James A. Thurber, 235-257. 5e éd. Plymouth : Rowman & Littlefield.
- Fisher, Louis, Ryan C. Hendrickson et Stephen R. Weissman. (2008). «Congress at War». *Foreign Affairs*, 87(3) : 167-169.
- Flynn, Michael L. (2014). «The International and Domestic Sources of Bipartisanship in U.S. Foreign Policy». *Political Science Quarterly*, 67(2) : 398-412.
- Foreman, Christopher H. Jr. (2012). «Ambition, Necessity, and Polarization in the Obama Domestic Agenda». Dans *The Obama Presidency: Appraisals and Prospects*, sous la dir. de Bert A. Rockman, Andrew Rudalevige et Colin Campbell, 244-267. Washington D.C. : CQ Press.
- Fowler, Linda L. (2015). *Watchdogs on the Hill: The Decline of Congressional Oversight of U.S. Foreign Relations*. Princeton : Princeton University Press, 260 p.
- Fowler, Linda L. et R. Brian Law. (2008). «Seen but Not Heard: Committee Visibility and Institutional Change in the Senate National Security Committees, 1947–2006». *Legislative Studies Quarterly*, 33(3) : 357-385.
- Fund, John. (2011). «The Libyan Tab». *The Wall Street Journal*, 28 mars. Récupéré de <http://www.wsj.com/articles/SB10001424052748704471904576228750304920380>. Consulté le 15 mai 2015.
- Futter, Andrew. (2012). «The elephant in the room: US ballistic missile defence under Barack Obama». *Defense & Security Analysis*, 28(1) : 3-16.
- . (2013). *Ballistic Missile Defense and US National Security Policy: Normalization and acceptance after the Cold War*. Basingstoke : Routledge, 230 p.
- Gagnon, Frédérick. (2005). «En conformité avec la Maison-Blanche: le Congrès et la politique de sécurité nationale des États-Unis durant le premier mandat de George W. Bush». *Études Internationales*, 36(4) : 501-525.
- . (2008). *Les sénateurs qui changent le monde: l'évolution de l'influence du président de la commission du Sénat américain sur les relations extérieures après 1945*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 380 p.

- . (2011). «Le grand retournement. Obama et les midterms de 2010». *Politique américaine*, (18) : 117-130.
- . (2012). «Théories sur le rôle du Congrès». Dans *Théories de la politique étrangère américaine: Auteurs, concepts, et approches*, sous la dir. de Charles-Philippe David, 287-317. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- . (2013) *Les sénateurs qui changent le monde: le président de la commission du Sénat américain sur les relations extérieures et la politique étrangère des États-Unis après 1945*. Québec : Presses de l'Université Laval, 308 p.
- . (2015). «Le Congrès». *La politique étrangère des États-Unis : Fondement, acteurs, formulation*, sous la dir. de Charles-Philippe David, 413-462. 3^e éd. (entièrement remaniée). Paris : Presses de Sciences Po.
- Gallup. (2015a). «Presidential Job Approval Ratings -- Barack Obama». *Gallup*. Récupéré de <http://www.gallup.com/poll/116479/barack-obama-presidential-job-approval.aspx>. Consulté le 7 août 2015.
- Gallup. (2015b). «Obama Job Approval». *Gallup*. Récupéré de <http://www.gallup.com/poll/113980/Gallup-Daily-Obama-Job-Approval.aspx>. Consulté le 7 août 2015.
- Gates, Robert M. (2014). *Duty*. New York : Alfred A. Knopf, 618 p.
- Gelpi, Christopher et Peter D. Feaver. (2002). «Speak Softly and Carry a Big Stick? Veterans in the Political Elite and the American Use of Force». *American Political Science Review*, 96(4) : 779-793.
- George, Alexander L. (1979). «Case Studies and Theory Development: The Method of Structured, Focused Comparison». Dans *Diplomacy. New Approaches in History, Theory, and Policy*, sous la dir. de Paul Gordon Lauren, 43-68. New York : The Free Press.
- George, Alexander L. et Andrew Bennett. (2005). *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge, Mass. : MIT Press, 331 p.
- Gerstein, Josh et Charles Hoskinson. (2011). «Barack Obama: Cut \$400 billion more from security budget». *Politico*, 13 avril. Récupéré de <http://www.politico.com/news/stories/0411/53159.html>. Consulté le 15 mai 2015.

- Gerring, John. (2004). «What Is a Case Study and What Is It Good for?». *American Political Science Review*, 98(2) : 341-354.
- Gooch, Adela. (1989). «First Cuban American Elected to Congress». *The Washington Post*, 30 août, A4.
- Good, Chris. (2010). «Lugar vs. Romney on START». *The Atlantic*, 8 juillet. Récupéré de <http://www.theatlantic.com/politics/archive/2010/07/lugar-vs-romney-on-start/59381/>. Consulté le 7 août 2015.
- Goodell, H. John et Alexander T. Simpson. (2011). «From Start to Finish?». *Michigan State International Law Review*, 20(2) : 461-477.
- Gottemoeller, Rose. (2010). «A New START Treaty: Spirit of Negotiations». *Security Index: A Russian Journal on International Security*, 16(4) : 85-87.
- GovTrack.us. (s.d.). «S.Con.Res. 21 (106th): Kosovo Resolution». *GovTrack.us*. Récupéré de <https://www.govtrack.us/congress/votes/106-1999/h103>. Consulté le 20 juin 2015.
- GovTrack.us. (2015). «Search Bills in Congress». *GovTrack.us*. Récupéré de <https://www.govtrack.us/congress/bills/browse?congress=114#congress=111>. Consulté le 16 mars 2015.
- Grant, J. Tobin et Nathan J. Kelly. (2008). «Legislative Productivity of the U.S. Congress, 1789–2004 ». *Political Analysis*, 16(3) : 303-323.
- Grimmett, Richard F. (2010). «The War Powers Resolution: After Thirty-Six Years». *Congressional Research Service*, rapport no RL33532, 25 septembre, 26 p.
- . (2012). «War Powers Resolution: Presidential Compliance». *Congressional Research Service*, rapport no R41199, 22 avril, 77 p.
- Grossman, Elaine M. (2010). «Kerry Delays Committee Vote on "New START" Until September». *Global Security Newswire*, 4 août. Récupéré de <http://www.nti.org/gsn/article/kerry-delays-committee-vote-on-new-start-until-september/>. Consulté le 25 juin 2015.
- Hamilton, Lee H. (2003). «Fashioning a Bipartisan Foreign Policy». Dans *The Next American Century: Essays in Honor of Richard G. Lugar*, sous la dir. de Jeffrey T. Bergner, 55-65. Lanham : Rowman & Littlefield.

- Hamilton, Lee H. et Jordan Tama. (2002). *A Creative Tension: The Foreign Policy Roles of the President and Congress*, Washington D.C. : Woodrow Wilson Center Press, 108 p.
- Harigel, Gert. (2009). «Nuclear Disarmament, if at all, when, where, by how much?». *La Lettre du GIPRI*, (9) : 3. Récupéré de <http://www.gipri.ch/wp-content/uploads/2013/05/Lettre-GIPRI-09.pdf>. Consulté le 25 juin 2015.
- Harris, Anna. (2009). «Congressmen on Missile Defense Caucus Blast President Obama's Abandonment of European Missile Defense». *Congressman Mike Conaway*, 17 septembre. Récupéré de <http://conaway.house.gov/news/documentsingle.aspx?DocumentID=145393>. Consulté le 7 août 2015.
- Hastings, Michael. (2011). «Inside Obama's War Room». *Rolling Stone*, no 1142 (27 octobre) : 47-52, 86, 88-89.
- Heilbrunn, Jacob. (2011). «Twilight of the Wise Man». *Foreign Policy*, 11 octobre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2011/10/12/twilight-of-the-wise-man/>.
- . (2012). «The Last RINO». *Foreign Policy*, 8 mai. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2012/05/08/the-last-rino/>. Consulté le 20 juin 2015.
- Hendrickson, Ryan C. (2002). *The Clinton Wars. The Constitution, Congress, and War Powers*. Nashville : Vanderbilt University Press, 224 p.
- . (2010). «War Powers in the Obama Administration». *Contemporary Security Policy*, 31(2) : 204-224.
- . (2011). «Somali Pirates, the American Military, and the U.S. Constitution: Congressional Oversight Without Responsibility». *Illinois Political Science Review*, 14(automne) : 53-71.
- . (2013a). «Libya and American War Powers: War-Making Decisions in the United States». *Global Change, Peace & Security*, 25(2): 175-189.
- . (2013b). «Congress's Efforts to Defeat Joseph Kony and the Lord's Resistance Army: NGO Activism, Terrorism and Evangelism». *The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations*, 14(1) : 111-123.

- . (2014). *Military Action in the Obama Presidency: Congressional Leaders' Active Abdication on War Powers*. Texte présenté à la conférence annuelle de l'International Studies Association, 26 mars, 33 p.
- . (2015). *Obama at War: Congress and the Imperial Presidency*. Lexington : The University Press of Kentucky, 192 p.
- Henehan, Marie T. (2000). *Foreign Policy and Congress: An International Relations Perspective*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 213 p.
- Henehan, Marie T. (2005). «Long-Term Trends in Congressional Foreign Policy Behavior. Explaining Variations in Contention in the U.S Senate in the Past and the Future». Dans *Divided Power: the Presidency, Congress, and the formation of American foreign policy*, sous la dir. de Donald R. Kelley, 149-165. Fayetteville : The University of Arkansas Press.
- Hernandez, Christina et Janie Campbell. (2011). «South Florida Lockerbie Widow 'Elated' At Khaddafy's Death». *NBC 6 South Florida*, 20 octobre. Récupéré de <http://www.nbcmiami.com/news/Miami-woman-blames-Khaddafy-for-husbands-death-132284633.html>. Consulté le 20 juin 2015.
- Hershey, Marjorie Randon. (2012). «Comment: Richard Lugar and the New Politics of "Civil" Engagement». *Indiana Magazine of History*, 108(3) : 274-279.
- Hersman, Rebecca K. C. (2000). *Friends and Foes. How Congress and the President Really Make Foreign Policy*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press, 142 p.
- Hildebrandt, Timothy, Courtney Hillebrecht, Peter M. Holm et Jon Pevehouse. (2013). «The Domestic Politics of Humanitarian Intervention: Public Opinion, Partisanship, and Ideology». *Foreign Policy Analysis*, 9(3) : 243-266.
- Hilley, John L. (2008). *The Challenge of Legislation: Bipartisanship in a Partisan World*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 276 p.
- Hinckley, Barbara. (1994). *Less Than Meets the Eye: Foreign Policy Making and the Myth of the Assertive Congress*. Chicago : University of Chicago Press, 259 p.
- Hirsh, Michael. (2014). «The Loneliest Hawk». *Politico Magazine*, 29 juin. Récupéré de http://www.politico.com/magazine/story/2014/06/john-mccain-loneliest-hawk-iraq-108416_full.html#.Vcb_c7fCAaI. Consulté le 20 juin 2015.
- Hoffman, Donna R. et Alison D. Howard. (2012). «Obama in Words and Deeds». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1316-1337.

- Homan, Patrick. (2013). *The Politics of Arms Control Treaty Ratification in the Post-Cold War Era*, Thèse de doctorat, Northern Illinois University, 418 p.
- House Armed Services Committee. (2009a). *Assessing a New Generation of Threats from Weapons of Mass Destruction: Department of Energy Nonproliferation Programs and the Department of Defense Cooperative Threat Reduction Program*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 15 juillet.
- . (2009b). *The U.S. Security Relationship with Russia and Its Impact on Transatlantic Security*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 30 juillet.
- . (2009c). *President Obama's New Plan for Missile Defenses in Europe and the Implications for International Security*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 1^{er} octobre.
- . (2010a). *The United States Nuclear Weapons Policy and Force Structure*. 111^e Congrès, 2^e sess. 14 avril.
- . (2011a). *Fiscal Year 2012 National Defense Authorization Budget Requests for U.S. European Command, U.S. Southern Command, and U.S. Northern Command*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 30 mars.
- . (2011b). *Operation Odyssey Dawn and U.S. Military Operations in Libya*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 31 mars.
- . (2011c). *Fiscal Year 2012 National Defense Authorization Budget Requests for U.S. Transportation Command and U.S. Africa Command*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 5 avril.
- House Foreign Affairs Committee. (2009a). *From Competition to Collaboration: Strengthening the U.S.-Russia Relationship*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 25 février.
- . (2010a). *Transatlantic Security in the 21st Century: Do New Threats Require New Approaches?*. 111^e Congrès, 2^e sess. 17 mars.
- . (2010b). *Stopping the Spread of Nuclear Weapons, Countering Nuclear Terrorism: The NPT Review Conference and the Nuclear Security Summit*. 111^e Congrès, 2^e sess. 21 avril.
- . (2010c). *Nuclear Cooperation and Non-Proliferation After Khan and Iran: Are We Asking Enough of Current and Future Agreements?*. 111^e Congrès, 2^e sess. 24 septembre.

———. (2011a). *Assessing U.S. Foreign Policy Priorities and Needs Amidst Economic Challenges*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 1^{er} mars.

———. (2011b). *Reforming the United Nations: Lessons Learned*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 3 mars.

———. (2011c). *Libya: Defining U.S. National Security Interests*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 31 mars.

———. (2011d). *Reforming the United Nations: The Future of U.S. Policy*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 7 avril.

Howell, William G. et Jon C. Pevehouse. (2005). «Presidents, Congress, and the Use of Force». *International Organization*, 59(1) : 209-232.

———. (2007a). «When Congress Stops Wars - Partisan Politics and Presidential Power». *Foreign Affairs*, 86(5) : 95-108.

———. (2007b). *While Dangers Gather: Congressional Checks on Presidential War Powers*. Princeton : Princeton University Press, 384 p.

Howell, William, Scott Adler, Charles Cameron et Charles Riemann. (2000). «Divided Government and the Legislative Productivity of Congress, 1945-94». *Legislative Studies Quarterly*, 25(2) : 285-312.

Hughes, Siobhan. (2011). «In Washington, Rifts Over Libya Exposed». *The Wall Street Journal*, 29 juin. Récupéré de <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702304447804576414193387907836>. Consulté le 15 mai 2015.

Inboden, Will. (2010). «Previewing the potential House Republican foreign policy heavyweights». *Foreign Policy*, 1^{er} novembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2010/11/01/previewing-the-potential-house-republican-foreign-policy-heavyweights/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2012). «Is foreign policy bipartisanship a thing of the past?». *Foreign Policy*, 12 septembre. <http://foreignpolicy.com/2012/09/12/is-foreign-policy-bipartisanship-a-thing-of-the-past/> Consulté le 13 mars 2015.

Indyk, Martin S., Kenneth G. Lieberthal et Michael E. O'Hanlon. (2012). *Bending History: Barack Obama's Foreign Policy*. Washington D.C. : Brookings Institution Press, 342 p.

- Ingraham, Christopher. (2013). «Historical House Ideology and Party Unity, 35th - 113th Congress (1857-2014)». *Brookings*, 25 novembre. Récupéré de <http://www.brookings.edu/research/interactives/2013/historical-house-ideology-and-party-unity>. Consulté le 20 juin 2015.
- Irons, Peter. (2005). *War Powers: How the Imperial Presidency Hijacked the Constitution*. New York : Metropolitan Books, 303 p.
- Jacobson, Gary C. (2011). «The Republican Resurgence in 2010». *Political Science Quarterly*, 126(1) : 27-52.
- Jeon, Yongjoo et Donald P. Haider-Markel. (2001). «Tracing Issue Definition and Policy Change: An Analysis of Disability Issue Images and Policy Response». *Policy Studies Journal*, 29(2) : 215-231.
- Jewell, Malcolm E. (1962). *Senatorial Politics & Foreign Policy*. Lexington : University of Kentucky Press, 214 p.
- Johnson, Bridget. (2010). «Ros-Lehtinen: Pull nuke cooperation with Russia if linked to spy's poisoning». *The Hill*, 24 novembre. Récupéré de <http://thehill.com/blogs/blog-briefing-room/news/130679-ros-lehtinen-pull-nuke-cooperation-with-russia-if-agency-linked-to-spys-poisoning>. Consulté le 7 août.
- Johnson, Robert David. (2006). *Congress and the Cold War*. New York : Cambridge University Press, 346 p.
- Jones, Christopher M. (2005). «Rejection of the Comprehensive Test Ban Treaty: The Politics of Ratification». Dans *Contemporary Cases in U.S. Foreign Policy: From Terrorism to Trade*, sous la dir. de Ralph G. Carter, 181-216. 2^e éd. Washington D.C. : CQ Press.
- Jones, Christopher M. et Kevin P. Marsh. (2014). «The Odyssey of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty». *The Non Proliferation Review*, 21(2) : 207-227.
- Judis, John B. (2006). «Neo-McCain». *The New Republic*, 16 octobre. Récupéré de <http://www.newrepublic.com/article/politics/neo-mccain>. Consulté le 20 juin 2015.
- Kaiser, Robert G. (2013). *Act of Congress: How America's Essential Institution Works, and How it Doesn't*. New York : Alfred A. Knopf, 417 p.

- Kandel, Maya. (2011). «Obama et la politique étrangère américaine». *Esprit*, 3(mars-avril) : 18-36.
- . (2012). «Le Congrès, acteur essentiel de la politique étrangère et de défense des États-Unis». *Cahiers de l'IRSEM*, (15), 50 p.
- (dir.). (2013). «États-Unis : Quelle transition stratégique? La politique de défense sous Obama, entre dynamiques internes et évolutions internationales». *Cahiers de l'IRSEM*, (29), 82 p.
- Kane, Paul. (2011). «Libya mission brings John McCain and John Kerry together again». *The Washington Post*, 28 juin. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/politics/libya-mission-brings-john-mccain-and-john-kerry-together-again/2011/06/23/AGna8xpH_story.html. Consulté le 20 août 2015.
- Karaagac, John. (2000). *John McCain: An Essay in Military and Political History*. Lanham : Lexington Books, 265 p.
- Karcic, Hamza. (2013). «Balkans in Maryland's 2nd Congressional District: Helen Delich Bentley and the War in Bosnia». *Croatian Political Science Review*, 50(5) : 99-113.
- Kasperowicz, Pete. (2011). «Friday: Debate and vote on two Libya resolutions». *The Hill*, 3 juin. Récupéré de <http://thehill.com/blogs/floor-action/house/164567-house-rules-sets-out-rules-for-libya-debate-Friday>. Consulté le 15 mai 2015.
- Kelley, Christopher S. (2012). «Rhetoric and Reality? Unilateralism and the Obama Administration». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1146-1160.
- Keyes, Charley. (2011). «Defense secretary announces billions in budget cuts». *CNN*, 6 janvier. Récupéré de <http://www.cnn.com/2011/POLITICS/01/06/pentagon.budget.cuts/>. Consulté le 12 juin 2015.
- Kissinger, Henry A., George P. Shultz, James A. Baker III, Lawrence S. Eagleburger et Colin L. Powell. (2010). «The Republican case for ratifying New START». *The Washington Post*, 2 décembre. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/12/01/AR2010120104598.html>. Consulté le 25 juin 2015.
- Kingdon, John W. (2003). *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. 2^e éd. New York : Longman, 280 p.

- Kozar, Richard. (2002). *John McCain: Overcoming Adversity*. Philadelphia : Chelsea House Publishers, 116 p.
- Kriner, Douglas L. (2010). *After the Rubicon: Congress, Presidents, and the Politics of Waging War*. Chicago : University of Chicago Press, 322 p.
- . (2014). «The Contemporary Presidency Obama's Authorization Paradox: Syria and Congress's Continued Relevance in Military Affairs». *Presidential Studies Quarterly*, 44(2) : 309-327.
- Kriner, Douglas L. et Francis Shen. (2014). «Responding to War on Capitol Hill: Battlefield Casualties, Congressional Response, and Public Support for the War in Iraq». *American Journal of Political Science*, 58(1) : 157-174.
- Krutz, Glen S. et Jeffrey S. Peake. (2009). *Treaty Politics and the Rise of Executive Agreements: International Commitments in a System of Shared Powers*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 252 p.
- Kucinich, Jackie. (2009). «McKeon Wins Armed Services Ranking Member Job». *Roll Call*, 9 juin. Récupéré de <http://www.rollcall.com/news/-35671-1.html>. Consulté le 7 août 2015.
- Kupchan, Charles A. et Peter L. Trubowitz. (2007). «Dead Center: The Demise of Liberal Internationalism in the United States». *International Security*, 32(2) : 7-44.
- . (2010). «The Illusion of Liberal Internationalism's Revival». *International Security*, 35(1) : 95-109.
- LaFranchi, Howard. (2011). «UN chief asks Congress for more funding. Republicans less than thrilled». *The Christian Science Monitor*, 7 avril. Récupéré de <http://www.csmonitor.com/USA/Foreign-Policy/2011/0407/UN-chief-asks-Congress-to-protect-funding.-Republicans-less-than-thrilled>. Consulté le 22 mai 2015.
- Lamb, Karl A. (1998). *Reasonable Disagreement: Two U.S. Senators and the Choices They Make*. New York : Garland Publishers, 184 p.
- Lee, Carol E. et Glenn Thrush. (2010). «Barack Obama vows to work with GOP after 'shellacking'». *Politico*, 3 novembre. <http://www.politico.com/news/stories/1110/44657.html>, Consulté le 9 mars 2015.
- Lieberman, Joseph I. et John McCain. (2011). «In Libya, Regime Change Should Be the Goal». *The Wall Street Journal*, 1^{er} avril. Récupéré de

<http://www.wsj.com/articles/SB10001424052748703806304576233112828325424>.
Consulté le 15 mai 2015.

Lindsay, James M. (1992). «Congress and Foreign Policy: Why the Hill Matters». *Political Science Quarterly*, 107(4) : 607-628.

———. (1994). *Congress and the Politics of U.S. Foreign Policy*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 244 p.

———. (2003). «Deference and Defiance: The Shifting Rhythms of Executive-Legislative Relations in Foreign Policy». *Presidential Studies Quarterly*, 33(3) : 530-546.

———. (2011). «George W. Bush, Barack Obama and the future of US global leadership». *International Affairs*, 87(4) : 765-779.

———. (2012a). «The Shifting Pendulum of Power». Dans *The Domestic Sources of American Foreign Policy. Insights and Evidence*, sous la dir. de James M. McCormick, 223-238. 6^e éd. Lanham : Rowman & Littlefield.

———. (2012b). «The Senate and Foreign Policy». Dans *The U.S. Senate: From Deliberation to Dysfunction*, sous la dir. de Burdett A. Loomis, 220-238. Washington, D.C. : CQ Press.

Lindsay, James M. et Randall B. Ripley. (1992). «Foreign and Defense Policy in Congress: A Research Agenda for the 1990s». *Legislative Studies Quarterly*, 17(3) : 417-449.

———. (1993). «How Congress Influences Foreign and Defense Policy». Dans *Congress Resurgent: Foreign and Defense Policy on Capitol Hill*, sous la dir. de Randall B. Ripley et James M. Lindsay, 17-35. Ann Arbor : The University of Michigan Press.

Lipton, Eric et David M. Herszenhorn. (2010). «Lobbyists Court Potential Stars of House Panels». *The New York Times*, 27 octobre, A1.

Lizza, Ryan. (2011). «The Consequentialist: How the Arab Spring Remade Obama's Foreign Policy». *The New Yorker*, 2 mai. Récupéré de <http://www.newyorker.com/magazine/2011/05/02/the-consequentialist>. Consulté le 15 mai 2015.

- Logevall, Fredrik. (2004). «Bernath Lecture: A Critique of Containment». *Diplomatic History*, 28(4) : 473-499.
- . 2009. «Politics and Foreign Relations». *The Journal of American History*, 95(mars) : 1074-1078.
- Lugar, Richard G. (1987). «A Republican Looks at Foreign Policy». *Foreign Affairs*, 66(2) : 249-262.
- . (1988). *Letters to the Next President*. New York : Simon & Schuster, 283 p.
- . (1994). «American Foreign Policy in the Post-Cold War Period». *Presidential Studies Quarterly*, 24(1) : 15-27.
- . (1999). «Viewpoint: The Threat of Weapons of Mass Destruction: A US Response». *The Nonproliferation Review*, 6(3) : 51-56.
- . (2005a). *The Lugar Survey On Proliferation Threats and Responses*, juin. Récupéré de http://mchip.xykon-llc.com/irp/threat/lugar_survey.pdf. Consulté le 7 août 2015.
- . (2005b). «Nunn-Lugar in the Second Term». *Notre Dame Journal of Law, Ethics & Public Policy*, 19(1) : 233-245.
- . (2008). «Revving Up the Cooperative Nonproliferation Engine». *The Nonproliferation Review*, 15(2) : 349-352.
- . (2011). «The Obama administration's dangerous course on Libya». *The Washington Post*, 5 juin. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/pb/opinions/the-obama-administrations-dangerous-course-on-libya/2011/06/03/AGDD3mJH_story.html. Consulté le 15 mai 2015.
- Lugar, Richard G. et Evan Bayh. (2007). «Closer to midnight». *Bulletin of Atomic Scientists*, 63(3) : 5.
- Lugar, Richard G. et Barack Obama. (2005). «Junkyard Dogs of War». *The Washington Post*, 3 décembre. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/12/02/AR2005120201509.html>. Consulté le 7 août 2015.
- Madison, Lucy. (2011). «Nearly 7 in 10 support air strikes in Libya, CBS News Poll finds». *CBS News*, 22 mars. Récupéré de <http://www.cbsnews.com/news/nearly-7-in-10-support-air-strikes-in-libya-cbs-news-poll-finds/>. Consulté le 20 juin 2015.

- Maguire, Lori. (2013). «The US Congress and the Politics of Afghanistan: An Analysis of the Senate Foreign Relations and Armed Services Committees During George W. Bush's second term». *Cambridge Review of International Affairs*, 26(2) : 430-452.
- Malecha, Gary Lee et Daniel J. Reagan. (2012). «Congressional Responses to Changes». Dans *The Public Congress: Congressional Deliberation in a New Media Age*, 47-67. New York : Routledge.
- Mann, James. (2012). *The Obamians: The Struggle Inside the White House to Redefine American Power*. New York : Viking, 392 p.
- Mann, Thomas E. (dir.). 1990. *A Question of Balance: The President, the Congress, and Foreign Policy*. Washington D.C. : Brookings Institution, 265 p.
- Mann, Thomas E. et Norman J. Ornstein. (2006). *The Broken Branch: How Congress Is Failing America and How to Get It Back on Track*. Oxford: Oxford University Press, 272 p.
- . (2012). *It's Even Worse Than it Looks: How the American Constitutional System Collided With the New Politics of Extremism*. New York : Basic Books, 240 p.
- Marshall, Bryan W. et Brandon C. Prins. (2002). «The Pendulum of Congressional Power: Agenda Change, Partisanship and the Demise of the Post-World War II Foreign Policy Consensus». *Congress & the Presidency*, 29(2) : 195-212.
- Matthews, Dylan. (2013). «It's Official: The 112th Congress was the most polarized ever». *The Washington Post*, 17 janvier. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/news/wonkblog/wp/2013/01/17/its-official-the-112th-congress-was-the-most-polarized-ever/>. Consulté le 20 juin 2015.
- Mayhew, David R. (1974). *Congress: The Electoral Connection*. New Haven : Yale University Press, 194 p.
- . (2000). *America's Congress Actions in the Public Sphere, James Madison through Newt Gingrich*. New Haven : Yale University Press, 257 p.
- . (2005). «Actions in the Public Sphere». Dans *The Legislative Branch*, sous la dir. Paul J. Quirk et Sarah A. Binder, 63-105. Oxford et New York : Oxford University Press.

- Mazarr, Michael J. (2007). «The Iraq War and Agenda Setting». *Foreign Policy Analysis*, 3(1) : 1-23.
- McCain, John. (1999). «Sen. John McCain 114th Landon Lecture March 15, 1999». Retranscription d'un discours prononcé par le sénateur John McCain à la Kansas State University le 15 mars 1999. Récupéré de <https://www.k-state.edu/media/newsreleases/landonlect/mccaintext399.html>. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2002). «The Avalon Project: Remarks By U.S. Senator John McCain - "From Crisis To Opportunity: American Internationalism And The New Atlantic Order" 38th Munich Conference on Security Policy Hotel Bayerischer Hof Munich, Germany February 2, 2002». Retranscription d'un discours prononcé par le sénateur John McCain à Munich, en Allemagne, le 2 février 2002. Récupéré de http://avalon.law.yale.edu/sept11/mccain_001.asp. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2006). «Rogue State Rollback». *The Weekly Standard*, 8(18), 20 janvier. Récupéré de <http://www.weeklystandard.com/Content/Public/Articles/000/000/002/093wsmmh.asp?page=1>. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2007). «An Enduring Peace Built on Freedom: Securing America's Future». *Foreign Affairs*, 86(6) : 19-34.
- McCain, John, Lindsey Graham, Mark Kirk et Marco Rubio. (2011). «The Promise of a Pro-American Libya». *The Wall Street Journal*, 7 octobre. Récupéré de <http://www.wsj.com/articles/SB10001424052970203388804576613293623346516>.
- McCain, John et Mark Salter. (1999). *Faith of my Fathers*. New York : Random House, 349 p.
- . (2002). *Worth the Fighting For: A Memoir*. New York : Random House, 396 p.
- McCarty, Nolan, Keith T. Poole et Howard Rosenthal. (2006). *Polarized America: The Dance of Ideology and Unequal Riches*. Cambridge : MIT Press, 240 p.
- McCormick, James M. (1993). «Decision Making in the Foreign Affairs and Foreign Relations Committees». Dans *Congress Resurgent: Foreign and Defense Policy on Capitol Hill*, sous la dir. de Randall B. Ripley et James M. Lindsay, 115-154. Ann Arbor : The University of Michigan Press.

- McCormick, James M. et Neil J. Mitchell. (2007). «Commitments, Transnational Interests, and Congress: Who Joins the Congressional Human Rights Caucus?». *Political Research Quarterly*, 60(4) : 579-592.
- McCormick, James M. et Eugene R. Wittkopf. (1990). «Bipartisanship, Partisanship and Ideology in Congressional-Executive Foreign Policy Relations, 1947-1988». *The Journal of Politics*, 52(4) : 1077-1100.
- McCormick, James M., Eugene R. Wittkopf et David M. Danna. (1997). «Politics and Bipartisanship at the Water's Edge: A Note on Bush and Clinton». *Polity*, 30(A) : 133-149.
- McCrisken, Trevor. (2011). «Ten Years On: Obama's War on Terrorism in Rhetoric and Practice». *International Affairs*, 87(4) : 781-801.
- McKeon, Buck. (2010). «Nuclear summit means hard work for Obama». *The Daily Caller*, 12 avril. Récupéré de <http://dailycaller.com/2010/04/12/nuclear-summit-means-hard-work-for-obama/>. Consulté le 25 juin 2015.
- McKeon, Howard P. "Buck". (2011a). «What Obama should tell Congress about Libya». *The Washington Post*, 24 mars. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/opinions/what-obama-should-tell-congress-about-libya/2011/03/24/ABMMhIRB_story.html. Consulté le 22 mai 2015.
- . (2011b). «McKeon: Obama cuts would gut U.S. defense». *USA Today*, 28 avril. Récupéré de http://usatoday30.usatoday.com/news/opinion/forum/2011-04-28-McKeon-blasts-Obama-defense-cuts_n.htm. Consulté le 22 mai 2015.
- Meernik, James. (1993). «Presidential Support in Congress: Conflict and Consensus on Foreign and Defense Policy». *The Journal of Politics*, 55(3) : 569-587.
- . (1995). «Congress, the President, and the Commitment of the U.S. Military». *Legislative Studies Quarterly*, 20(3) : 377-392.
- Meernik, James et Elizabeth Oldmixon. (2004). «Internationalism in Congress». *Political Research Quarterly*, 57(3) : 451-465.
- MicEvHill. (2012). «2012 Mourdock Campaign Ad Attacking Dick Lugar As Being Just Wrong». *Youtube*, 28 février. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=MDS-3iFrIug&feature=youtube_gdata_player. Consulté le 20 juin 2015.

- Milkis, Sidney M., Jesse H. Rhodes et Emily J. Charnock. (2012). «What Happened to Post-Partisanship? Barack Obama and the New American Party System». *Perspectives on Politics*, 10(1) : 57-76.
- Mitchell, David. (2005). *Making Foreign Policy: Presidential Management and the Decision-Making Process*. Aldershot : Ashgate, 271 p.
- Morey, Daniel S., Clayton L. Thyne, Sarah L. Hayden et Michael B. Sinters. (2012). «Leader, Follower, or Spectator? The Role of President Obama in the Arab Spring Uprisings». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1185-1201.
- Mourdock, Richard. (2011). «MOURDOCK: Presidents must define vital security interests». *The Washington Times*, 18 août. Récupéré de <http://www.washingtontimes.com/news/2011/aug/18/mourdock-presidents-must-define-vital-security-int/>. Consulté le 20 juin 2015.
- MSBC. (2011). «Meet the Press». *TV News Archive*, 27 mars. https://archive.org/details/MSNBC_20110327_180000_Meet_the_Press?q=%22lugar%22+libya#start/1320/end/1380. Consulté le 15 mai 2015.
- Mulero, Eugene. (2009). «McKeon Takes Armed Services Slot as Work Begins». *Roll Call*, 15 juin. Récupéré de http://www.rollcall.com/issues/54_145/-35820-1.html. Consulté le 7 août 2015.
- Nagorski, Andrew. (2010). «Flirting With Isolation: A Changing World View». *Newsweek*, 6 novembre. Récupéré de <http://www.newsweek.com/flirting-isolation-changing-world-view-69963>. Consulté le 7 août 2015.
- NATO. (s.d.). «Unified Protector». *JFC Naples - Allied Joint Force Command*. Récupéré de http://www.jfcnaples.nato.int/Unified_Protector.aspx. Consulté le 15 mai 2015.
- Navarro, Mireya. (1997). «As Older Cuban Exiles Die, Young Pragmatists Emerge». *The New York Times*, 6 décembre, A1 et A14.
- NBC. (2011). «Meet the Press». *TV News Archive*, 28 février. Récupéré de https://archive.org/details/WRC_20110228_071735_Meet_the_Press#start/360/end/420. Consulté le 15 mai 2015.
- Nelson, Anna Kasten. (2008). «Senator Henry Jackson and the Demise of Détente». Dans *The Policy Makers: Shaping American Foreign Policy from 1947 to the Present*, sous la dir. de Anna Kasten Nelson, 83-106. Lanham : Rowman & Littlefield.

- Nikitin, Mary Beth. (2011). «U.S.-Russian Civilian Nuclear Cooperation Agreement: Issues for Congress». *Congressional Research Service*, rapport no RL34655, 11 janvier, 12 p.
- Nunn, Sam. (2003). «A Global Coalition against Terrorism». Dans *The Next American Century: Essays in Honor of Richard G. Lugar*, sous la dir. de Jeffrey T. Bergner, 179-186. Lanham : Rowman & Littlefield.
- O'Brien, David M. (2003). «Presidential and Congressional Relations in Foreign Affairs: The Treaty Making Power and the Rise of Executive Agreements». Dans *Congress and the Politics of Foreign Policy*, sous la dir. de Colton C. Campbell, Nicol C. Rae et John F. Stack Jr., 70-89. Upper Saddle River, N.J. : Prentice Hall.
- Obama, Barack. (2007). «Renewing American Leadership». *Foreign Affairs*, 86(4) : 2-16.
- Office of the Clerk. (2011). «Final Vote Results for Roll Call 493». *U.S. House of Representatives*, 24 juin. Récupéré de <http://clerk.house.gov/evs/2011/roll493.xml>. Consulté le 20 juin 2015.
- Office of the Press Secretary. (2009a). «Remarks By President Barack Obama In Prague As Delivered». *The White House*, 5 avril. Récupéré de <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-barack-obama-prague-delivered>. Consulté le 15 juin 2015.
- . (2009b). «The Joint Understanding for The Start Follow On Treaty». *The White House*, 8 juillet. Récupéré de <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/joint-understanding-start-follow-treaty>. Consulté le 15 mai 2015.
- . (2009c). «Remarks by the President on Strengthening Missile Defense in Europe». *The White House*, 17 septembre. Récupéré de <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-strengthening-missile-defense-europe>. Consulté le 15 juin 2015.
- . (2010). «Remarks by the President on the Announcement of New START Treaty». *The White House*, 26 mars. Récupéré de <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-announcement-new-start-treaty>. Consulté le 25 juin 2015.
- . (2011). «Remarks by the President in Address to the Nation on Libya». *The White House*, 28 mars. Récupéré de <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/03/28/remarks-president-address-nation-libya>. Consulté le 15 mai 2015.

- Oleszek, Mark J. et Walter J. Oleszek. (2012). «Partisan Polarization and Effective Oversight». Dans *Congress and the Politics of National Security*, sous la dir. de David P. Auerswald et Colton C. Campbell, 45-67. New York: Cambridge University Press.
- . (2013). «Congress and President Obama». Dans *Rivals for Power. Presidential-Congressional Relations*, sous la dir. de James A. Thurber, 259-292. 5^e éd. Plymouth : Rowman & Littlefield.
- Orchowski, Margaret Sands. (2014). «Latina Congresswoman: Ileana Ros-Lehtinen Can't Be Stereotyped on Issues». *The Hispanic Outlook in Higher Education*, 25(5) : 16-18.
- Owens, John E. (2011). «A "Post-Partisan" President in a Partisan Context». Dans *Obama in Office*, sous la dir. de James A. Thurber, 107-126. Boulder : Paradigm Publishers.
- . (2013). «Rivals Only Sometimes: Presidentialism, Unilateralism and Congressional Acquiescence in Obama's "Ongoing Struggle" Against Terrorism». Dans *Rivals for Power. Presidential-Congressional Relations*, sous la dir. de James A. Thurber, 293-319. 5^e éd. Plymouth : Rowman & Littlefield.
- Padilla, Steve. (2014). «Field guide to departing lawmakers -- and possible successors». *Los Angeles Times*, 1 février. Récupéré de <http://www.latimes.com/nation/politics/politicsnow/la-pn-california-congressmen-retire-20140131-story.html#axzz2sI6QXIPl>. Consulté le 7 août 2015.
- Paillon, Marjorie et Martial You. (2008). *John McCain : le survivant*. Monaco : Alphée, 366 p.
- Palmer, Anna et Jake Sherman. (2011). «McKeon makes case for defense». *Politico*, 5 octobre. Récupéré de <http://www.politico.com/story/2011/10/mckeon-makes-case-for-defense-065269?o=1>. Consulté le 20 août 2015.
- Pauly, Robert J. Jr. (2012). «Iran Policy». Dans *The Obama Presidency: A Preliminary Assessment*, sous la dir. de Robert P. Watson, Jack Covarrubias, Tom Lansford et Douglas M. Brattebo, 247-262. Albany : State University of New York Press.
- Peake, Jeffrey S., Glen S. Krutz et Tyler Hughes. (2012). «President Obama, the Senate, and the Polarized Politics of Treaty Making». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1295-1315.

- Pershing, Ben. (2005). «Race for IR Chair Gets Early Start». *Roll Call*, 16 mars. Récupéré de http://www.rollcall.com/issues/50_88/-8541-1.html. Consulté le 14 août 2015.
- Pew Research Center. (2010). «Mixed Views on Tax Cuts, Support for START and Allowing Gays to Serve Openly. Section 1: Issues Before the Lame-Duck Congress». *Pew Research Center - U.S. Politics & Policy*, 7 décembre. Récupéré de <http://www.people-press.org/2010/12/07/section-1-issues-before-the-lame-duck-congress/>. Consulté le 7 août 2015.
- . (2011). «Modest Support for Libya Air Strikes, No Clear Goal Seen». *Pew Research Center U.S. Politics and Policy*, 28 mars. Récupéré de <http://www.people-press.org/2011/03/28/modest-support-for-libya-airstrikes-no-clear-goal-seen/>. Consulté le 15 juin 2015.
- Pious, Richard M. (2011). «Prerogative Power in the Obama Administration: Continuity and Change in the War on Terrorism». *Presidential Studies Quarterly*, 41(2) : 263-290.
- Polsby, Nelson W. (1984). *Political Innovation in America: The Politics of Policy Initiation*. New Haven : Yale University Press, 185 p.
- Povich, Elaine S. (2009). *John McCain: A Biography*. Westport : Greenwood Press, 188 p.
- Prémont, Karine. (2012). *Les secrets de la Maison-Blanche : L'impact des fuites d'informations confidentielles sur la politique étrangère des États-Unis*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 291 p.
- Prins, Brandon C. et Bryan W. Marshall. (2001). «Congressional Support of the President: A Comparison of Foreign, Defense, and Domestic Policy Decision Making during and after the Cold War». *Presidential Studies Quarterly*, 31(4) : 660- 678.
- Renshon, Stanley A. (2008). «Psychological Reflections on Barack Obama and John McCain: Assessing the Contours of a New Presidential Administration». *Political Science Quarterly*, 123(3) : 391-433.
- Rhodes, Jesse H. (2014). «Party Polarization and the Ascendance of Bipartisan Posturing as a Dominant Strategy in Presidential Rhetoric». *Presidential Studies Quarterly*, 44(1) : 120-142.

- Richard Mourdock for US Senate. (2011). «Obama's Favorite Republican- Dick Lugar». *Youtube*, 21 février. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=r5gT8cjEUil&feature=youtube_gdata_player. Consulté le 20 juin 2015.
- Richter, Paul et Mascaro Lisa. (2010). «Key GOP figure rejects quick vote on New START nuclear treaty». *Los Angeles Times*, 17 novembre. Récupéré de <http://articles.latimes.com/2010/nov/17/world/la-fg-new-start-20101117>. Consulté le 25 juin 2015.
- Ripley, Randall B. et James M. Lindsey (dir.). (1993). *Congress Resurgent: Foreign and Defense Policy on Capitol Hill*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 352 p.
- Robb, Robert. (2015). «The McCain-Flake split on foreign policy». *The Arizona Republic*, 20 avril. Récupéré de <http://www.azcentral.com/story/robertrobb/2015/04/20/mccain-flake-split-on-foreign-policy/26100017/>. Consulté le 5 août 2015.
- Roberts, Nancy C. (1992). «Public Entrepreneurship and Innovation». *Review of Policy Research*, 11(1) : 55-74.
- Rockman, Bert A. (2012). «The Obama Presidency: Hope, Change, and Reality». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1065-1080.
- Roehrig, Terence et Lara A. Wessell. (2011). «Congress and U.S.-North Korean Relations: The Role of the Entrepreneur». *Asian Affairs: An American Review*, 38(2) : 89-108.
- Rogin, Josh. (2009a). «Exclusive: House Republicans ding Obama on nuke treaty in previously unreported letter». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 16 septembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2009/09/16/exclusive-house-republicans-ding-obama-on-uke-treaty-in-previously-unreported-letter/>. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2009b). «House Republicans push back on nuke treaty: What about China?». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 7 décembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2009/12/07/house-republicans-push-back-on-uke-treaty-what-about-china/>. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2010a). «Kerry and DeMint spar over missile defense». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 16 septembre. Récupéré de

<http://foreignpolicy.com/2010/09/16/kerry-and-demint-spar-over-missile-defense/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2010b). «Meet the new House Foreign Affairs chairwoman: Ileana Ros-Lehtinen». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 2 novembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2010/11/02/meet-your-new-house-foreign-affairs-chairwoman-ileana-ros-lehtinen/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2010b). «There's another U.S.-Russia nuclear agreement before Congress this year». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 22 novembre. Récupéré de http://thecable.foreignpolicy.com/posts/2010/11/22/there_s_another_us_russia_nuclear_agreement_before_congress_this_year. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2010c). «Ros-Lehtinen: My mission is to cut the State and foreign aid budgets». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 8 décembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2010/12/08/ros-lehtinen-my-mission-is-to-cut-the-state-and-foreign-aid-budgets/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2010d). «White House gives up on getting Kyl's support for New START». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 15 décembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2010/12/16/white-house-gives-up-on-getting-kyls-support-for-new-start/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2010e). «Biden to Kerry: I'd rather see New START fail this year than be delayed to next year». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 15 décembre. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2010/12/15/biden-to-kerry-id-rather-see-new-start-fail-this-year-than-be-delayed-to-next-year/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2011a). «Ros-Lehtinen promises to stop Obama's civilian nuclear deals». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 14 janvier. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2011/01/14/ros-lehtinen-promises-to-stop-obamas-civilian-nuclear-deals/>. Consulté le 20 juin 2015.

———. (2011b). «Lugar: No-fly zone requires declaration of war». *The Cable - Foreign Policy Blogs*, 17 mars. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2011/03/17/lugar-no-fly-zone-requires-declaration-of-war/>. Consulté le 15 mai 2015.

———. (2011c). «SFRC Planning Hearing on War Powers Resolution and Libya». *Foreign Policy Blogs*, 27 juin. Récupéré de http://thecable.foreignpolicy.com/posts/2011/06/16/sfrc_planning_hearing_on_war_powers_resolution_and_libya. Consulté le 15 mai 2015.

- . (2011d). «Senate punts on Libya debate, again». *The Cable - Foreign Policy Blogs*. 5 juillet. Récupéré de <http://foreignpolicy.com/2011/07/05/senate-punts-on-libya-debate-again/>. Consulté le 15 mai 2015.
- Rohde, David W. (1991). *Parties and Leaders in the Postreform House*. Chicago : The University of Chicago Press, 232 p.
- Romney, Mitt. (2010a). «Obama's worst foreign-policy mistake». *The Washington Post*, 6 juillet. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/07/05/AR2010070502657.html>. Consulté le 15 juillet 2015.
- . (2010b). «Eight Problems with the New START». *National Review*, 26 juillet. Récupéré de <http://www.nationalreview.com/article/243540/eight-problems-new-start-james-2>. Consulté le 15 juillet 2015.
- Ros-Lehtinen, Ileana. (2011). «Ros-Lehtinen OpEd in the Miami Herald: Money talks for UN reforms to happen». *House Committee on Foreign Affairs*, 21 mars. Récupéré de <http://archives.republicans.foreignaffairs.house.gov/news/story/?1765>. Consulté le 30 mai.
- . (2014). «How I learned to Love My Firstness». *National Journal*, 26 juillet. Récupéré de <http://www.nationaljournal.com/magazine/ileana-ros-lehtinen-how-i-learned-to-love-my-firstness-2014075>. Consulté le 20 juin 2015.
- Rubin, Jennifer. (2011). «Right Turn - Obama on Libya: Very little and very late». *The Washington Post*, 27 février. Récupéré de http://voices.washingtonpost.com/right-turn/2011/02/obama_on_libya_very_little_and.html. Consulté le 20 juin 2015.
- Rudalevige, Andrew. (2005a). *The New Imperial Presidency: Renewing Presidential Power After Watergate*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 358 p.
- . (2005b). «The Executive Branch and the Legislative Process». Dans *The Executive Branch*, sous la dir. de Joel D. Aberbach et Mark A. Peterson, 419-451. New York : Oxford University Press.
- . (2006). «"The Contemporary Presidency": The Decline and Resurgence and Decline (and Resurgence?) of Congress: Charting a New Imperial Presidency». *Presidential Studies Quarterly*, 36(3) : 506-524.
- . (2012). «"A Majority is the Best Repartee": Barack Obama and Congress, 2009-2012». *Social Science Quarterly*, 93(5) : 1272-1294.

- Sanger, David E. (2012). *Obama Guerres et secrets: Les coulisses de la Maison Blanche*. Paris : Belin, 538 p.
- Savage, Charlie. (2007). «Barack Obama's Q&A». *Boston Globe* 20 décembre. Récupéré de <http://www.boston.com/news/politics/2008/specials/CandidateQA/ObamaQA/> Consulté le 5 mars 2015.
- Schechter, Cliff. (2008). *The Real McCain: Why Conservatives Don't Trust Him, and Why Independents Shouldn't*. Sausalito, CA : PoliPointPress, 187 p.
- Scherer, Michael. (2010). «NonSTARTer? Obama's Troubled Nuclear Treaty». *TIME*, 4 août. Récupéré de <http://content.time.com/time/politics/article/0,8599,2008429,00.html>. Consulté le 7 août 2015.
- Schlesinger, Arthur M. Jr. (1973). *The Imperial Presidency*. Boston : Houghton Mifflin, 505 p.
- Schoeff, Mark Jr. (2006). «5 QUESTIONS for: Howard "Buck" McKeon». *Workforce Management*, 85(26) : 11.
- Schmalz, Jeffrey. (1989). «Cuban Emigré Wins Election to U.S. House». *The New York Times*, 31 août, A16.
- Schwartz, Maralee et Dan Balz. (1989). «Cuban-Born Republicans Vie For Pepper's Former Seat». *The Washington Post*, 11 juin, A8.
- Scott, James M. (1997). «In the Loop: Congressional Influence in American Foreign Policy». *Journal of Political and Military Sociology*, 25(1) : 47-75.
- Scott, James M. et Ralph G. Carter. (2002). «Acting on the Hill: Congressional Assertiveness in U.S. Foreign Policy». *Congress & the Presidency*, 29(2) : 151-169.
- . (2013). «Un spectateur ou un décideur ? Le Sénat dans la politique étrangère américaine contemporaine». *Politique américaine*, (22) : 117-153.
- . (2014). «The Not-So-Silent Partner: Patterns of Legislative–Executive Interaction in the War on Terror, 2001–2009». *International Studies Perspectives*, 15(2) : 186-208.

- Scott, James M. et Ryan C. Hendrickson. (2009). «The Out of Iraq Caucus and Congressional Foreign Policy Assertiveness». *Midsouth Political Science Review*, 10 : 17-39.
- Senate Armed Services Committee. (2009a). *Department of Defense Authorization for Fiscal Year 2010 - United States European Command and United States Joint Forces Command*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 24 mars.
- . (2009b). *Department of Defense Authorization for Fiscal Year 2010 - Ballistic Missile Defense Programs*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 16 juin.
- . (2009c). *Nominations of Gen. James E. Cartwright, USMC, for Reappointment to the grade of General and Reappointment as the Vice Chairman of the Joint Chiefs of Staff; and ADM Robert F. Willard, USN, for Reappointment to the Grade of Admiral and to be Commander, United States Pacific Command*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 9 juillet.
- . (2009d). *The President's Decision on Missile Defense in Europe*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 24 septembre
- . (2010a). *Department of Defense Authorization for Fiscal Year 2011 - Ballistic Missile Policies and Programs*. 111^e Congrès, 2^e sess. 20 avril.
- . (2010b). *Nuclear Posture Review*. 111^e Congrès, 2^e sess. 22 avril.
- . (2010c). *The New Strategic Arms Reduction Treaty and Implications for National Security*. 111^e Congrès, 2^e sess. 17 juin.
- . (2010d). *Sustaining Nuclear Weapons Under the New Strategic Arms Reduction Treaty*. 111^e Congrès, 2^e sess. 15 juillet.
- . (2010e). *Implementation of the New Strategic Arms Reduction Treaty*. 111^e Congrès, 2^e sess. 20 juillet.
- . (2010f). *Independent Analyses of the New Strategic Arms Reduction Treaty*. 111^e Congrès, 2^e sess. 27 juillet.
- . (2010g). *Continue to Receive Testimony on the New Strategic Arms Reduction Treaty*. 111^e Congrès, 2^e sess. 29 juillet.
- . (2011a). *Nomination of Gen Martin Dempsey, USA, for Reappointment to the Grade of General and to Be Chief of Staff, U.S. Army*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 3 mars.

- . (2011b). *The Current and Future Worldwide Threats to the National Security of the United States*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 10 mars.
- . (2011c). *Department of Defense Authorization for Appropriations for Fiscal Year 2012 and the Future Years Defense Program - U.S. European Command and U.S. Strategic Command*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 29 avril.
- . (2011d). *Operation Odyssey Dawn and the Situation in Libya*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 31 mars.
- . (2011e). *Department of Defense Authorization for Appropriations for Fiscal Year 2012 and the Future Years Defense Program - U.S. Transportation and U.S. Africa Command*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 7 avril.
- . (2011f). *Nomination of Hon. Leon E. Panetta to be Secretary of Defense*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 9 juin.
- Senate Foreign Relations Committee. (2005a). *Democracy in Retreat in Russia*. 109^e Congress. 1st session. 17 février.
- . (2005b). *U.S. Policy Toward Russia*. 109^e Congrès. 1^{ère} sess. 21 juin.
- . (2006). *Russia: Back to the Future?*. 109^e Congrès. 2^e sess. 29 juin.
- . (2009a). *Nomination of Hillary R. Clinton to be Secretary of State*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 13 janvier.
- . (2009b). *Nominations. James B. Steinberg to be Deputy Secretary of State. Jacob J. Lew to be Deputy Secretary of State for Management and Resources*. 111^e Congrès, 1^{ère} sess. 22 janvier.
- . (2010a). *The Historical and Modern Context for U.S.- Russian Arms Control*. 111^e Congrès, 2^e sess. 29 avril.
- . (2010b). *The New START Treaty*. 111^e Congrès, 2^e sess. 18 mai.
- . (2010c). *The History and Lessons of START*. 111^e Congrès, 2^e sess. 19 mai.
- . (2010d). *The Role of Strategic Arms Control in a Post-Cold War World*. 111^e Congrès, 2^e sess. 25 mai.
- . (2010e). *The Negotiations*. 111^e Congrès, 2^e sess. 15 juin.

- . 2010f. *Views from the Pentagon*. 111^e Congrès, 2^e sess. 16 juin.
- . (2010g). *Implementation - Inspections and Assistance*. 111^e Congrès, 2^e sess. 24 juin.
- . (2010h). *Benefits and Risks*. 111^e Congrès, 2^e sess. 24 juin.
- . (2010i). *Maintaining a Safe, Secure, and Effective Nuclear Arsenal*. 111^e Congrès, 2^e sess. 15 juillet.
- . (2011a). *Popular Uprising in the Middle East: The Implications for U.S. Policy*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 17 mars.
- . (2011b). *Assessing the Situation in Libya*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 31 mars.
- . (2011c). *Perspectives on the Crisis in Libya*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 6 avril.
- . (2011d). *Afghanistan: What is An Acceptable End State, and How Do We Get There*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 3 mai.
- . (2011e). *Assessing the Situation in Libya*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 12 mai.
- . (2011f). *Nomination of William J. Burns*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 24 mai.
- . (2011g). *Libya and War Powers*. 112^e Congrès, 1^{ère} sess. 28 juin.
- . (2011h). *S.J. RES. 20, A JOINT RESOLUTION AUTHORIZING THE LIMITED USE OF THE UNITED STATES ARMED FORCES IN SUPPORT OF THE NATO MISSION IN LIBYA*. Rapport 112-27. 29 juin. Récupéré de <https://www.congress.gov/congressional-report/112th-congress/senate-report/27>.
- Shahine, Alaa, Zainab Fattah et Benjamin Harvey. (2011). «Gaddafi rallies supporters in Libya as Sarkozy calls for ouster». *The Washington Post*, 25 février. Récupéré de <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2011/02/25/AR2011022504104.html>. Consulté le 15 mai 2015.
- Shanker, Thom. (2011). «New Armed Services Chairman Is Ready to Be Heard». *The New York Times*, 16 mars. Récupéré de http://www.nytimes.com/2011/03/17/us/politics/17mckeon.html?_r=0. Consulté le 20 juin 2015.
- Shaw, John T. (2012a). *Richard G. Lugar, Statesman of the Senate: Crafting Foreign Policy from Capitol Hill*. Bloomington : Indiana University Press, 280 p.

- . (2012b). «What Richard Lugar Accomplished for U.S. Foreign Policy». *The Atlantic*, 9 mai. Récupéré de <http://www.theatlantic.com/international/archive/2012/05/what-richard-lugar-accomplished-for-us-foreign-policy/256936/>. Consulté le 20 juin 2015.
- Shear, Michael D. (2011). «National Journal: McCain Tops List of Most Conservative Senators». *The New York Times*, 24 février. Récupéré de http://thecaucus.blogs.nytimes.com/2011/02/24/national-journal-mccain-tops-list-of-most-conservative-senators/?_r=0. Consulté le 20 août 2015.
- Shiner, Meredith. (2011). «Senators Struggle to Influence Libyan Conflict». *Roll Call*, 29 juin. Récupéré de http://www.rollcall.com/issues/56_147/senators_struggle_to_influence_libyan_conflict-206873-1.html?pg=2&dczone=news. Consulté le 15 mai 2015.
- Silverstein, Gordon. (2009). «Obama, le pouvoir exécutif et la politique étrangère : un changement en trompe-l'œil?». *Politique américaine*, (14) : 83-106.
- Simon, Richard. (2010). «Election could shift power in state's congressional delegation». *Los Angeles Times*, 25 octobre. Récupéré de <http://articles.latimes.com/2010/oct/25/nation/la-na-california-power-20101025>. Consulté le 20 juin 2015.
- . (2014). «California's Rep. McKeon to Retire from House». *Los Angeles Times*, 16 janvier. Récupéré de <http://articles.latimes.com/2014/jan/16/nation/la-na-buck-mckeeon-retire-20140116>. Consulté le 20 juin 2015.
- Sinclair, Barbara. (2006). *Party Wars: Polarization and the Politics of National Policy Making*. Norman : University of Oklahoma Press, 424 p.
- . (2011). «Congressional Leadership in Obama's First Two Years». Dans *Obama in Office*, sous la dir. de James A. Thurber, 89-106. Boulder : Paradigm Publishers.
- . (2012). «Doing Big Things: Obama and the 111th Congress». Dans *The Obama Presidency: Appraisals and Prospects*, sous la dir. de Bert A. Rockman, Andrew Rudalevige et Colin Campbell, 198-222. Washington D.C. : CQ Press.
- . (2013a). «The President and the Congressional Leadership in an Hyperpartisan Era». Dans *Rivals for Power. Presidential-Congressional Relations*, sous la dir. de James A. Thurber, 113-136. 5^e éd. Plymouth : Rowman & Littlefield.

- . (2013b). «The New World of U.S. Senators». Dans *Congress Reconsidered*, sous la dir. de Lawrence C. Dodd et Bruce I. Oppenheimer, 1-26. 10^e éd. Washington D.C. : CQ Press.
- Skidmore, Max J. (2012). «Legislative Leadership». Dans *The Obama Presidency: A Preliminary Assessment*, sous la dir. de Robert P. Watson, Jack Covarrubias, Tom Lansford et Douglas M. Brattebo, 99-112. Albany : State University of New York Press.
- Skinner, Richard M. (2012). «Barack Obama and the Partisan Presidency: Four More Years?». *Society*, 49(5) : 423-429.
- Smith, Steven S., Jason M. Roberts et Ryan J. Vander Wielen. (2011). *The American Congress*. 7e éd. New York : Cambridge University Press, 460 p.
- Sonmez, Felicia. (2011a). «Obama consults with Congressional leaders on Libya». *The Washington Post*, 18 mars. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/obama-consults-with-congressional-leaders-on-libya/2011/03/18/ABc4iNq_blog.html. Consulté le 30 avril 2015.
- . (2011b). «House Foreign Affairs chairwoman demands answers from Clinton on Libya». *The Washington Post*, 10 juin. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/house-foreign-affairs-chairwoman-demands-answers-from-clinton-on-libya/2011/06/10/AGNQ6tOH_blog.html. Consulté le 15 mai 2015.
- . (2011c). «Four senators welcome administration's recognition of Libyan rebels». *The Washington Post*, 15 juillet. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/four-senators-welcome-administrations-recognition-of-libyan-rebels/2011/07/15/gIQAZIrbGI_blog.html.
- . (2011d). «Some Republicans calls for U.S. to step up role in Libya after Gaddafi falls». *The Washington Post*, 22 août. Récupéré de http://www.washingtonpost.com/blogs/2chambers/post/some-republicans-calling-for-us-to-step-up-role-in-libya-after-gaddafi-falls/2011/08/22/gIQA753ZWJ_blog.html.
- Spear, Joanna. (2011). «More Business as Usual? The Obama Administration and the Nuclear Posture Review». *Contemporary Security*, 32(1) : 241-263.

- Spinney, Chuck. (2011). «The Military Girds for the Battle of the Potomac». *TIME*, 15 septembre. Récupéré de <http://nation.time.com/2011/09/15/the-military-girds-for-the-battle-of-the-potomac/>. Consulté le 20 août 2015.
- Steinhauer, Jennifer. (2010). «Republicans Name Leaders of House Committees». *The New York Times*, 9 décembre, A38.
- Strong, Jonathan. (2011). «Report Tracks Donations, Votes of Panel Heads». *Roll Call*, 16 novembre. Récupéré de http://www.rollcall.com/issues/57_60/Report-Tracks-Donations-Votes-of-Panel-Heads-210339-1.html. Consulté le 20 juin 2015.
- Sundquist, James L. (1981). *The Decline and Resurgence of Congress*. Washington D.C. : Brookings Institution, 510 p.
- Suskind, Ron. (2011). *Confidence Men: Wall Street, Washington, and the Education of a President*. New York : HarperCollins, 515 p.
- Swers, Michele L. (2013). *Women in the Club: Gender and Policy Making in the Senate*. Chicago : University of Chicago Press, 304 p.
- Tama, Jordan. (2011). «The Contemporary Presidency: The Power and Limitations of Commissions: The Iraq Study Group, Bush, Obama, and Congress». *Presidential Studies Quarterly*, 41(1) : 135-155.
- . (2014). *Bipartisanship in a Polarized Age: The U.S. Congress and Foreign Policy Sanctions*. Texte présenté à la conférence annuelle de l'American Political Science Association, 28 au 31 août, 23 p.
- Tarr, David R. (dir.). (2014). *Congress and the Nation 2009-2012: Politics and Policy in the 111th and 112th Congresses*. vol. xiii. Thousand Oaks : CQ Press, 1104 p.
- The Editors. (2011). «Obama's Favorite Republican: Dick Lugar's 10 Worst Votes». *Richardcyoung.com*, 24 août. Récupéré de <http://www.richardcyoung.com/politics/election-2012-politics/obamas-favorite-republican/>. Consulté le 20 juin 2015.
- The International Institute for Strategic Studies. (2011). «Libya win unlikely to convince war-weary US Congress». *Strategic Comments*, 17(6) : 1-3.
- The Miami Herald. (2011). «The Oppenheimer Report». *The Miami Herald*, 16 octobre.

- Theriault, Sean M. (2008). *Party Polarization in Congress*. Cambridge : Cambridge University Press, 243 p.
- Theriault, Sean M. et David W. Rohde. (2011). «The Gingrich Senators and Party Polarization in the U.S. Senate». *The Journal of Politics*, 73(4) : 1011-1024.
- Timberg, Robert. (2007). *John McCain: An American Odyssey*. New York : Free Press, 239 p.
- Tiron, Roxana. (2010). «Reporting for duty». *The Hill*, 7 décembre. Récupéré de <http://thehill.com/business-a-lobbying/lobbyist-profiles/132289-reporting-for-duty>. Consulté le 20 juin 2015.
- Tocqueville, Alexis de. (2002 (1835)). «De la démocratie en Amérique I». *Les classiques des sciences sociales*, 21 février. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_t1_1.pdf. Consulté le 20 août 2015.
- Torreon, Barbara Salazar. (2013). «Instances of Use of United States Armed Forces Abroad, 1789-2013». *Congressional Research Service*, 30 août, rapport no R422738, 34 p.
- Towell, Pat. (2009). «Defense: FY2010 Authorization and Appropriations». *Congressional Research Service*, rapport no R40567, 14 décembre, 116 p.
- Trubowitz, Peter et Nicole Mellow. (2005). «"Going Bipartisan": Politics by Other Means». *Political Science Quarterly*, 120(3) : 433-453.
- . (2011). «Foreign Policy, bipartisanship and the paradox of post-September 11 America». *International Politics*, 43(2/3) : 164-187.
- Trumbore, Peter F. et David A. Dulio. (2013). «Running on Foreign Policy? Examining the Role of Foreign Policy Issues in the 2000, 2002, and 2004 Congressional Campaigns». *Foreign Policy Analysis*, 9(3) : 267-286.
- U.S. Congress. (2009). *Congressional Record*. Proceedings and Debates of the 111th Congress, 1st sess.
- . (2010). *Congressional Record*. Proceedings and Debates of the 111th Congress, 2nd sess.

- . (2011). *Congressional Record*. Proceedings and Debates of the 112th Congress, 1st sess.
- U.S. Senate. (s.d.). «U.S. Senate: Roll Call Vote». *U.S. Senate*. Récupéré de http://www.senate.gov/legislative/LIS/roll_call_lists/roll_call_vote_cfm.cfm?congress=111&session=2&vote=00298. Consulté le 20 juin 2015.
- Uscinski, Joseph, Michael S. Rocca, Gabriel R. Sanchez et Marina Brenden. (2009). «Congress and Foreign Policy: Congressional Action on the Darfur Genocide». *PS: Political Science & Politics*, 42(3) : 489-496.
- Vaïsse, Justin. (2008). «Le Congrès». Dans *La Politique Étrangère des États-Unis : Fondements, Acteurs, Formulation*, Charles-Philippe David, Louis Balthazar et Justin Vaïsse, 339-393. 2e éd. Paris : Presses de Sciences Po.
- Victor, Kirk. (2008). «The Lugar Connection». *National Journal*, 2 août, 23.
- Walker, Philip A. Jr. (1996). «Lyndon B. Johnson's Senate Foreign Policy Activism: The Suez Canal Crisis, a Reappraisal». *Presidential Studies Quarterly*, 26(4) : 996-1008.
- Wallace, David Foster. (2008). *McCain's Promise*. New York : Back Bay Books, 124 p.
- Warburg, Gerald Felix. (1989). *Conflict and Consensus: The Struggle Between Congress and the President Over Foreign Policymaking*. New York : Harper & Row, 325 p.
- Warner, David. (1993). «Business-bred lawmakers». *Nation's Business*, 81(1) : 24.
- Warren, Aiden. (2013). *The Obama Administration's Nuclear Weapon Strategy: The Promises of Prague*. New York : Routledge, Taylor & Francis Group, 322 p.
- Wawro, Gregory J. (2001). *Legislative Entrepreneurship in the U.S. House of Representatives*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 193 p.
- Wayne, Stephen J. (2012). *Personality and Politics : Obama For and Against Himself*, Washington D.C. : CQ Press, 159 p.
- . (2013). «Obama's Legislative Presidency: Partisan, Not Personal». Dans *Rivals for Power. Presidential-Congressional Relations*, sous la dir. de James A. Thurber, 27-39. 5^e éd. Plymouth : Rowman & Littlefield.

- Weissman, Stephen R. (1995). *A Culture of Deference: Congress's Failure of Leadership in Foreign Policy*. New York : Basic Books, 272 p.
- Welch, Matt. (2007). *The Myth of a Maverick*. New York : Palgrave Macmillan, 226 p.
- . (2011). «To intervene or not to intervene: that is the Libya question». *The Drum*, 9 mars. Récupéré de <http://www.abc.net.au/news/2011-03-10/libyamccainarticle/44950>. Consulté le 20 juin 2015.
- Whalen, Charles W. (1982). *The House and Foreign Policy: The Irony of Congressional Reform*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 280 p.
- Wiarda, Howard J. (2009). *Divided America on the World Stage: Broken Government and Foreign Policy*, Washington D.C. : Potomac Books, 349 p.
- Wittkopf, Eugene R. et James M. McCormick. (1998). «Congress, the President, and the End of the Cold War: Has Anything Changed?» *Journal of Conflict Resolution*, 42(4) : 440-466.
- . (1999). «When Congress Supports the President: A Multilevel Inquiry, 1948-1996». *Série Cahiers de l'Espace Europe*, (13) : 15-40.
- Woods, Randall. (2002). «Bipartisanship». Dans *Encyclopedia of American Foreign Policy. Volume 1. Chronology A-D*, sous la dir. de Alexander DeConde, Richard Dean Burns et Fredrik Logevall, 155-170. 2e édition. New York : Charles Scribner's Sons.
- Woodward, Bob. (2012). *The Price of Politics*, Toronto : Simon & Schuster, 480 p.
- Woolf, Amy T. (2010). «Strategic Arms Control After START: Issues and Options». *Congressional Research Service*, 4 mars, rapport no R40084, 34 p.
- Yadron, Danny. (2011). «Indiana Tea Party Targets Centrist Republican». *The Wall Street Journal*, 28 mars. Récupéré de <http://www.wsj.com/news/articles/SB10001424052748703576204576227013174685674>.
- Youngman, Sam, John T. Bennett et Russell Berman. (2011). «Obama administration struggles to define American mission in Libya». *The Hill*, 23 mars. Récupéré de <http://thehill.com/homenews/administration/151375-president-struggles-to-define-mission-in-libya>. Consulté le 15 mai 2015.

- Zegart, Amy B. (1999). *Flawed by Design : The Evolution of the CIA, JCS, and NSC*. Stanford : Stanford University Press, 317 p.
- . (2011). *Eyes on Spies: Congress and the United States Intelligence Community*. Stanford : Hoover Institution Press, 130 p.
- Zeleny, Jeff. (2005). «The First Time Around». *The Chicago Tribune*, 24 décembre. Récupéré de <http://www.chicagotribune.com/news/local/chi-051224obama,0,6232648.story>. Consulté le 7 août 2015.
- Zelizer, Julian E. (2010). *Arsenal of Democracy: The Politics of National Security - From World War II to the War on Terrorism*. New York : Basic Books, 583 p.
- Zoellick, Robert. (1999). «Congress and the Making of U.S. Foreign Policy». *Survival: Global Politics and Strategy*, 41(4) : 20-41.
- Zolotukhina, Elizabeth. (2011). «New START: The Contentious Road to Ratification». *Journal of Strategic Security*, IV(1) : 69-76.